



AGRI'SCOPIE®

OCCITANIE

ÉDITION 2025



Denis CARRETIER
Président de la Chambre
régionale d'agriculture
Occitanie



Patricia GRANAT
Présidente de Cerfrance
Région Occitanie

ÉDITO

En tant que Président de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie et Présidente de Cerfrance Région Occitanie, nous sommes heureux de vous présenter la 8^e édition d'Agri'scopie® Occitanie. En 2024, vous avez pu retrouver la 2^e édition de la collection : **Les Dossiers d'Agri'scopie®**, consacrée à la filière viticulture du bassin Languedoc-Roussillon.

L'agriculture évolue rapidement, confrontée à des crises multiples - économiques, sanitaires, politiques ou climatiques. Cette année encore, la saison estivale est marquée par plusieurs épisodes de canicule et par des incendies sans précédent qui ont impacté les différentes filières (viticulture, élevage, forêt, grandes cultures...). Les productions réduites à néant et des pertes de fonds et matériel auront des conséquences majeures à long terme sur les territoires concernés et l'emploi. Il est donc essentiel de suivre de près l'évolution de la situation de notre agriculture régionale et de nos agriculteurs afin de mieux les accompagner face aux défis qu'ils doivent relever.

Le changement climatique, enjeu majeur pour l'Occitanie, région particulièrement exposée, est désormais au cœur de toutes les réflexions stratégiques, tant en matière d'atténuation que d'adaptation des exploitations agricoles. C'est pourquoi, dans cette nouvelle édition, nous avons choisi de vous présenter **la filière forêt**, dont le rôle est crucial dans la préservation des ressources. Par ailleurs, nous consacrons également une double page aux **filières végétales émergentes**, qui témoignent de l'adaptabilité des agriculteurs pour faire face à l'évolution du climat.

Depuis sa création, **Agri'scopie® Occitanie** s'est imposé comme un document de référence pour l'ensemble des acteurs du secteur agricole régional. Il offre une vision d'ensemble de notre agriculture, partagée avec nos partenaires techniques, économiques et institutionnels de la région.

Nous tenons à remercier particulièrement le réseau de partenaires qui se mobilise fidèlement, avec rigueur et engagement, pour produire un document complet et utile à tous.

C'est avec un grand plaisir que nous nous associons à nos collègues, Présidents des Chambres départementales d'agriculture et des Cerfrance de la Région Occitanie, pour vous présenter cette nouvelle édition.

Nous vous en souhaitons une bonne lecture.

Sommaire

2

Édito

4

Partenaires

LA RÉGION OCCITANIE

5

Présentation générale

6

L'agriculture d'Occitanie

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION

9

Orientation agricole des communes

10

Les départements : chiffres clés

LES FILIÈRES

13

Les grandes cultures
FOCUS : LES SEMENCES

15



ZOOM SUR...
LES LÉGumineUSES
À GRAINES
EN OCCITANIE

18

Le maraîchage et
l'horticulture
FOCUS : HORTICULTURE :
UNE TENDANCE À LA
DIVERSIFICATION
DES EXPLOITATIONS

21

La viticulture

FOCUS : RÉÉQUILIBRER
LE MARCHÉ PAR UNE CAMPAGNE
D'ARRACHAGE DÉFINITIF

25

L'arboriculture

28

L'élevage bovin viande

30

L'élevage bovin lait

32

L'élevage ovin viande

34

L'élevage ovin lait

36

L'élevage caprin

38

L'élevage porcin

40

L'élevage des volailles,
palmipèdes et lapins

43

L'apiculture

44

L'élevage équin

45

La conchyliculture

46



ZOOM SUR...
LES FILIÈRES
VÉGÉTALES
ÉMERGENTES

48



ZOOM SUR...
LA FORÊT

LE POINT SUR ...

49

Les signes d'identification
de la qualité et de l'origine

FOCUS : L'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE

52

Le foncier

FOCUS : MARCHÉ FORESTIER
EN OCCITANIE

53

Les circuits courts et
l'agritourisme

53



ZOOM SUR...
L'ENQUÊTE
FILIÈRE
AGRITOURISME

54

La démographie et
l'emploi en agriculture

55

L'installation et
la transmission

FOCUS : LES INSTALLÉS
EN AGRICULTURE :
PROFILS ET ENJEUX,
ENQUÊTE EN OCCITANIE

56

Méthode, sigles et
définitions

Ce document a été réalisé avec la collaboration de nombreux organismes régionaux.
Nous tenons à remercier :



DRAAF OCCITANIE

Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt – Service Régional de l'Information Statistique et Économique Territoriale



SAFER OCCITANIE

Société d'Aménagement Foncier et d'Établissement Rural



IRQUALIM

Institut Régional de la Qualité Alimentaire



IBO

InterBio Occitanie



IDELE

Institut de l'Élevage



INRAE-ODR

Observatoire du Développement Rural



CRCM

Centre Régional de Conchyliculture de Méditerranée



CRTL

Comité Régional du Tourisme et des Loisirs



Retrouvez « Agri'scopie® Occitanie »

Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :

<https://occitanie.chambres-agriculture.fr/>

Cerfrance :

<https://region-occitanie.cerfrance.fr/pages/nos-publications>

AINSI QUE :

ADA Occitanie, AFRAC, Agence Bio, Arvalis, CCI Occitanie, SudExpé, Centrex, CILAISUD Caprin, CEPRALMAR, CIVR, CIVL, LCA Occitanie, Confédération Générale des Producteurs de lait de Brebis et des industriels de Roquefort, CTIFL, FFL, FRPL, GIE Élevage Occitanie, SEMAE, IFIP, IFV, INAO, Inter Oc, Inter Rhône, IVSO, Jeunes Agriculteurs Occitanie, Lycée de la Mer Paul Bousquet, Midiporc, Optilait, Serfel, Supagro, Terra Vitis, Terre Inovia, Vignerons Indépendants.

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

Liberté
Égalité
Fraternité



LA RÉGION OCCITANIE

Avec une superficie de 72 724 km², la région Occitanie est la 2^e plus vaste région française.

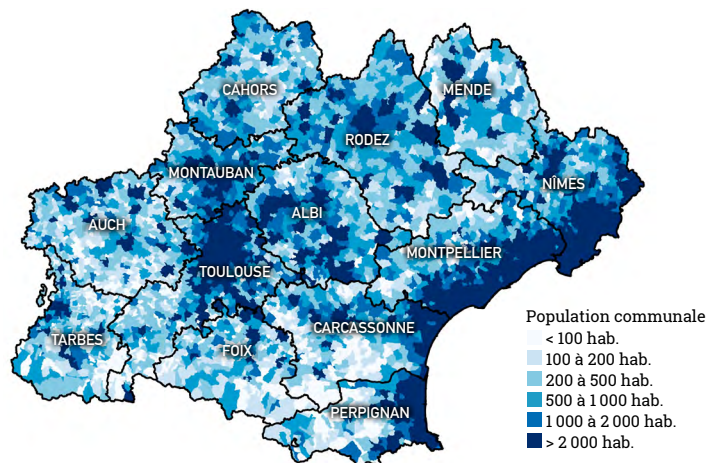
Le paysage régional est caractérisé principalement par l'importance des deux massifs **montagneux qui l'encadrent** : les Pyrénées au sud et le Massif central au nord couvrent environ 45% du territoire. Entre les deux, la zone de plaine se décline en une grande variété de paysages. Enfin à l'est, 4 départements regroupent 231 km de côtes. Cette géographie particulière explique un **climat contrasté et très aléatoire** : sous influence méditerranéenne à l'Est, celui-ci évolue en fonction de l'éloignement de la mer et de l'altitude. Il est fortement marqué par des événements extrêmes (sécheresse, inondations, grêle, gelées, vents violents, etc.).

Du point de vue démographique, le profil régional s'avère également très contrasté. Sur la période 2022/2025, l'Occitanie est la **2^e région ayant le plus fort taux de croissance démographique** en France métropolitaine après la Corse. Elle a un rythme d'augmentation de la population deux fois plus élevé que la moyenne nationale. Pour autant, la population régionale se concentre très largement dans les aires urbaines et sur le littoral : les départements de la Haute-Garonne, de l'Hérault, du Gard et des Pyrénées-Orientales rassemblent près des deux tiers de la population régionale. À l'inverse sur la même période, les six départements de l'Aude, Aveyron, du Gers, Lot, de la Lozère et des Hautes-Pyrénées ont une croissance démographique annuelle moyenne nulle à très faible (voire négative).

La région est une des moins densément peuplée (85 hab/km²) en France métropolitaine (122 hab/km²). Certaines zones rurales sont même sous le seuil de désertification et voisines de ce dernier (moins de 30 hab/km²).

L'Occitanie est la 6^e région française pour le niveau de PIB par habitant en 2023, avec un PIB par habitant inférieur de 17% à la moyenne nationale. Elle est toutefois la 3^e région française en termes de croissance en valeur du PIB sur la période 2019/2023 et la **4^e région française la plus créatrice de richesses en 2023**. La majeure partie des emplois régionaux sont dans le secteur tertiaire. 3^e région française en emplois salariés pour la recherche et le développement en 2022, l'Occitanie présente en outre un pôle touristique très développé (5^e région en valeur ajoutée en 2022). Malgré un secteur productif moindre, les industries produisent 12% de la valeur ajoutée, notamment dans l'aérospatiale et l'agro-alimentaire. Grâce à ces pôles de compétitivité, la région se classe 5^e région exportatrice et surtout 1^{re} (ou dans le trio de tête) en termes de solde commercial sur les années antérieures, y compris en 2020 malgré l'impact de la crise du coronavirus.

Les secteurs agricole et agroalimentaire jouent un rôle majeur dans l'économie régionale. **2^e secteurs exportateurs**, ils contribuent largement au chiffre d'affaires régional et constituent **un des principaux employeurs avec plus de 161 000 emplois** (salariés et non-salariés) en 2022. Les IAA occupent notamment une place de premier plan avec 21% des effectifs industriels de la région et plus de 10 000 entreprises. L'agriculture et l'agroalimentaire représentent ainsi les principales sources d'emplois et de valeur ajoutée de la région. En 2020, c'est un des rares secteurs à avoir pu maintenir son niveau d'activité commerciale pour les exportations comme pour les importations.



RÉPARTITION DE LA POPULATION PAR COMMUNE

(Source : INSEE - Population de référence 2022 des communes en vigueur au 01/01/2025)

	Secteurs agricole et agroalimentaire	Tous secteurs confondus	Part de l'agriculture et de l'agroalimentaire
Emplois de la production de biens	126 889	503 550	dans la production de biens 25%
Emplois de la production de services marchands	34 185	1 183 528	dans la production de biens et services marchands 10%
Emplois des services non marchands (administrations, santé)	-	835 728	-
TOTAL des emplois	161 074	2 522 806	dans le total des emplois 6%

RÉPARTITION DES EMPLOIS RÉGIONAUX EN 2022

(Sources : INSEE, MSA, traitement ODR/CRAO)

LES CHIFFRES

- 6 201 587 habitants (Insee, estimations de population au 1^{er} janvier 2025 - données provisoires)
dont 48% d'hommes et 52% de femmes
- 4 453 communes, 161 EPCI à fiscalité propre, 249 cantons, 13 départements
- 13% du territoire national métropolitain
- 6^e région pour le niveau de PIB par habitant :
PIB par habitant en 2023 : 34 843€
- Part du PIB de la France métropolitaine (2023) : 7,7%
- 5^e région exportatrice :
Total des exportations en 2024 : 49 454 M€
Dont secteurs agricoles et agro-alimentaire 13%
- Excédent commercial 2024 : 11 797 M€

(Sources : INSEE, IGN, douanes, Eurostats)



Plus d'infos sur INSEE:

<https://statistiques-locales.insee.fr/#c=report&chapter=compar&report=r01&selgeo1=reg.76&selgeo2=fe.1>

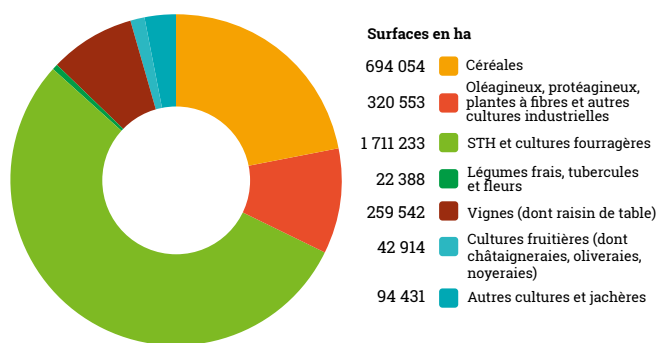
<https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=REG-76#consulter-sommaire>

L'AGRICULTURE D'OCCITANIE

L'Occitanie est en 2020 la 1^{re} région agricole française en effectifs d'exploitations (plus de 64 000 exploitations agricoles¹).

Selon la MSA, l'effectif des entreprises agricoles immatriculées² a toutefois diminué de 2% de 2020 à 2023.

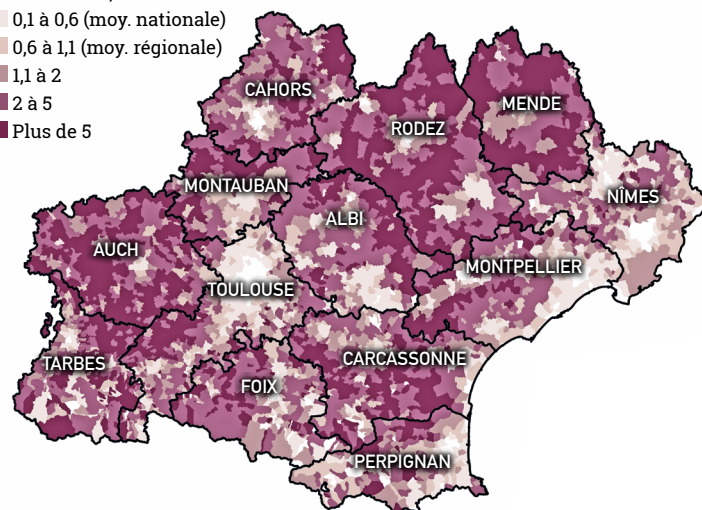
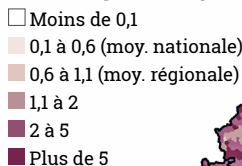
Comme dans le reste de la France, le nombre d'exploitations agricoles est en constante diminution. Après un ralentissement du rythme des disparitions vers la fin des années 2000 (-1,5% par an entre 2007 et 2012), l'importance de la chute se confirme voire croît entre 2010 et 2020 : 1,8% de baisse d'effectifs par an. Sur cette période, ce sont ainsi près de 4 exploitations agricoles qui disparaissent chaque jour en Occitanie.



SURFACES CULTURALES DES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE : 3 145 115 HA (Source : SAA 2023)



Nombre d'exploitations agricoles pour 100 habitants



DENSITÉ DES EXPLOITATIONS AGRICOLES RAPPORTÉE À LA POPULATION EN 2020 (Sources : INSEE - RA2020)

* Cette carte présente le nombre d'exploitations par commune, rapporté au nombre d'habitants (nombre d'EA pour 100 habitants). La légende permet de comparer la situation de chaque commune en 2020 par rapport à la moyenne nationale (0,6 EA / 100 hab) et à la moyenne régionale (1,1 EA / 100 hab). Ces références territoriales sont équivalentes en 2022 (respectivement 0,5 et 1,0 EA / 100 hab) - Valeurs basées sur les données disponibles MSA.

(1) Source RA 2020 - (2) Source : Mutualité sociale agricole (MSA) - traitements observatoire du développement rural (ODR). Champs des données issues de la MSA et du Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture : cf p57 « Méthode, sigles et définitions ».

MÉMO AGRICOLE

- 64 370 exploitations en 2020 : **1^{re} région** avec 15% des exploitations françaises
- 3 131 211 ha : **2^e région** avec 12% de la SAU métropolitaine
- 91 936 UTA : **2^e région** avec 13% du total national des actifs agricoles (salariés ou non)
Et **2^e région** employeuse de main-d'œuvre agricole avec 12% de la main-d'œuvre salariée nationale
- SAU moyenne de 49 ha par exploitation contre 65 ha en France métropolitaine
- **5^e région productrice de céréales et oléo-protéagineux** avec 9% des surfaces françaises
- **2^e région productrice de maïs semences** avec 27% des surfaces françaises
- **1^{re} région viticole** avec 33% des surfaces françaises
- **2^e région productrice de fruits** avec 22% des surfaces françaises
- **5^e région productrice de légumes frais** avec 8% des surfaces françaises
- **1^{re} région productrice de légumes secs** avec 21% des surfaces françaises
- **8^e région bovine** avec 7% des effectifs français, 6% de la production de viande et 3% de la production de lait nationales

- **1^{re} région ovine** avec 32% des effectifs français, 33% de la production de viande et 69% de la production de lait nationales
- **2^e région caprine** avec 14% des effectifs français
- **2^e région équine** avec 15% des effectifs français
- **8^e région porcine** avec 3% des effectifs français
- **8^e région en volailles** avec 3% des effectifs français
- **3^e région en palmipèdes gras** avec 18% des effectifs français
- **1^{re} région apicole** avec 16% des ruches françaises
- 15% des exploitations pratiquent **une activité de diversification**¹
- 12% des exploitations pratiquent **une activité de transformation**²
- 28% commercialisent des produits via un **circuit court**³
- 21% des exploitations et 19% de la SAU sont en **Agriculture Biologique** (yc en conversion)
- 38% des exploitations commercialisent des **produits sous SIOQ**⁴

(Sources : RA 2020, Agence Bio 2023, SAA 2023)

(1) Travail à façon, tourisme, hébergement, loisirs, production d'énergie renouvelable (pour la vente) et toute autre activité lucrative qui ne soit pas de la production agricole.
(2) Hors vinification à la ferme - (3) Hors vin - (4) Hors AB et y compris vins.

Malgré l'érosion continue, la densité d'exploitations agricoles sur le territoire régional (*cf carte ci-contre*) reste près de deux fois plus élevée que la moyenne nationale avec une exploitation pour 100 habitants en 2020 puis 2022. L'Occitanie est la 1^{re} région française en termes de densité agricole au regard de la population. Néanmoins, la densité régionale diminue plus rapidement (-24%) qu'en moyenne nationale (-22%). Ce phénomène résulte des évolutions régionales fortes à la fois en termes de baisse du nombre d'exploitations agricoles et d'augmentation de la population.

Le maillage territorial suit les disparités liées à l'urbanisation particulièrement forte autour de Toulouse, de Montpellier et

du littoral méditerranéen. Au sein de la région, le Gers et la Lozère sont les départements les plus agricoles avec plus de 3 exploitations pour 100 habitants et une baisse minimale de cette densité (respectivement -16% et -10%). La situation est inversée en Haute-Garonne avec la densité départementale la plus faible (0.39 exploitations /100 hab), très inférieure à la moyenne nationale et en fort recul.

Bien que leur taille ait augmenté, les exploitations régionales sont plutôt petites en termes de SAU. En effet, **la SAU moyenne régionale reste inférieure de 25% à la moyenne française** en 2020 et augmente moins rapidement.

L'économie agricole d'Occitanie (Comptes de l'Agriculture)	Occitanie	France Métropolitaine	Comparaison Occitanie/FR "2023"
Valeur Ajoutée Brute régionale (en millions d'euros) - "2023" *	2 780	34 138	8%
EBE régional (en millions d'euros) - "2023"	2 729	33 047	8%
dont subventions d'exploitation (non liée au produit) - "2023"	41%	26%	13%
Indicateurs de l'économie des exploitations agricoles (RICA)			
RCAI (€/UTANS) - "2023"	19 452	43 133	45%
Évolution du RCAI entre "2021" et "2023"	+ 1%	+ 26%	-
Productivité des surfaces (€/ha) - "2023"	1 919	2 773	69%
Productivité de la main-d'œuvre (€/UTA) - "2023"	79 007	128 106	62%
Charges à l'hectare (€/ha) - "2023"	2 014	2 509	80%

* Indication «2023» : moyenne triennale affectée à l'année indiquée («2023» = moyenne des résultats 2021, 2022 et 2023)

LES CHIFFRES CLÉS DE L'ÉCONOMIE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES D'OCCITANIE (Source : Comptes de l'agriculture – RICA)

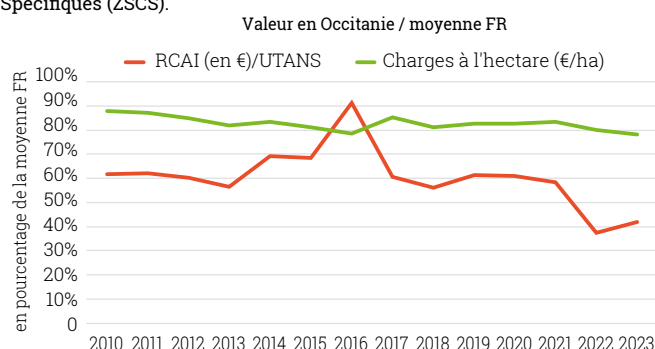
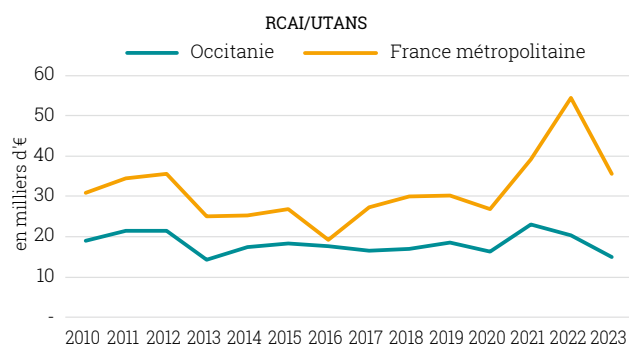
Malgré le poids de son agriculture, la région Occitanie ne représente que 8% de la valeur ajoutée agricole et de l'EBE national alors qu'elle compte près de 17% des exploitations en 2022. La productivité des exploitations agricoles de la région est assez faible et leurs résultats économiques sont globalement bas (*voir tableau ci-dessus*). On observe notamment une dépendance aux aides plus forte et des charges qui restent importantes, ce qui fragilise l'économie des exploitations.

Historiquement, le revenu agricole moyen en Occitanie a toujours été en dessous de la moyenne française (entre 60 et 75% du revenu national sur la période antérieure à 2021, décrochage de ce ratio à 37% en 2022, décrochage non rattrapé en 2023). **La région enregistre régulièrement le revenu le plus bas de France.** Après une forte baisse en 2013, le RCAI en Occitanie était resté relativement stable de 2014 à 2020, alors que la moyenne nationale a connu une forte chute en 2016 (*cf graphiques ci-dessous*), essentiellement en raison de l'effondrement du prix des céréales. À l'inverse, la remontée du RCAI national a été beaucoup moins marquée en Occitanie sur la période 2018 / 2019 avant de se rapprocher de la progression française en 2020 / 2021 (marché céréales en forte hausse). La diminution en valeur relative du revenu est légèrement moindre

en Occitanie de 2022 à 2023 (-27% contre -34% en France). Le retard régional de progression du revenu agricole reste très important : +5% de 2013 à 2023, contre +42% nationalement. En période de crise économique, la grande diversité régionale des filières de productions semble apporter une certaine stabilité économique par rapport à des régions plus spécialisées. Néanmoins, la stabilité de la moyenne régionale masque de très fortes disparités de revenus entre les filières et les territoires (*cf pages filières*). Sujette à de nombreux événements climatiques extrêmes, la région Occitanie connaît régulièrement des années difficiles.

La région est également très concernée par les contraintes économiques liées aux zones à handicap naturel (ou zones défavorisées). 85% du territoire est en Zones Défavorisées, réparties environ pour moitié en Zones de Montagne (dont Piémont et Haute-Montagne) et en Zones Défavorisées Simples*. Ces dernières concernent à elles seules 75% des exploitations recensées en 2020 (soit près de 70% des surfaces agricoles régionales).

* Depuis la révision du zonage en 2019, la dénomination historique "Zones Défavorisées Simples" inclut les Zones Soumises à des Contraintes Naturelles importantes (ZSCN) et les Zones Soumises à des Contraintes Spécifiques (ZSCS).



ÉVOLUTION DU REVENU AGRICOLE ET DES CHARGES EN OCCITANIE COMPARÉS AU REVENU AGRICOLE FRANÇAIS (Source RICA)



Plus d'infos sur :

DRAAF Occitanie : <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/donnees-r16.html>

Chambre Régionale d'Agriculture : <https://occitanie.chambres-agriculture.fr/sinformer/lagriculture-en-occitanie>

Grandes orientations de production		Typologie INOSYS / RA2010*	Typologie INOSYS NR / RA2020- (p) *		
		Nombre d'exploitations	Nombre d'exploitations	SAU totale en ha	ETP totales
Grandes cultures et cultures industrielles		8 514	7 128	587 058	7 450
Cultures permanentes et spécialisées		15 481	14 331	249 035	27 362
dont	Arboriculture	1 985	1 708	31 074	6 188
	Maraîchage-horticulture et cultures spéciales à haute VA	1 809	1 926	10 485	4 272
	Viticulture	11 687	10 697	207 476	16 903
Polyculture		3 684	3 529	304 502	8 528
Élevage herbivore		16 513	13 525	1 155 949	21 108
dont	Bovin lait	1 649	1 118	81 138	2 006
	Bovin viande	8 085	6 875	568 446	9 280
	Caprin	498	518	23 846	1 006
	Ovins lait	1 598	1 233	121 653	2 643
	Ovins viande	1 816	1 684	137 964	2 090
	Élevage herbivore mixte ou équins boucherie	2 867	2 097	222 902	4 083
Élevage granivore (porcs, volailles, palmipèdes, lapins)		1 287	919	15 438	1 558
Polyculture-élevage		5 472	4 410	496 108	8 678
dont	Polyculture-polyélevage	785	624	84 635	1 563
	Polyculture-élevage herbivore	3 810	3 032	344 762	5 341
	Polyculture-élevage granivore	877	754	66 711	1 774
Autres productions		8 919	8 451	224 567	15 040
dont	Élevage équin (hors boucherie)	1 287	1 123	37 417	1 448
	Apiculture	464	567	645	682
	Autres élevages	2 280	1 374	27 583	1 407
	Autres productions végétales (bois, herbe, ...)	4 047	4 824	107 857	10 263
	Polyélevage herbivores et granivores	841	563	51 066	1 240
Exploitations professionnelles (champ INOSYS)*		59 870	52 293	3 032 656	89 723
Total des exploitations		78 329	64 266	3 130 130	91 620



RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES SELON LES ORIENTATIONS DE PRODUCTION

(Sources : RA2010/INOSYS ; RA2020/INOSYS NR)

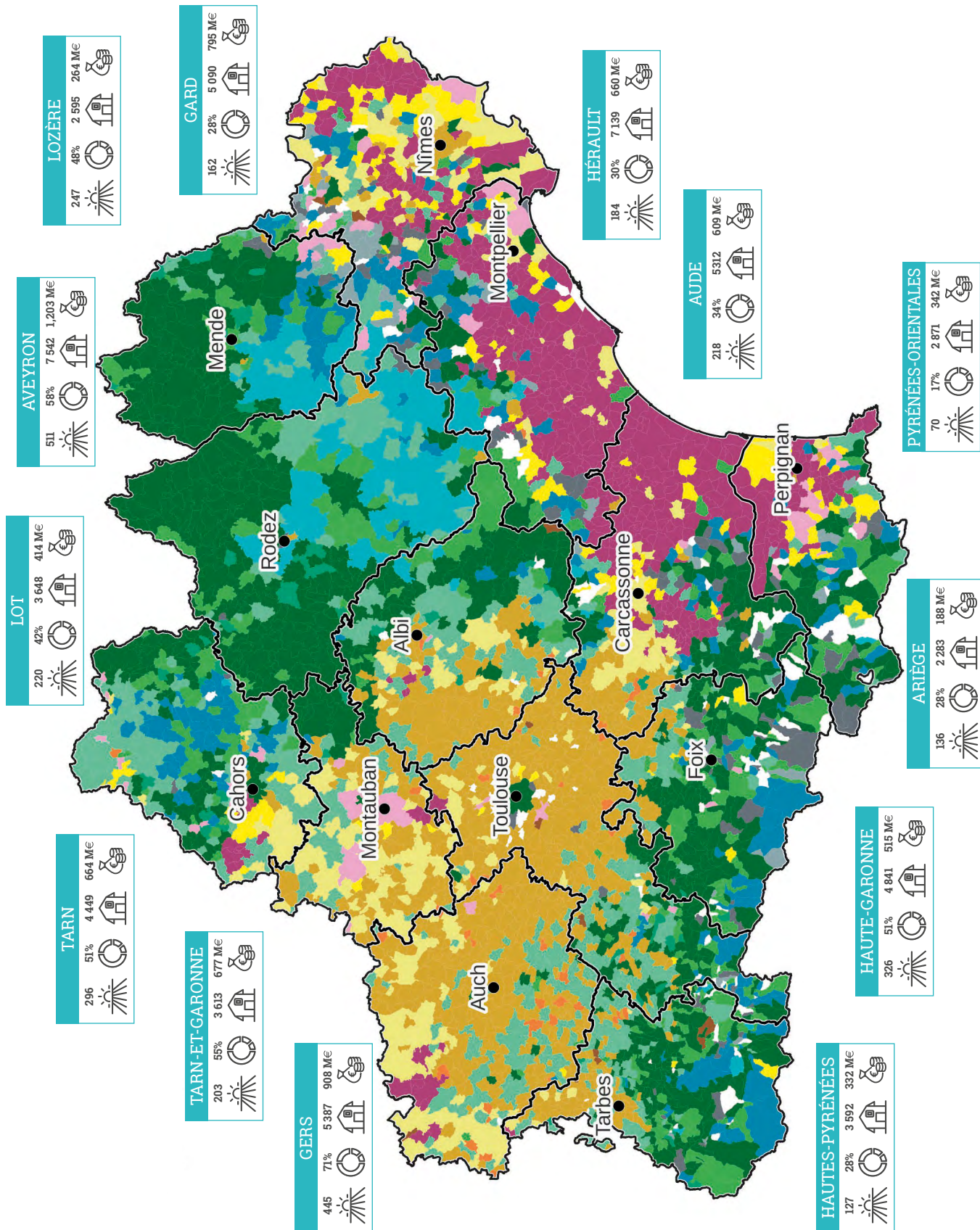
* Typologies INOSYS 2010 et INOSYS NR 2020 : cf page 57 définition.

La région **Occitanie présente une très grande diversité de productions agricoles** (voir carte ci-contre). La variabilité des paysages et du climat a permis le développement d'agricultures très variées, couvrant pratiquement la totalité des productions agricoles existantes en France. Le relief et l'hydrographie expliquent en grande partie la répartition des productions sur le territoire. En effet, si les montagnes et les causses sont propices à l'élevage d'herbivores, les plaines et coteaux du centre ouest de la région sont plutôt orientés vers les grandes cultures, avec quelques zones adaptées au développement des cultures pérennes, essentiellement le long des cours d'eau. Le littoral se prête plutôt à la viticulture très largement dominante dans cette zone et évidemment à la conchyliculture.

Les évolutions récentes observées sur les orientations de production des exploitations (cf tableau ci-dessus) montrent

certaines mutations dans le profil des productions régionales. On constate que les effectifs d'exploitations en maraîchage et horticulture, d'élevages apicoles, caprins voire ovins viande se maintiennent ou baissent nettement moins vite que certains des systèmes les plus emblématiques de la région ou historiquement implantés (arboriculture, viticulture, grandes cultures, élevages bovins et ovins lait).

Ces évolutions récentes sont la résultante de plusieurs phénomènes exogènes : changement climatique, évolutions sociétales, des modes de consommation et de disponibilité de la main d'œuvre, succession de crises sanitaires au sein de filières fragilisées, politiques publiques et accords commerciaux internationaux, etc. La crise économique provoquée en 2020 par le coronavirus est venue accentuer ces phénomènes. Elle a participé à l'accélération des mutations préexistantes dans les systèmes agricoles.



Système majoritaire en SAU par commune selon la typologie INOSYS Nouveau Regard
(cf définition p 57)

- Grandes cultures spécialisées
- Fruits, légumes, horticulture-pépinières ou cultures spéciales à hautes valeur ajoutée spécialisées
- Viticulture spécialisée
- Mixtes grandes cultures + autre production végétale
- Polyculture ou exploitations forestières, spécialisées herbes ou autres cultures
- Bovins viande spécialisés
- Bovins lait spécialisés
- Ovins viande spécialisés
- Ovins lait spécialisés
- Caprins spécialisés
- Élevage granivore spécialisés
- Polyélevage
- Polyculture-élevage avec herbivores
- Polyculture-élevage granivores
- Autres élevages (équins, apiculture, microélevage)
- Pas d'EA ou EA non affectées

SAU totale des exploitations en milliers d'ha (SAA 2023)

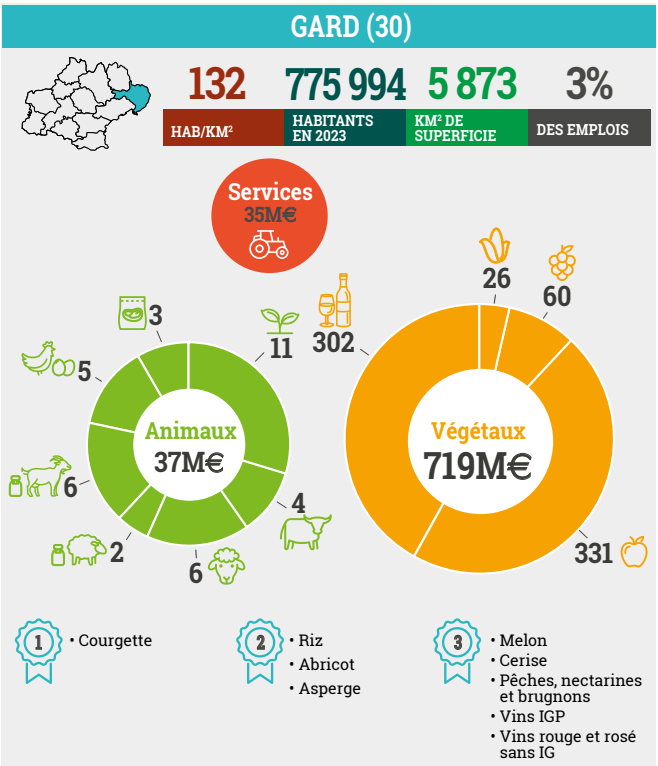
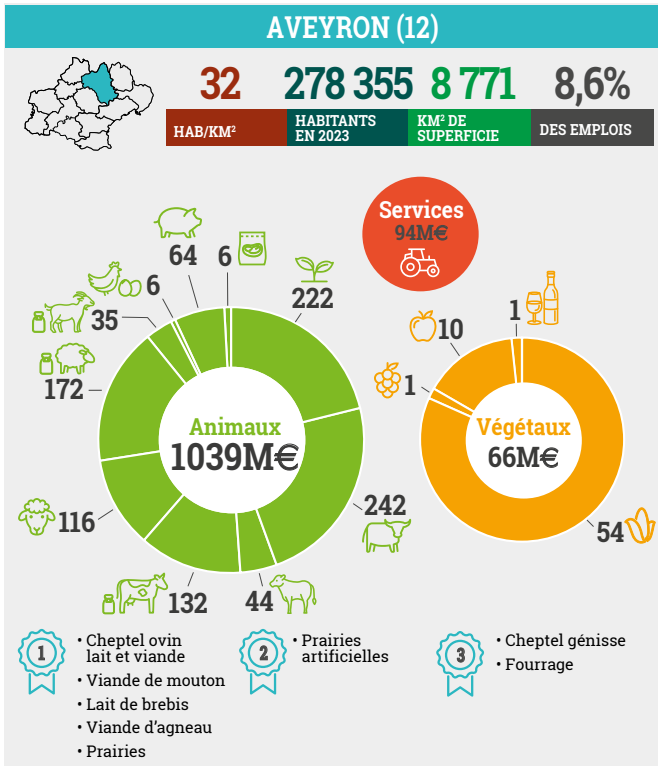
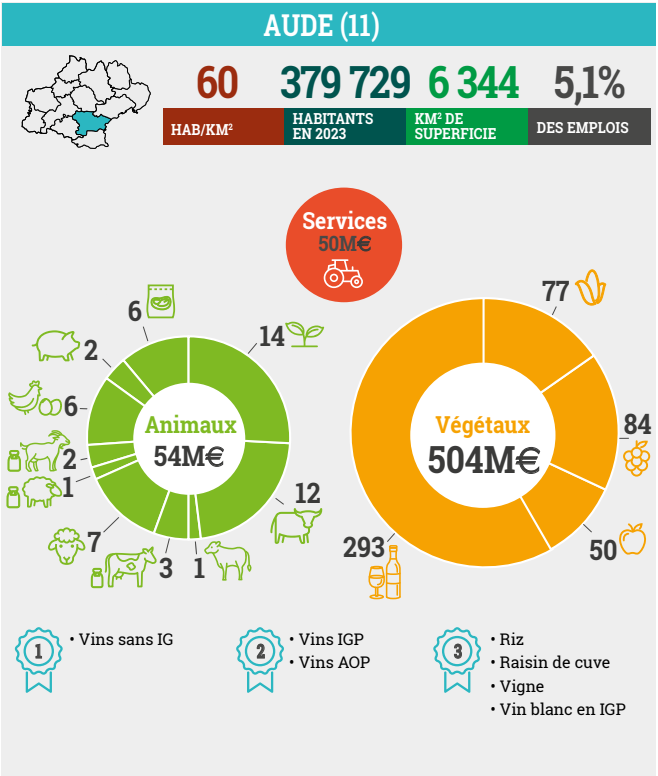
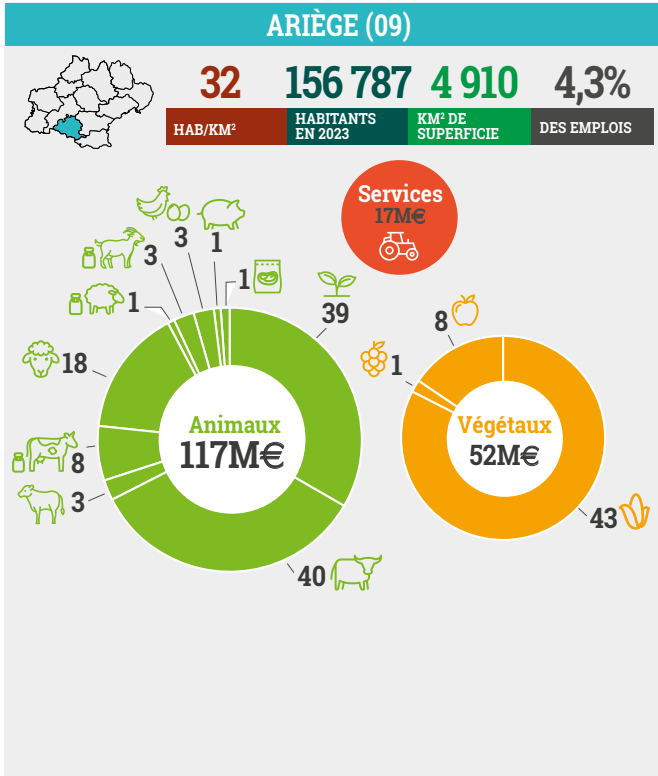
Part du territoire en SAU (SAA 2023)

Nombre d'exploitations agricoles (MSA - traitement ODR/CRAO 2023)

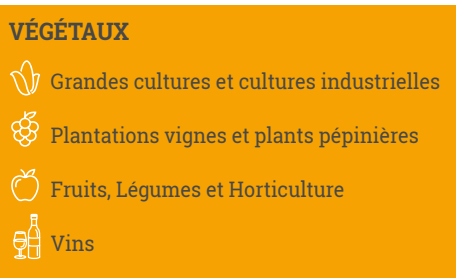
Chiffre d'affaires agricole (Comptes de l'agriculture 2023)

ORIENTATION AGRICOLE DES COMMUNES (Source : RA2020 - INOSYS Nouveau Regard, SAA 2023, Comptes de l'agriculture 2023, MSA - traitement ODR/CRAO 2023)

LES TERRITOIRES DE LA RÉGION



LÉGENDES



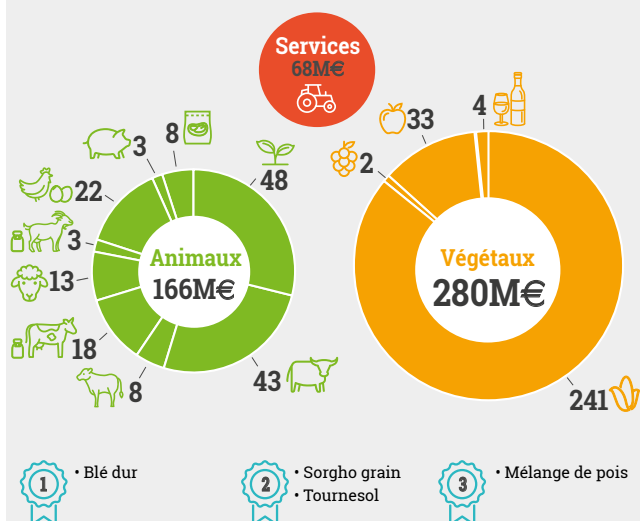
➤ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS (Source : Comptes de l'agriculture 2023)

HAUTE-GARONNE (31)



237 **1 506 391** **6 357** **0,7%**

HAB/KM² HABITANTS EN 2023 KM² DE SUPERFICIE DES EMPLOIS

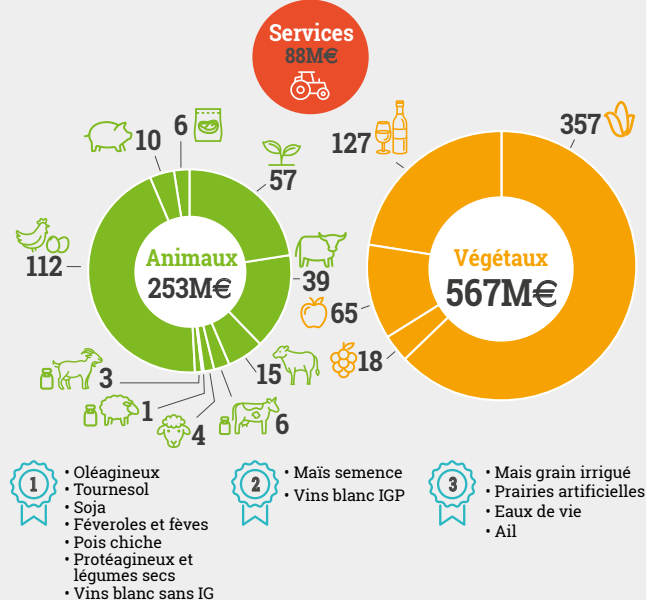


GERES (32)



31 **193 053** **6 301** **8,9%**

HAB/KM² HABITANTS EN 2023 KM² DE SUPERFICIE DES EMPLOIS

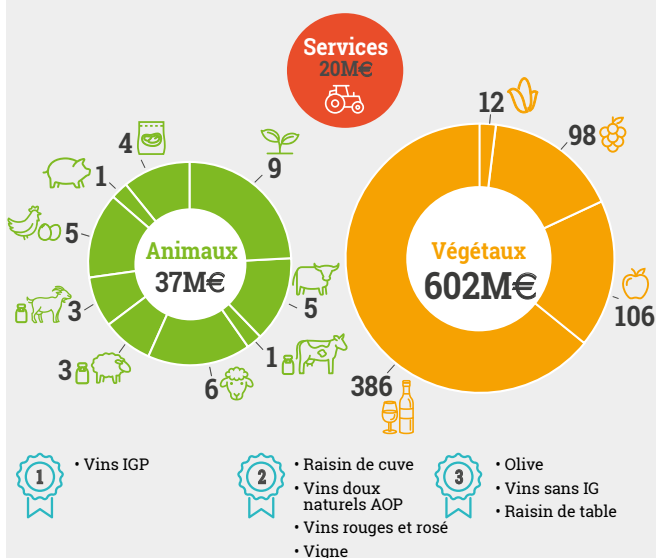


HÉRAULT (34)



201 **1 252 904** **6 227** **1,9%**

HAB/KM² HABITANTS EN 2023 KM² DE SUPERFICIE DES EMPLOIS

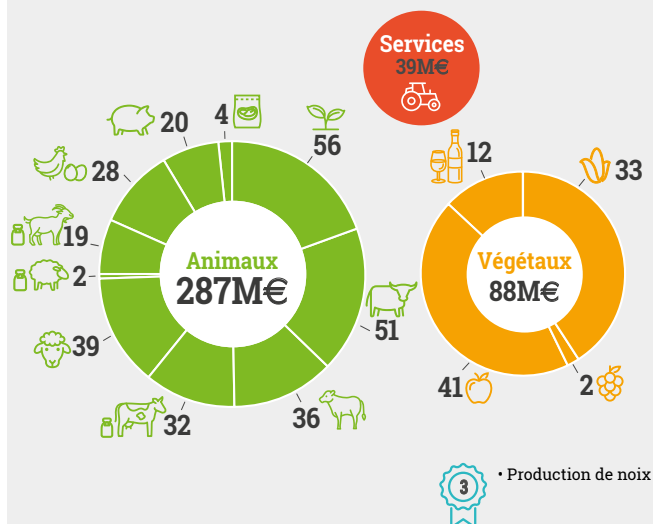


LOT (46)



34 **176 432** **5 225** **5,7%**

HAB/KM² HABITANTS EN 2023 KM² DE SUPERFICIE DES EMPLOIS



10

100 000

10

10%

DENSITÉ DE
POPULATION
EN HAB/KM²

POPULATION
MUNICIPALE
ESTIMÉE AU
01/01/2025

SUPERFICIE
TOTALE EN KM²

PART DE
L'EMPLOI DANS
LA BRANCHE
AGRICULTURE
AU 31/12/2022



1^{er} département
de France



2^e département
de France



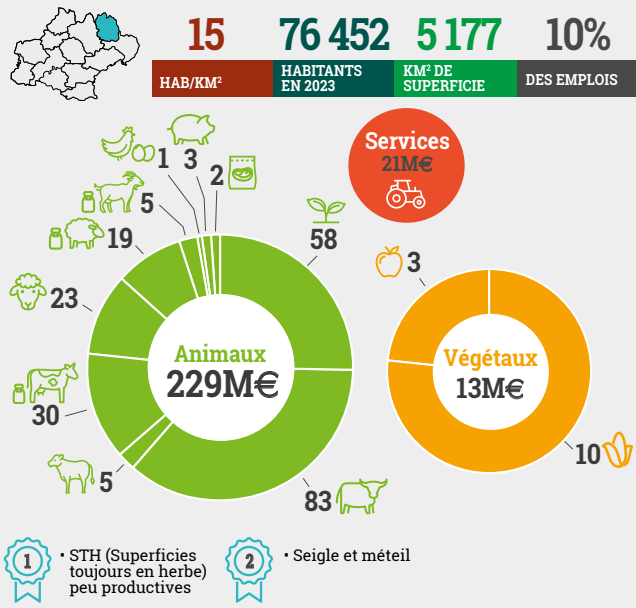
3^e département
de France

PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL
(Source : SAA 2023)

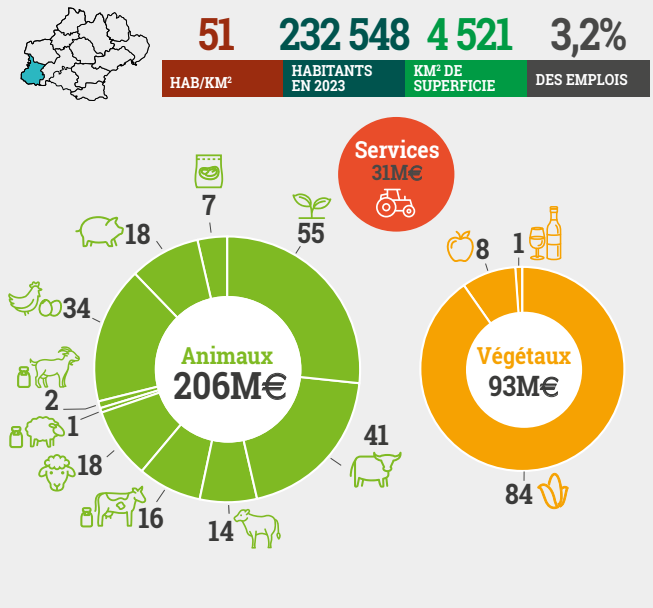
NB : Lorsque rien n'est précisé, la position du département est calculée à partir des surfaces cultivées ou du cheptel en 2023. Lorsqu'il est précisé 'production', ainsi que pour la viande, le lait et le vin, le calcul est fait à partir des volumes de production en 2023.

DONNÉES PAR DÉPARTEMENT (Source : INSEE)

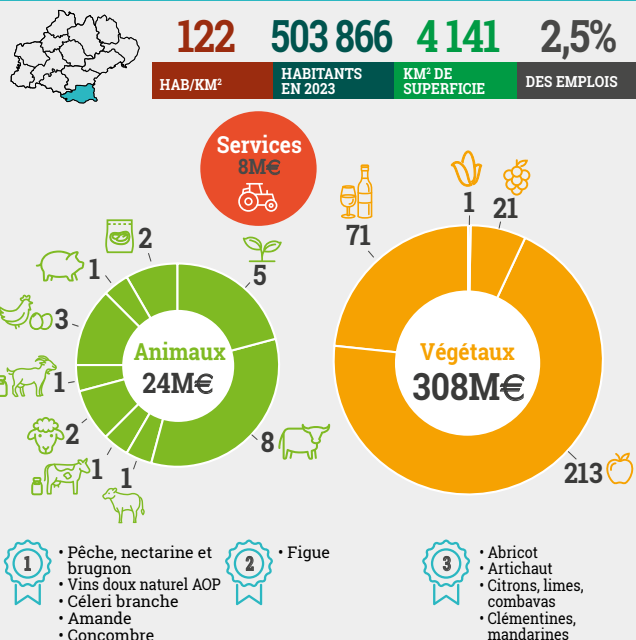
LOZÈRE (48)



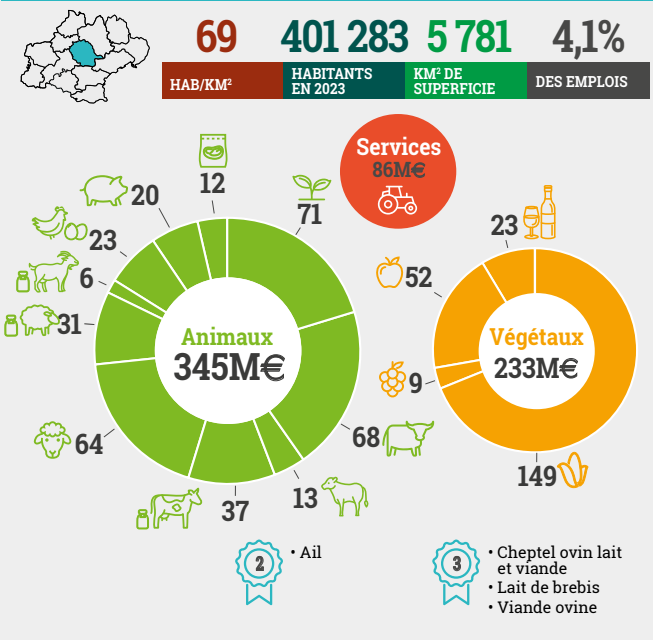
HAUTES-PYRÉNÉES (65)



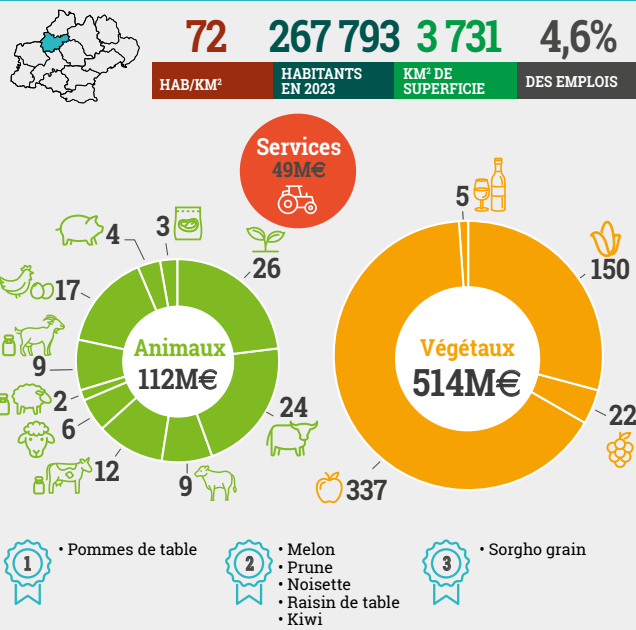
PYRÉNÉES-ORIENTALES (66)



TARN (81)



TARN-ET-GARONNE (82)



ANIMAUX	VÉGÉTAUX	SERVICES
Plantes fourragères	Grandes cultures et cultures industrielles	Services vendus par les EA (travaux agricoles et autres)
Gros bovins	Plantations vignes et plants pépinières	
Veaux	Fruits, Légumes et Horticulture	
Lait de vache	Vins	
Ovins		
Lait de brebis		
Lait de chèvre		
Volailles et œufs		
Porcins		
Autres produits animaux		

➡ RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES AGRICOLE SELON LES PRODUCTIONS EN MILLIONS D'EUROS (Source : Comptes de l'agriculture 2023)

DENSITÉ DE POPULATION - HAB/KM²	POPULATION MUNICIPALE ESTIMÉE AU 01/01/2025	SUPERFICIE TOTALE - KM²	PART DE L'EMPLOI DANS LA BRANCHE AGRICULTURE AU 31/12/2022
---------------------------------	---	-------------------------	--

➡ DONNÉES PAR DÉPARTEMENT (Source : INSEE)



➡ PLACE DU DÉPARTEMENT SUR LE PODIUM NATIONAL (Source : SAA 2023)

LES GRANDES CULTURES

Les grandes cultures et les semences occupent un peu plus d'1 million d'hectares de la SAU régionale.

Les grandes cultures et les semences occupent un peu **plus d'1 million d'hectares** de la SAU régionale.

Elles sont concentrées dans les zones de plaines et de co-
teaux, voire de piémont et à l'ouest de la région. Sur la zone
méditerranéenne, les rendements sont plus faibles que sur le
reste de la région.

L'accès à la Méditerranée est un atout indéniable pour l'exportation de céréales et de tourteaux via les deux ports de Sète et Port-la-Nouvelle. Le développement des grandes cultures est étroitement lié à leur exportation sur les marchés espagnols (maïs, blé tendre et blé dur) et maghrébin, italien, grec (blé dur), ainsi qu'à leur utilisation locale pour l'alimentation animale (maïs) ou la transformation (farine, huile...).

La région est leader en grandes cultures en agriculture biologique avec quasiment 1/4 de la sole en agriculture biologique nationale (et près de la moitié pour la filière soja). La dynamique de conversion en agriculture biologique dépasse encore cette année 15% des surfaces de grandes cultures en Occitanie. Les collecteurs de la région Occitanie développent les filières de blé de qualité.

La région bénéficie aussi d'une filière soja non OGM, source de valeur ajoutée, bien structurée autour des besoins en alimentation animale et humaine, qui représente un tiers des surfaces françaises.

Composante essentielle de la production de grandes cultures dans la région, l'irrigation constitue une assurance contre les aléas climatiques et garantit la qualité et la productivité.

LES CHIFFRES

- 1 million d'ha de grandes cultures en 2023, soit 9% des surfaces françaises
dont 157 673 ha en AB (ou en conversion)
- 4,6 millions de tonnes de COP produites en 2023
dont 84% de céréales et 13% d'oléagineux
- 1 235 M€, soit 16% du produit agricole de la région en 2023
*dont céréales : 905 M€
dont oléagineux : 272 M€
dont protéagineux : 58 M€*
- 558 M€ d'exportations en 2023 pour les céréales, légumineuses et oléagineux

(Sources : SAA 2023, Agence BIO 2023, Comptes de l'agriculture 2023, Douanes 2023)



1^{re} place

Sorgho	38%
Pois chiche	38%
Soja	29%

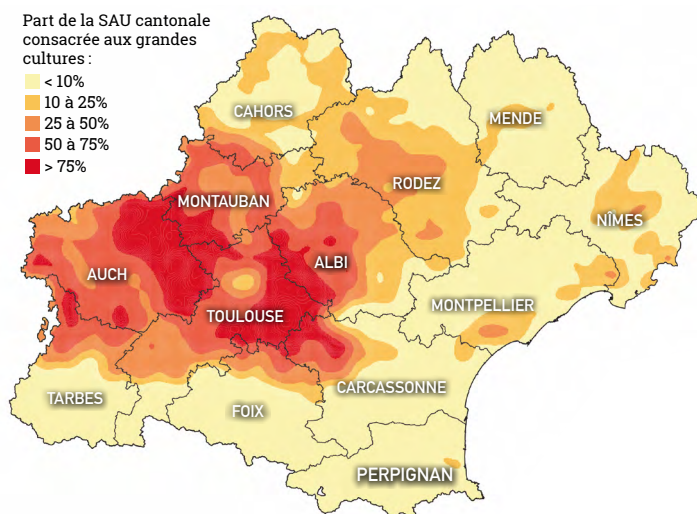
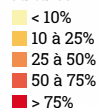


2^e place

Blé dur	29%
Seigle et méteil	13%
Maïs grain irrigué	15%
Maïs semence	25%
Riz	17%
Tournesol	21%

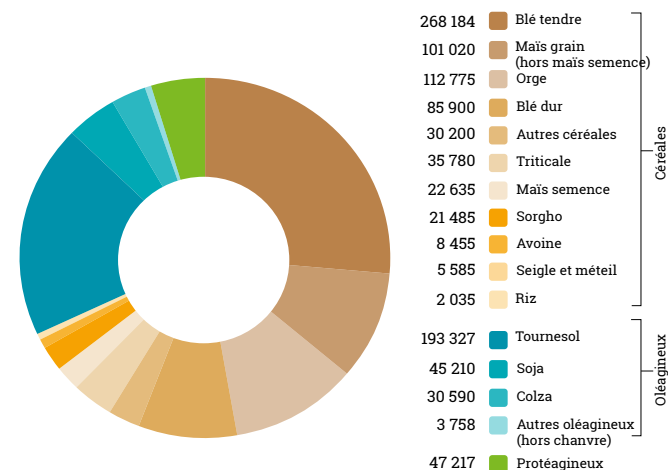


Part de la SAU cantonale consacrée aux grandes cultures :



RÉPARTITION DES SURFACES EN GRANDES CULTURES

(Source : ASP, données RPG 2023. Traitement PEP CRAO 14/04/2025)



SURFACES CULTIVÉES EN HA EN GRANDES CULTURES

EN 2023 (Source : SAA 2023)

	Exploitations ayant un atelier grandes cultures significatif *	Exploitations spécialisées COP et légumes secs **	Exploitations COP et/ou légumes secs avec cultures industrielles ***
nb d'exploitations (EA)	15 233	6 592	536
SAU moyenne /EA	325 ha	81 ha	103 ha
SAU en grandes cultures moyenne /EA	198 ha	65 ha	87 ha
SAU irriguée moyenne /EA	43 ha	12 ha	16 ha
ETP totales moyenne /EA	5,4	1	1,3
ETP salariées moyenne/EA	0,7	0,1	0,1
% des surfaces de grandes cultures du RA2020	90%	41%	4%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS DE GRANDES CULTURES*

(Source : Inosys – RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

*SAU grandes cultures (COP + légumes secs + betterave sucrière et porte graine + plantes à fibres +PDT hors primeurs + autres plantes indus + luzerne deshydratée +endives +semences hors COP) >= 20ha

**Type INOSYS: NPV11

***Type INOSYS: NPV12

PALMARÈS DE LA RÉGION

(Source : SAA 2023)
Pourcentage de la production française



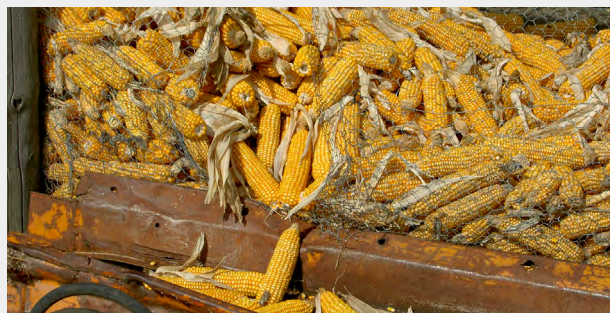
Plus d'infos sur :
FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr

FOCUS : LA PRODUCTION DE SEMENCES

LES CHIFFRES

- 2^e région productrice avec 14% des surfaces de semences françaises, 27% des maïs/sorgho et 31% des oléagineux.
- 53 911 ha en 2023, en hausse de 3% par rapport à 2022
- Le Gers, 1^{er} département producteur de la région, avec 27% des surfaces régionales

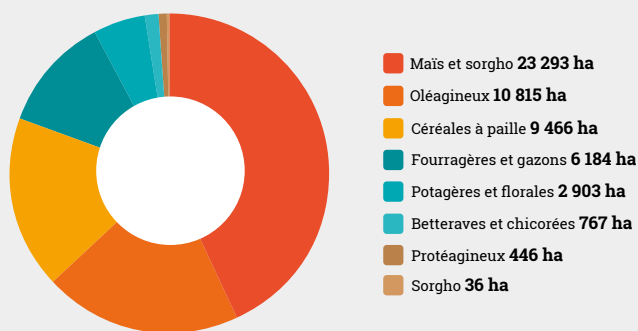
(Sources : SEMAE 2023)



Une campagne difficile pour la multiplication du maïs

Les surfaces en maïs et sorgho semence représentent la 1^{re} production régionale de semences (43% des semences d'Occitanie). À cause des restrictions d'eau en 2023, le maïs semence garde une sole faible (-25% par rapport à la moyenne quinquennale). En sus, la production est amoindrie par des problèmes de fécondation.

L'Occitanie est la 3^e région productrice de semences en agriculture biologique en France avec 11% des surfaces nationales. La filière semence se caractérise par des contrats de production limitant la volatilité saisonnière des prix. Pour l'ensemble de ces cultures fragiles et à haute valeur ajoutée, l'irrigation est indispensable sous peine de perte de contrat.



SURFACES DE SEMENCES EN OCCITANIE : 53 911 HA
(Sources : SEMAE 2023)

Plus d'infos sur : SEMAE www.semae.fr/

FAITS MARQUANTS 2024

BLÉ TENDRE

Les précipitations automnales de 2023 ont compliqué l'implantation des cultures d'hiver diminuant la sole de blé tendre de 14%/moyenne quinquennale. Les récoltes sont marquées par une forte hétérogénéité, plutôt satisfaisantes à l'est ainsi que dans les secteurs aux sols filtrants, de qualités moindres sur l'ouest. Les cours sont restés au plus bas avec une baisse de 10% par rapport à 2023.

BLÉ DUR

La sole de blé dur poursuit sa chute avec 76 000 ha pour l'Occitanie et une baisse des surfaces de 12% par rapport à la moyenne quinquennale. En cause, la perturbation des semis à l'automne 2023 et le manque de plus-value de cette culture plus gourmande en intrants que le blé tendre. Les rendements se maintiennent avec une forte variabilité des qualités. Les cotations chutent drastiquement : -37% entre août 2023 et août 2024 et -24% par rapport à la moyenne quinquennale.

MAÏS GRAIN

Les surfaces implantées sont plus importantes, surtout en maïs irrigué : +8%/moyenne quinquennale mais surtout +38%/2023. Les conditions climatiques humides devraient avoir des effets positifs sur les rendements, notamment en sec. Les cours restent bas du fait de l'abondance des récoltes à l'échelle mondiale.

TOURNESOL

Cette culture voit sa sole diminuer de 5% par rapport à la moyenne quinquennale. En début de moissons, les rendements semblent décevants et des incertitudes planent sur les possibilités de récolte. Finalement, un certain nombre de parcelles seront récoltées à des taux d'humidité élevés étant donné les prix d'achat hauts.

SOJA

Les surfaces en soja sont à nouveau en recul. Les difficultés techniques liées à la gestion de l'irrigation tardive et à la lutte contre l'héliothis et les punaises sont en cause. Le volume de production attendu est très inférieur à la moyenne d'environ 39%.

COLZA

Les surfaces en colza augmentent de 16% par rapport à l'année dernière et de 5% par rapport à la moyenne quinquennale. La production est bien supérieure à la moyenne quinquennale (+17%) grâce à un printemps humide malgré des gelées sur certains secteurs. Avec une moyenne de 460€/t, les cours restent en deçà voire atteignent péniblement le niveau de la moyenne quinquennale.

Plus d'infos sur :

Chambre régionale d'agriculture Occitanie, Les dossiers d'Agri'scopie : <https://occitanie.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/grandes-cultures-2022-la-filiere-en-dynamique-les-dossiers-dagriscopie/>



ZOOM SUR... LES LÉGUMINEUSES À GRAINES EN OCCITANIE

La part de légumineuses à graines a augmenté dans les asselements entre les années 2010 et le début des années 2020 favorisée par la mise en place de nouvelles pratiques agricoles, le développement de l'agriculture biologique et la recherche de valeur ajoutée par les agriculteurs et les filières.

L'Occitanie reste une grande région productrice de légumineuses à graines bien qu'elle perde en 2024 sa 1^{re} place en passant d'environ 92 000 ha en 2023 à 81 200 ha en 2024. Cela s'explique par le recul de grande ampleur pour la 2^e année consécutive des surfaces en soja (-37% par rapport à la moyenne quinquennale). La région est première productrice de pois chiche. Si la production de pois chiche peut être réalisée avec ou sans contrat à la production, la forme contractuelle est à privilégier car elle limite la prise de risque s'agissant du prix de vente à la production et permet, de façon globale, une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de cette filière spécifique et à tonnages limités.

L'intérêt des légumineuses à graines s'évalue non seulement à l'année mais aussi à l'échelle de la rotation. Elles ont un très fort intérêt agronomique et économique comme précédent et à l'échelle de la succession culturale (économie d'azote minéral et gains de rendement sur la culture suivante). L'implantation d'un blé après un pois protéagineux permet un gain de marge entre 160 €/ha et 280 €/ha par rapport au précédent blé. Dans un contexte de forte volatilité du coût des engrais azotés et du prix des graines, ce gain de marge peut être un facteur de rentabilité à l'échelle du système de culture. Cela repose notamment sur un raisonnement rigoureux et un pilotage de la fertilisation azotée de la culture suivante. Les surfaces en légumineuses à graines restent cependant limitées à l'échelle régionale, représentant 8% de la sole en grandes cultures, quoique supérieures à la moyenne nationale qui est proche de 4%.

(Source : SAA, Terres Inovia d'après divers essais et enquêtes sur les pratiques agricoles, 2024)

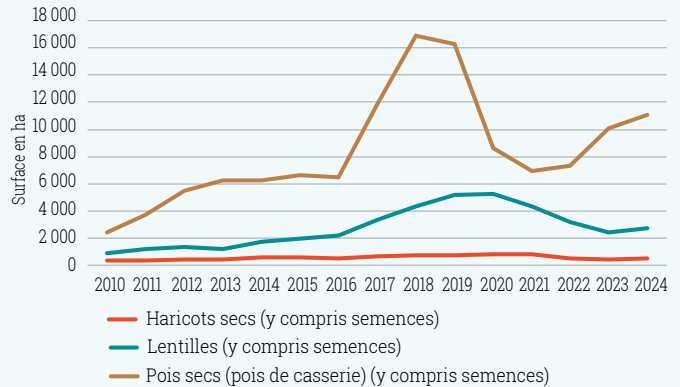
L'ÉCONOMIE DES LÉGUMINEUSES À GRAINES

Il y a en Occitanie une problématique générale de défaut d'offre en légumineuses à graines qui affecte les organismes stockeurs et les transformateurs devant donc s'approvisionner hors Occitanie (voire à l'import). Ce défaut a tendance à s'accroître mais ne semble pas encore être un frein au développement des légumineuses en Occitanie. Des pistes d'accompagnement du risque agronomique et économique pour contribuer à une stabilisation des surfaces et des rendements sont travaillées.

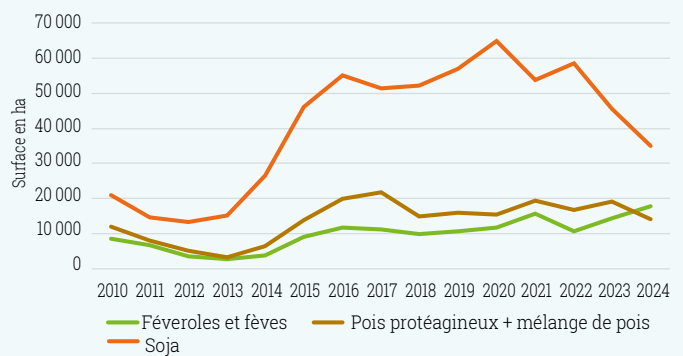
LE CAS DU SOJA

Malgré un contexte délicat au niveau parasitaire, cette culture reste compétitive avec des travaux en cours pour essayer de mieux gérer ce risque. En parallèle de l'augmentation des cours depuis 2021, la plus-value à l'origine France du soja (comprenant le caractère non OGM) s'est accrue entre 2017 et 2022 puis stabilisée.

Source : étude OSTRITRA, FILEG, CERESCO, 2024



ÉVOLUTION DES SURFACES DE LÉGUMES SECS EN OCCITANIE
(Source : Terres Inovia et Terres Univia d'après les données du MAAF)



ÉVOLUTION DES SURFACES DE SOJA ET DE PROTÉAGINEUX EN OCCITANIE
(Source : Terres Inovia et Terres Univia d'après les données du MAAF)



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS EN GRANDES CULTURES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2023 ET LE 30/06/2024
(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2023 :

Contexte climatique et économique mitigé

Les conditions de semis favorables à l'automne 2022 avaient permis une bonne levée des céréales d'automne. Mais la pluviométrie importante du printemps 2023 a favorisé le développement de maladies, impactant la qualité des récoltes. Les rendements se situent dans la moyenne.

Les cultures estivales ont connu un bon développement dans l'été, avec un recours à une irrigation modérée, et donc des rendements supérieurs à la moyenne quinquennale.

À noter que la sécheresse persiste toujours en 2023 dans le sud de l'Occitanie, avec des déficits de précipitations allant de 25 à 50% pour cette campagne culturale.

La production mondiale en céréales continue de progresser plus vite que la consommation. Sur la campagne 2023/2024, les stocks mondiaux sont à un niveau élevé. Cette situation entraîne un repli des cours avec des prix en baisse par rapport à 2022, année exceptionnelle en termes de prix des grandes cultures.

Moins de produit, plus de charges : l'EBE chute encore

Par rapport à la campagne 2022, le produit courant (aides et produits divers compris) diminue de 6% et s'élève à 1 570 €/ha. La baisse est à imputer au produit « grandes cultures » qui chute de 7% (1 291 €/ha de culture pour 2023, hors aides).

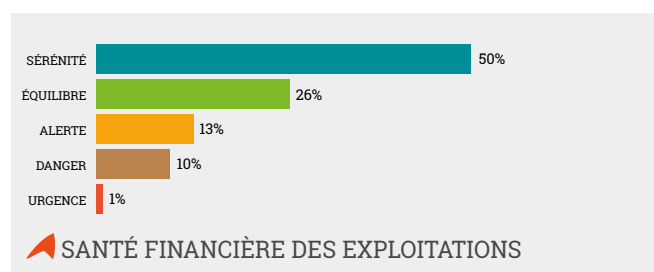
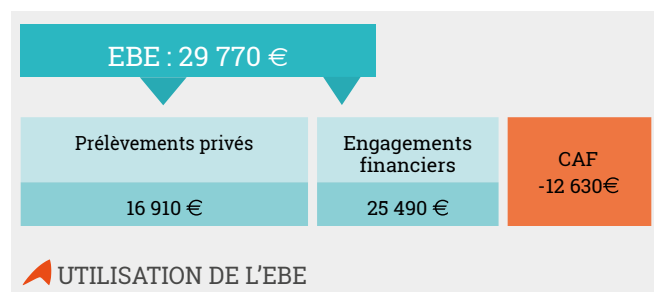
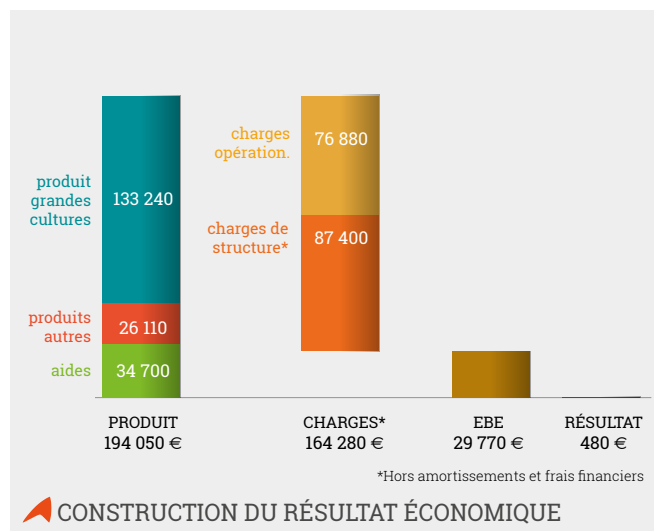
Cette baisse de produit s'accompagne d'une forte hausse des charges opérationnelles (+14% / 2022) avec une augmentation des charges d'engrais (+23%) et semences (+10%), du fait de la hausse des prix, mais aussi une augmentation des charges phytosanitaires (+11%) du fait de traitements plus fréquents. Les charges opérationnelles s'élèvent ainsi à 622 €/ha. Les charges de structure augmentent de 3%, avec une baisse du poste carburant (-10%) mais une hausse des fermages, des assurances et des charges sociales des exploitants.

L'EBE diminue ainsi presque de moitié pour atteindre 241 €/ha, soit environ 29 800 € par exploitation. L'efficacité économique (EBE/produit courant) qui s'était hissée à 35% en 2021, rechute à 27% en 2022 et à seulement 15% en 2023.

La situation financière se dégrade à nouveau

La campagne 2023 vient casser la tendance des deux précédentes qui avaient vu la situation financière s'améliorer. L'EBE est insuffisant pour assurer les annuités (en hausse de 22%/2022) et les prélèvements privés. La capacité d'autofinancement est donc négative. Les frais financiers court-terme et agios progressent, entraînant un besoin de financement de trésorerie sur la campagne. La trésorerie nette globale diminue en effet de 10%.

La part d'exploitations en bonne santé financière (sérénité et équilibre) passe de 83% à 76%. La part des exploitations en difficulté (danger et urgence) augmente (de 9% à 12%).



L'échantillon Cerfrance

1 537 exploitations spécialisées
dont 45% individuelles, 31% EARL et 18% SCEA

SAU : 124 ha dont 15 ha irrigués. Céréales : 65 ha, oléagineux et protéagineux : 38 ha, jachère : 7 ha

1,2 UTH familiale / 0,2 UTH salariée

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MAÏS SEMENCES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2023 ET LE 30/06/2024
(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2023

Surfaces en baisse, mais résultats techniques de très bon niveau

La diminution des surfaces en maïs semence se poursuit pour la campagne 2023 ; elle atteint -12% en Occitanie, avec toutefois des écarts entre départements mais également entre exploitations.

Le climat froid de début de saison a entraîné des retards de semis, mais la météo plus favorable sur la période estivale a permis dans de nombreuses exploitations d'atteindre, voire de dépasser, les rendements objectifs. L'augmentation de la rémunération de base, pour prendre en compte la hausse des coûts de production, ajouté à un rendement supérieur, ont permis d'accroître le produit brut moyen à l'hectare.

Un EBE stable

Le produit total progresse grâce à un produit maïs semence supérieur, malgré une baisse de la surface de 3 ha. Le produit brut maïs semence a nettement progressé entre les deux campagnes, il s'élève à 6 180 € par ha en 2023.

Dans le même temps, les charges ont également augmenté : + 9% pour les charges opérationnelles, notamment les postes engrais, produits phytosanitaires et assurances aléas climatiques. Les charges fixes subissent également une hausse de 6.5%, seule la charge en carburant chute (-11%).

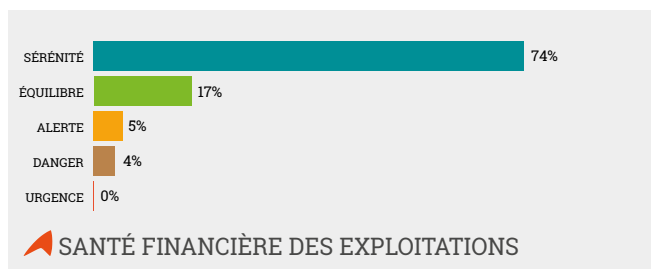
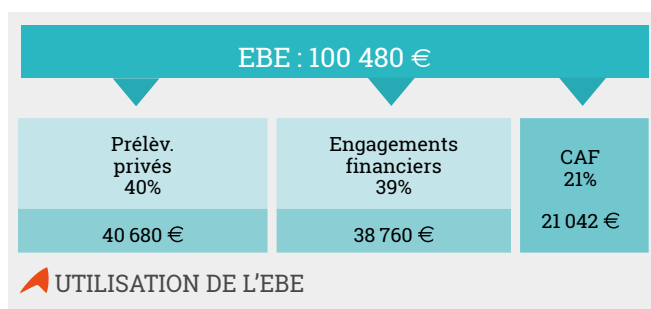
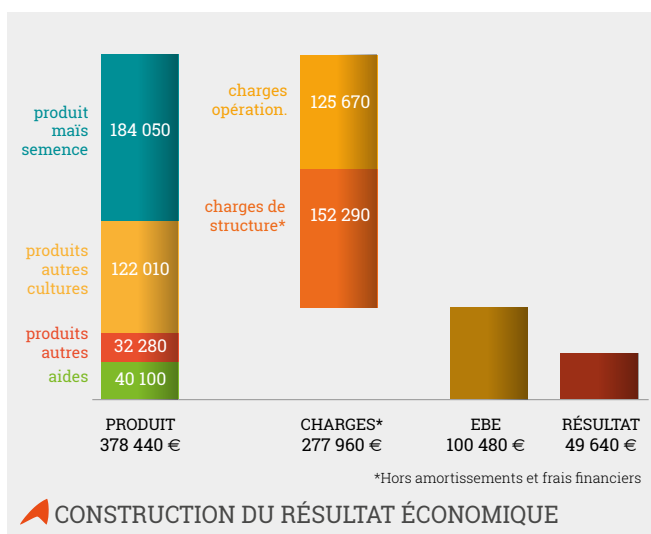
Finalement l'EBE n'évolue pas, malgré un produit maïs semence en hausse.

L'EBE couvre l'ensemble des besoins mais les annuités progressent

L'EBE représente 27% du produit brut, en baisse de 2 points par rapport à la campagne précédente. Les annuités et frais financiers progressent et absorbent 39% de l'EBE et devraient encore croître sur le prochain exercice étant donné le recours à de nouveaux emprunts en 2023.

Une situation financière saine pour une majorité d'exploitations

Trois quarts des exploitations se trouvent dans une situation financière confortable (classement en « sérénité »). Elles bénéficient d'un fonds de roulement suffisant (plus de 8 mois) pour couvrir le prochain cycle de charges.



L'échantillon Cerfrance

156 exploitations spécialisées
dont 44% EARL, 33% individuelles

SAU : 132 ha dont 35 ha de semences,
dont 30 ha de maïs semences

1,4 UTH familiale / 0,7 UTH salariée



LE MARAÎCHAGE ET L'HORTICULTURE

La région Occitanie se classe 4^e région maraîchère et 7^e région horticole de France pour les surfaces cultivées.

Avec des filières structurées sur le territoire, des entreprises reconnues, y compris à l'export, de nombreux SIQO et une certaine précocité des productions en raison du climat, **la région dispose d'un positionnement concurrentiel plutôt avantageux** sur ces 2 filières, malgré la proximité de l'Espagne.

Très **utilisatrices de main-d'œuvre** et porteuses de valeur ajoutée, ces filières ont un poids économique important dans les territoires, même si elles ne concernent que 7% des exploitations.

La filière horticole peine à se relever de la crise du coronavirus. Elle est marquée par une baisse du nombre d'exploitations et une chute importante des surfaces cultivées.

Les productions légumières occupent 24 472 ha en 2023. Après une période de forte baisse au début des années 2000, les surfaces en légumes tendent à augmenter de nouveau depuis 10 ans. La production maraîchère se développe notamment en péri-urbain, près des bassins de consommation. La région se distingue plus particulièrement par sa production de melons, de légumes secs, de tomates et d'ail. Les légumes produits localement bénéficiant d'une image positive auprès du consommateur, les exploitations maraîchères sont nombreuses à développer les circuits courts : marchés, vente à la ferme, AMAP, etc.

LES CHIFFRES MARAÎCHAGE et LÉGUMES

- 24 472 ha de légumes en 2023, soit 9% des surfaces françaises **dont 4 444 ha en AB représentant 18% des surfaces françaises bio en légumes frais**
- 478 195 tonnes de légumes produites en 2023
- 45 organisations de producteurs pour la filière fruits et légumes
- 780 établissements de collecte, conditionnement et transformation
- 348 M€ de chiffre d'affaires pour la production de légumes frais et de pommes de terre, soit 4,7% du produit agricole d'Occitanie en 2023
- 553 millions d'euros de légumes et melons exportés* en 2024

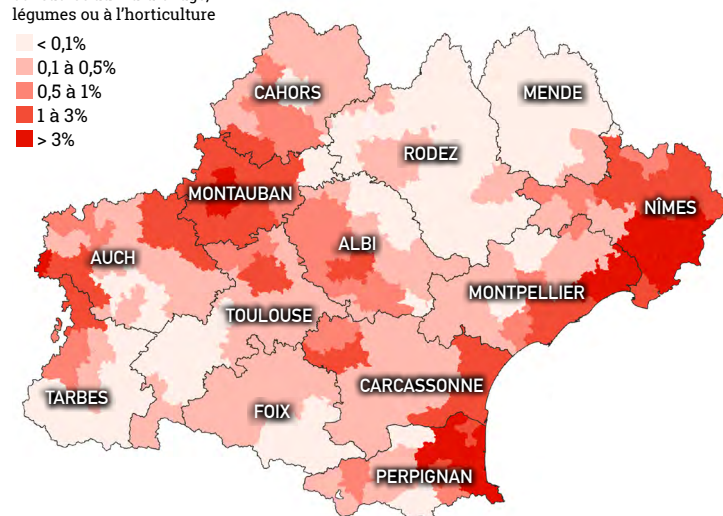
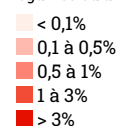
HORTICULTURE

- 260 ha développés en horticulture et pépinière en 2023, soit environ 5% des surfaces françaises
- 65,5 M€ pour la production horticole et les pépinières soit 1% du produit agricole d'Occitanie en 2023
- 1,5 M€ de plants exportés* en 2024

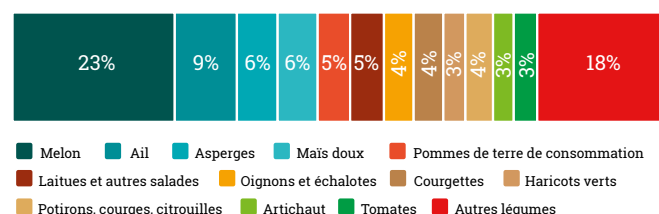
*Les exportations sont comptabilisées en tenant compte du lieu initial à partir duquel les marchandises sont exportées et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte.

(Sources : SAA 2023, Agence BIO 2023, Comptes de l'agriculture 2023, Douanes 2024, Fédération de Fruits et Légumes d'Occitanie)

Part de la SAU des EPCI consacrée au maraîchage, légumes ou à l'horticulture



RÉPARTITION DES SURFACES EN MARAÎCHAGE ET HORTICULTURE PAR EPCI (Source : RA2020)



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES LÉGUMIÈRES : 24 472 HA (Source : SAA 2023)

	Exploitations ayant un atelier maraîcher significatif *	Exploitations ayant un atelier horticole ou pépinière significatif ***
nb d'exploitations (EA)	3 807	1 007
dont spécialisées	1 328	363
SAU moyenne /EA	17,7 ha	32,7 ha
SAU en légumes en fleurs et plantes moyenne /EA	1,9 ha	0,3 ha
SAU irriguée moyenne /EA	1,7 ha	5,3 ha
ETP totales moyenne /EA	2,3	2,7
ETP salariées moyenne/EA	1,0	1,5

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS EN MARAÎCHAGE ET EN HORTICULTURE (Source : Inosys - RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

* Selon définition INOSYS : surfaces de légumes cultivées sous serre >0 OU nb d'espèces légumières en plein champs >=5 OU SAU légumes plein champs >=50% SAU. NB: une part importante des surfaces légumières ne sont pas classées comme atelier « Maraîchage » selon les critères INOSYS mais sont associées aux systèmes de grandes cultures.

*** Selon définition INOSYS : surfaces horticulture ou pépinière > 0

Plus d'infos sur : AREFLH : www.areflh.org/

FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/

1^{re} place

Ail	51%
Melon	44%
Céleri	26%
Courgette	25%
Concombre	24%
Pastèque	35%

2^e place

Asperge	22%
Artichaut	17%
Maïs doux	6%
Aubergine	16%

3^e place

Tomates	16%
Fraises	10%
Poivron et piment	10%
Chicorées frisées et scaroles	15%

Pourcentage des surfaces nationales

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2023)

FAITS MARQUANTS 2024

Hormis les Pyrénées-Orientales en grave situation de sécheresse, la campagne 2024 est marquée par une importante pluviométrie printanière qui perdure jusqu'au début de l'été. Ce climat est peu propice à la consommation de légumes.

MELON : ADÉQUATION COMPLIQUÉE ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE

Les surfaces (5 680 ha) et niveaux de production (138 500 t) sont stables à l'échelle de la région malgré un léger repli observé dans le Roussillon. La baisse des surfaces sous serres est compensée par les surfaces de plein champ. Les conditions de production sont rendues compliquées par un printemps chaud et humide et un début d'été frais : problèmes de pollinisation, de coulure et retard dans la maturation. Les températures basses et plus globalement un printemps et début d'été maussade nuisent à la consommation. En sus, la faiblesse des approvisionnements et les qualités parfois hétérogènes n'attirent pas le consommateur. La jonction entre production sous serres et plein champ ne se fait pas due au retard de maturité. Les prix pâtissent de ce marché atone et sont en baisse face à des volumes supérieurs aux moyennes.

SALADE : UNE DEMANDE PERTURBÉE PAR LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE

Le début de la campagne des salades d'hiver connaît un retard important qui maintient un niveau de prix rémunérateur pour les producteurs. Mais la situation va vite devenir défavorable : la consommation, freinée par un contexte économique défavorable, ne permet pas d'absorber la totalité de production. Les prix vont diminuer pour passer sous le seuil de la moyenne quinquennale à partir de janvier et jusqu'à la fin de la campagne.

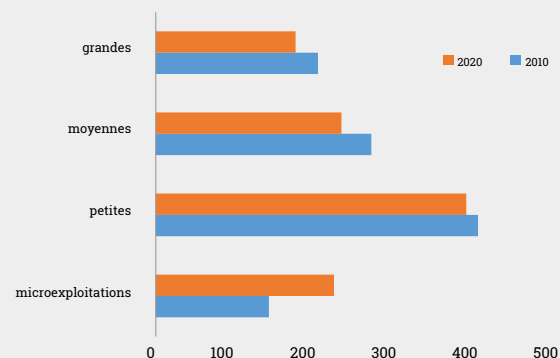
ARTICHAUT : L'OFFRE EN DÉCLIN MAINTIENT LES PRIX

Après 2 campagnes difficiles, les surfaces sont en net recul mais la saison 2024 a bien démarré pour les producteurs d'artichauts avec quelques pluies bénéfiques bien que tardives. La superficie développée en bio continue de diminuer face aux difficultés. Globalement, les prix se maintiennent tout le long de la campagne grâce à un manque de volumes.



FOCUS : HORTICULTURE UNE TENDANCE À LA DIVERSIFICATION DES EXPLOITATIONS

L'Occitanie se classe comme la 4^e région horticole de France pour le nombre d'exploitations. La région produit une large gamme de végétaux ornementaux tels que des plantes fleuries (chrysanthèmes, pélargoniums/géraniums, dipladenias étant parmi les plus produits), des arbres et arbustes, des rosiers, et des plantes vivaces. L'Occitanie comme le sud de la France se caractérise par des exploitations de taille modérée. La production sous abri est importante et la commercialisation en circuit court s'est fortement développée. Entre 2010 et 2020, le nombre des exploitations ayant de l'horticulture est resté stable mais leur typologie a changé : la diminution du nombre d'horticulteurs spécialisés est compensée par des structures plus diversifiées, majoritairement en polyculture et exploitations forestières. Ces mouvements se traduisent par une évolution de la SAU de ces exploitations : alors que les surfaces en fleurs et plantes ornementales diminuent, la part des prairies a largement augmenté en 10 ans. À partir de 2022, les entreprises ont subi la crise du covid puis la sécheresse avec des pertes de ventes aux particuliers et aux communes à cause des restrictions à l'irrigation pour ces usages.

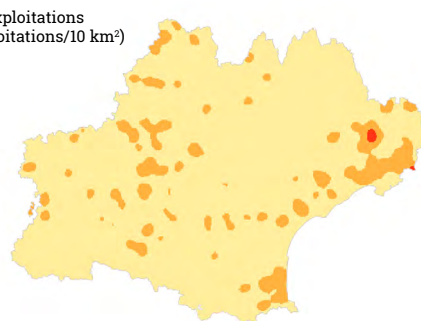


ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN AYANT HORTICULTURE ET PÉPINIÈRE SELON LA TAILLE ENTRE 2010 ET 2020

(Source : Agreste – recensements agricoles 2010 et 2020 / base INOSYS Nouveau regard)

Densité exploitations
(nb d'exploitations/10 km²)

15
3
0



TYPOLOGIE DES EXPLOITATIONS AYANT DE L'HORTICULTURE-PÉPINIÈRE EN SAU PAR EPCI

(source : Agreste – recensement agricole 2020/ base Inosys nouveau regard)

QUELQUES CHIFFRES :

- 1 007 exploitations horticoles ou pépinières dont 186 en AB
- 6 ha de SAU par exploitation en moyenne consacrés à la production horticole et pépinière
- 2 768 ETP soit 1,4 par exploitation
- 140 M€ en 2017

(Source : Inosys-RA 2020 - FranceAgriMer 2024)

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES, HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2023 ET LE 31/05/2024

(Source : Cerfrance Occitanie)

EXPLOITATIONS MARAÎCHÈRES

LE POINT CAMPAGNE 2023

Une production légumière plus faible en volume

En France, la production de légumes frais a diminué de près de 2% par rapport à 2022. L'humidité et le manque d'ensoleillement ont réduit la production des légumes au printemps. En revanche, les légumes d'été ont bénéficié de conditions climatiques plus favorables (ex : +4% pour le melon /2022). Les prix à la production des légumes frais progressent de plus de 12%, en raison de la baisse des volumes de production due aux intempéries (source Agreste). Certains légumes comme le melon ou la tomate ont toutefois vu leur prix diminuer.

Une hausse du produit supérieure à celle des charges, l'EBE progresse

L'analyse de l'échantillon met en évidence une diversité au niveau de la taille des exploitations, des productions et du chiffre d'affaires. 30% des exploitations réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 100 000 € et 20% dépassent les 500 000 €. Le produit total moyen a progressé de 9% par rapport à 2022. Les charges ont également augmenté, en particulier le poste main d'œuvre salarié (+11%), mais aussi les engrais, les semences et les emballages. L'EBE progresse tout de même. Grâce à des annuités raisonnables et des prélèvements privés modestes (15 000 €/ UTHF), la capacité d'autofinancement est largement excédentaire. La trésorerie et le fonds de roulement sont donc consolidés.

Une situation financière saine pour une grande majorité...

... par contre, pour 13% de l'échantillon, la situation financière est préoccupante avec une trésorerie dégradée.

EXPLOITATIONS HORTICOLES ET PÉPINIÈRES

LE POINT CAMPAGNE 2023

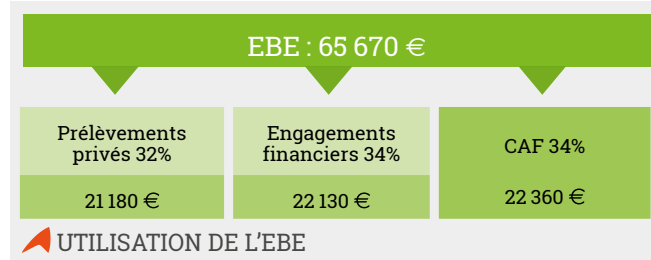
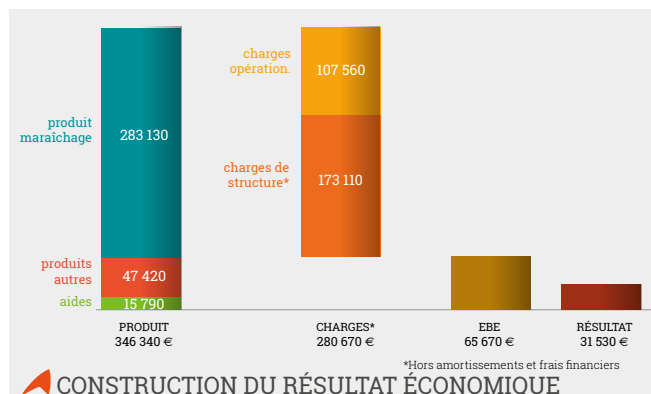
Le contexte inflationniste en 2022 et 2023 a eu raison des achats des consommateurs sur le marché du végétal. Les Français achètent moins en quantité (23 végétaux en 2023 contre 26 en 2022). La hausse des prix (+18%) a toutefois permis au produit de résister en valeur (source FranceAgriMer).

Le poids des charges altère la rentabilité

Dans ce contexte, le produit horticole progresse de 7% par rapport à 2022 pour atteindre 281 020 €. Les charges augmentent également (+8%) sous l'effet des postes semences et plants (+12%), emballages (+22%), main-d'œuvre (+14%) et mécanisation (+15%), entraînant une chute de l'EBE de 25%. L'EBE moyen cache une grande disparité au sein de l'échantillon, 39% des exploitations ayant un EBE inférieur à 20 000 € et 25% un EBE supérieur à 60 000 €.

Santé financière dégradée

La capacité d'autofinancement est altérée par des annuités en progression (34% de l'EBE) suite aux investissements réalisés ces dernières années, et des prélèvements privés en hausse. Le taux d'endettement progresse de 5 points pour atteindre 45%. 80% des exploitations ont une situation financière saine et 9% une situation financière fragile.

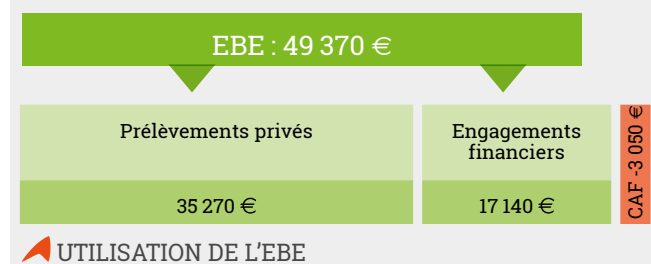
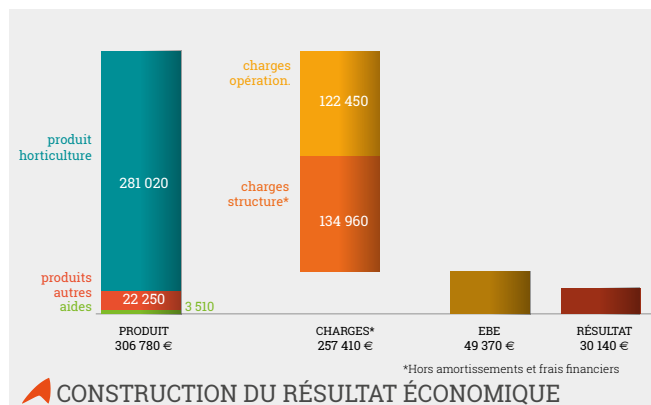


L'échantillon Cerfrance Maraîchage

85 exploitations spécialisées, dont 42% individuelles, 28% EARL, 20% GAEC

SAU : 46 ha dont 10 ha de cultures maraîchères, dont 3,3 ha de melon, 1,8 ha d'ail

1,4 UTH familiale / 3,4 UTH salariées



L'échantillon Cerfrance Horticulture et pépinières

36 exploitations dont 36% ind., 31% EARL, 14% SCEA

SAU : 14 ha dont 2 ha consacrés aux pépinières ou à l'horticulture

1,5 UTH familiale / 3,1 UTH salariées

LA VITICULTURE

L'Occitanie possède le 1^{er} vignoble national

avec des surfaces en vignes réparties sur 2 bassins de production à hauteur de 37 000 ha sur la partie Sud-Ouest et 224 000 ha en Languedoc-Roussillon.

Elles se localisent principalement dans l'Hérault (32% de la surface régionale en vigne), l'Aude (26%), le Gard (21%), le Gers (8%) et les Pyrénées-Orientales (7%).

La région occupe une place majeure en France sur le segment de marché des IGP, avec 78% des volumes produits, majoritairement rouges ou rosés. Ces vins sont issus principalement de l'Est (Hérault, Aude, Gard) mais aussi du Gers, département où les cépages blancs sont majoritaires. Ils représentent 84% des exportations françaises des vins à IGP, vendus principalement dans les pays de l'Union européenne, l'Allemagne en tête.

L'Occitanie se distingue aussi par sa grande diversité de terroirs. La viticulture d'appellation est majoritaire dans certains départements tels le Lot, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Orientales. Pour les départements du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la répartition est équilibrée entre production AOP et IGP. L'Union européenne est le premier client à l'export des vins régionaux dont les acteurs se tournent aussi vers l'international en développant depuis ces dernières années les marchés asiatiques et américains.

LES CHIFFRES

- 257 000 ha de vignes en 2023
dont 58 800 ha en AB ou en conversion soit environ 22% des surfaces
- 3 450 exploitations viticoles labellisées HVE niveau 3 en 2024
- 12,7 millions d'hl produits en 2023
64% des volumes de vins commercialisables en cave coopérative
- 19% revendiqué en AOP
- 72% revendiqué en IGP
- 28% du vin français en volume en 2023
42% de la production nationale de vins rouges
- 188 caves coopératives et unions employant 2 500 salariés
- 1,6 milliard d'€ soit 21% du produit agricole d'Occitanie en 2022
dont 30% issus des vins d'appellation
- 518 millions d'€ de vins exportés en 2024
- 51 AOP, 36 IGP dont 6 IGP départementales et 2 IGP régionales (Pays d'Oc et Comté Tolosan)

(Sources : SAA 2023, Agence BIO 2023, Comptes de l'agriculture 2022, INAO 2022, Douanes 2024, FranceAgriMer 2023, Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire 2024, La Coopération Agricole 2024)



Plus d'infos sur :

FranceAgriMer : www.franceagri.fr/

Conseil Interprofessionnel des Vins du Languedoc : www.languedoc-wines.com

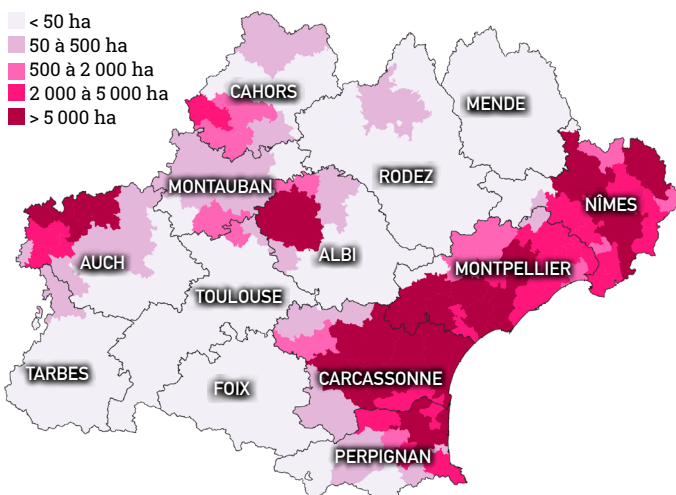
Conseil Interprofessionnel des Vins du Roussillon : www.vinsduroussillon.com/

Vins de cépages Pays d'Oc : www.paysdoc-wines.com/

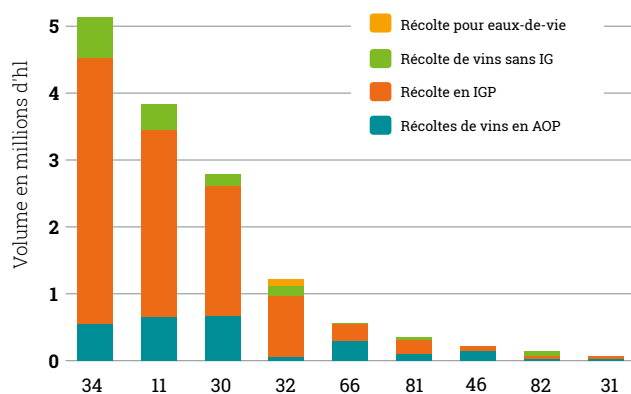
Interprofession des Vins du Sud-Ouest : www.france-sudouest.com/fr



Surface en vigne par EPCI :



➤ RÉPARTITION DU VIGNOBLE PAR EPCI
(Source : RA2020)



➤ LA PRODUCTION DES PRINCIPAUX DÉPARTEMENTS VITICOLES (Source : SAA 2023)

	Exploitations ayant un atelier viticole significatif *	dont spécialisées**	Parmi les spécialisées celles productrices de vins en caves particulières***	Parmi les spécialisées celles productrices de raisins****
nb d'exploitations (EA)	13 796	10 697	1 160	7 575
SAU moyenne /EA	30 ha	19 ha	35 ha	15 ha
SAU moyenne de vignes à vins	18 ha	16 ha	28 ha	13 ha
ETP moyenne	1,9	1,6	3,4	1,1

➤ CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS VITICOLES
(Source : Inosys – RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

*Exploitations ayant plus de 1,5 ha de vignes à raisins de cuve

** plus des 2/3 de la pbs liée à la viticulture

***volume vinifié en cave particulière>80%

****volume vinifié en cave coopérative >80%

FOCUS : RÉÉQUILIBRER LE MARCHÉ PAR UNE CAMPAGNE D'ARRACHAGE DÉFINITIF

LES CHIFFRES

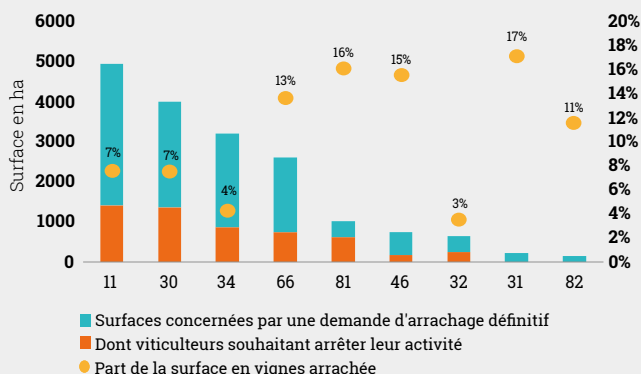
- 44% des surfaces nationales concernées par l'arrachage définitif sont situées en Occitanie
- 12 000 ha concernés par l'arrachage définitif en Occitanie soit 7% des surfaces en vigne
Dont 87% dans le bassin Languedoc-Roussillon
- 31% des surfaces arrachées correspondent à un arrêt complet de l'activité viticole des exploitations

(source : FranceAgriMer 2024)

Depuis la fin de la décennie 2010, une succession de difficultés économiques conjoncturelles (taxes Trump, Covid-19, conflit russo-ukrainien) a ancré la filière viticole dans une crise profonde. L'Occitanie, en première ligne face au dérèglement climatique, est particulièrement impactée. Ces difficultés économiques pèsent sur l'ensemble des acteurs de la filière qui tente de se restructurer afin de faire face à l'émergence de nouveaux types de consommation.

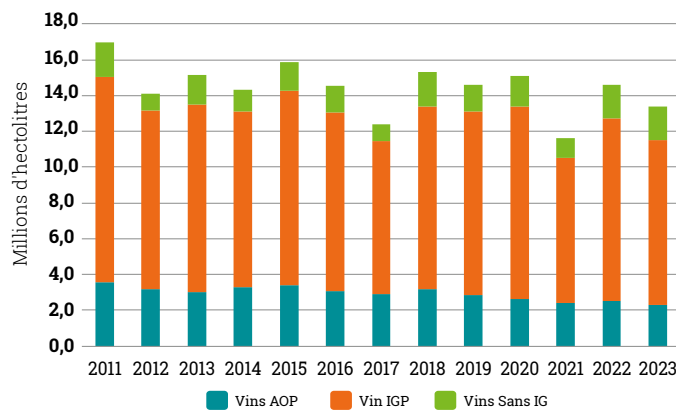
À la demande de la profession, un dispositif national permettant de financer la réduction du potentiel de production viticole doit permettre d'apporter une réponse structurelle à la crise. Il est proposé dans le cadre des aides aux entreprises touchées par l'agression russe de l'Ukraine. Une prime de 4 000 €/ha est allouée aux viticulteurs pour l'arrachage définitif de parcelles de vigne. Les travaux d'arrachage des vignes et la déclaration au casier viticole informatisé ont été réalisés jusqu'au 2 juin 2025.

Selon les situations, l'arrachage peut être partiel ou concerner la totalité des surfaces en vigne des exploitations. Si les principaux départements viticoles d'Occitanie (Aude, Gard, Hérault et Pyrénées-Orientales) représentent la plus grande partie des surfaces, la part de réduction la plus importante du potentiel viticole se trouve dans les départements de la Haute-Garonne, du Tarn, du Lot, des Pyrénées-Orientales et du Tarn-et-Garonne. La proportion d'arrachages définitifs liés à une cessation totale de l'activité viticole est plus importante dans les départements du Tarn, du Gers et du Gard avec respectivement 61% ; 41% et 34% des surfaces concernées par l'arrachage définitif qui disparaissent en raison d'un arrachage complet.



DEMANDES D'AIDES DÉPOSÉES AU TITRE DE L'ARRACHAGE DÉFINITIF EN 2024

(Source : France AgriMer 2024)



ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION VITICOLE RÉGIONALE (Source : SAA)



1^{re} place

Vignes de raisins de cuve	32% SF
Vins IGP	78% PF
Vins Sans IG	46% PF
Vins doux naturels AOP	94% SF



2^e place

Vins (toutes catégories)	27% PF
--------------------------	--------

Pourcentage des surfaces françaises (SF) ou de la production française (PF)

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : SAA 2023)

FAITS MARQUANTS 2024

À l'instar de l'échelon national, la production viticole d'Occitanie est très amoindrie avec un volume de 11,95 millions d'hectolitres. Dès le début de la saison, les phénomènes de coulure et de millerandage induits par un printemps pluvieux s'ajoutent aux dégâts de mildiou et ponctuellement à des épisodes de gels tardifs ou de grêle, devenus habituels dans le contexte de dérèglement climatique désormais bien installé. Dans le Sud-Ouest, le retrait de la production est supérieur à 13%. Dans le bassin Languedoc-Roussillon, la sécheresse persistante depuis plusieurs années cause un affaiblissement des ceps et dégrade le potentiel de production. La partie littorale connaît en ce sens une situation très critique. Sur les parties plus arrosées de ce bassin, les pluies sont survenues en début d'été, à la période de forte sensibilité au mildiou. Le Languedoc-Roussillon subit une chute de 17% de sa production par rapport à la moyenne quinquennale. Les récoltes sont de plus rendues difficiles par des conditions climatiques humides et fraîches qui ralentissent la maturation.



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2023 ET LE 30/06/2024 (Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2023

Après une campagne 2021 fortement impactée par un épisode de gel généralisé, la récolte 2023 s'inscrit dans la continuité de 2022, confirmant une forte hétérogénéité régionale. Cette variabilité est principalement imputable à des aléas climatiques localisés : sécheresse persistante, épisodes de gel tardif, orages de grêle et pression sanitaire accrue. La production viticole régionale s'établit à 13,2 millions d'hectolitres, soit un niveau inférieur de 8% à la moyenne quinquennale. Ce recul s'inscrit dans un contexte national également tendu, où la production française, de 45,9 millions d'hectolitres, est en léger retrait par rapport à 2022.

Bassin Languedoc-Roussillon

Dans ce bassin, la production est estimée à 11,3 millions d'hectolitres, en baisse de 10% par rapport à 2022 et de 7% par rapport à la moyenne décennale. Les départements les plus touchés sont les Pyrénées-Orientales, l'Aude et l'Hérault, où les pertes sont parfois supérieures à 15%. À l'inverse, le Gard se distingue avec une progression de 5%, grâce à des précipitations opportunes en juin et septembre et à un accès plus généralisé à l'irrigation. Les sécheresses successives de 2022 et 2023 ont entraîné des pertes de fonds significatives, notamment dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, justifiant l'activation d'un fonds d'urgence spécifique.

Bassin Sud-Ouest

La situation est également contrastée dans le Sud-Ouest. Le Gers enregistre une reprise notable avec une hausse de 20% de sa production. En revanche, les autres départements du bassin subissent de plein fouet une pression sanitaire exceptionnelle, marquée par une recrudescence du mildiou, de l'oïdium et du botrytis. Cette situation se traduit par une augmentation de 29% des indices de fréquence de traitement (IFT) par rapport à 2022.

Contexte économique et commercial

La campagne 2023 est également marquée par une inflation persistante sur les intrants agricoles et l'énergie, pesant sur les coûts de production. Sur le plan commercial, les marchés restent tendus. Le segment des vins rouges AOP, déjà en ralentissement depuis la période post-COVID, continue de se contracter. Par ailleurs, des incertitudes pèsent sur le devenir du segment IGP rouge, confronté à une baisse de la demande et à une concurrence accrue.

CAVES PARTICULIÈRES

Des produits qui se maintiennent et des charges opérationnelles qui bondissent.

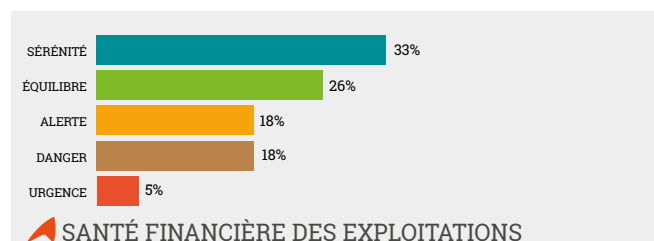
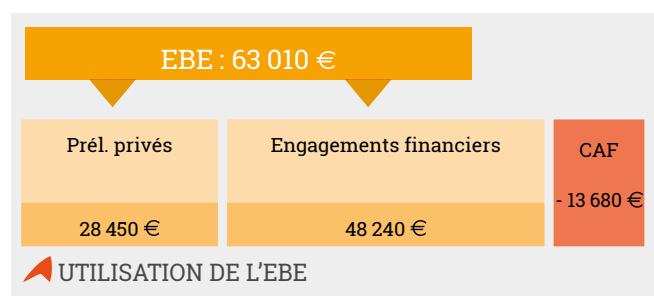
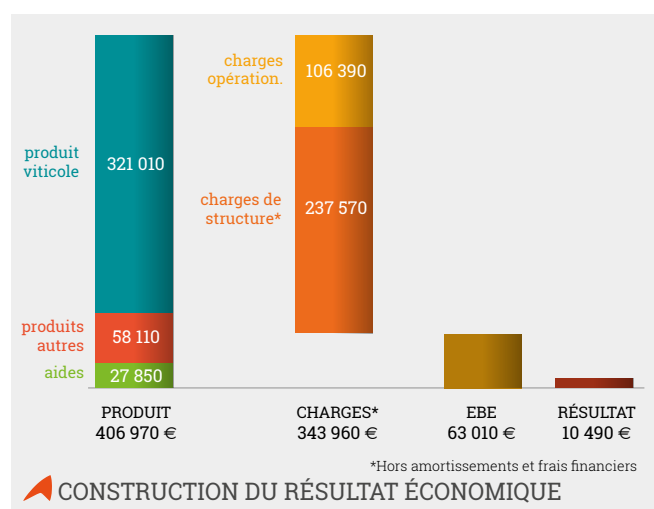
En 2024, le produit viticole moyen s'établit à 321 000 € (soit 10 970 €/ha de vignes), un niveau globalement stable par rapport à 2023. Les caves particulières parviennent à maintenir leur activité commerciale, malgré les effets résiduels d'une récolte 2021 historiquement faible et un contexte de marché toujours tendu. En revanche, les charges opérationnelles connaissent une hausse marquée, de 14%, représentant une augmentation de près de 340 €/ha. Cette dynamique est principalement portée par une hausse de 19% des dépenses en produits phytosanitaires, une augmentation de 22% des primes d'assurance. Les charges de structure demeurent globalement stables. Toutefois, on observe une progression de 5% des charges liées à la main-d'œuvre, partiellement compensée par une réduction de 13% des frais généraux. L'effet combiné de la stagnation des produits et de l'augmentation des charges se traduit par une détérioration significative de la performance économique des exploitations. L'EBE chute de 24% pour s'établir à 1 404 €/ha en 2023.

Des besoins de trésorerie accentués

L'EBE dégagé ne permet plus de couvrir les besoins liés aux prélèvements privés, aux annuités et aux frais financiers. La capacité d'autofinancement devient négative. Les investissements nets de cessions d'actifs ont chuté de 42% entre 2022 et 2023, signe que les entreprises cherchent avant tout à préserver leur trésorerie face à la dégradation de leur rentabilité.

Un risque financier qui progresse

La trésorerie des exploitations se détériore fortement. Les charges financières à court terme ont doublé, traduisant une dépendance accrue au financement externe pour couvrir les besoins courants. Cette situation se reflète dans les indicateurs de santé financière : plus de 40% des exploitations dépassent désormais le seuil d'alerte, mettant en lumière une fragilité structurelle croissante du secteur.



L'échantillon Cerfrance

194 exploitations spécialisées dont 41% EARL, 27% SCEA, 20% individuelles

SAU : 45 ha dont 29 ha en vigne soit 6,5 ha de vigne/UTH

1,5 UTH familiale / 3 UTH salariées

Produit viticole : 10 970 € / ha de vigne

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS VITICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2023 ET LE 30/06/2024

(Source : Cerfrance Occitanie)

VENTE COOPÉRATIVE ET NÉGOCE

Baisse des produits, augmentation des charges, une rentabilité en net recul.

En 2023, le produit courant moyen des exploitations viticoles s'établit à 192 100 €, confirmant une tendance baissière. Cette évolution s'explique principalement par une diminution du produit viticole de 152 €/ha, dans un contexte de pression climatique et commerciale persistante. Les autres produits (prestations, ventes annexes) sont également orientés à la baisse, tandis que les aides publiques se maintiennent à un niveau stable à 20 240 € par exploitation en moyenne.

Les charges opérationnelles progressent de 11% : +16% pour les engrais, +14% pour les produits phytosanitaires, +32% pour les assurances. L'augmentation des charges d'assurance s'explique en partie par une augmentation du nombre d'exploitants assurés, bien que de fortes disparités départementales subsistent en matière de couverture assurantielle.

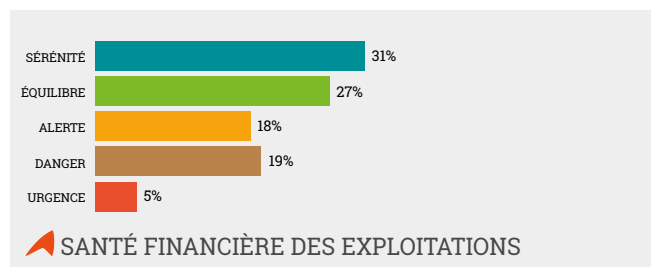
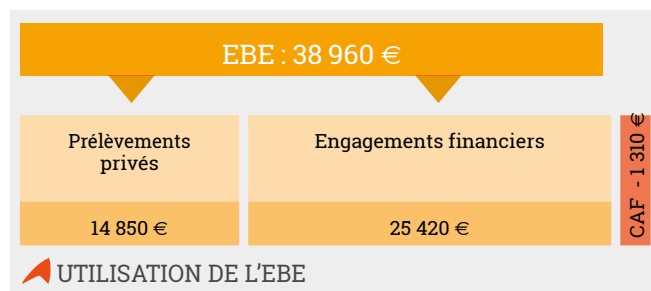
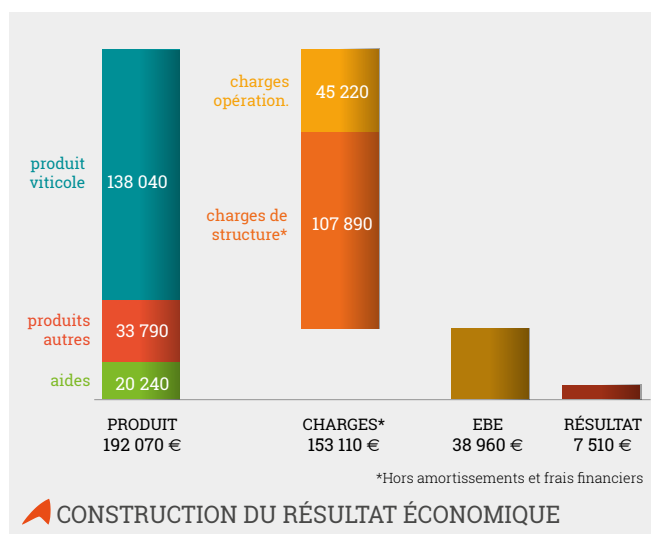
L'EBE chute de manière significative, passant de 1 200 €/ha en 2022 à 830 €/ha en 2023, soit une baisse de près de 30%. Cette dégradation traduit une perte de marge opérationnelle dans un contexte de hausse généralisée des coûts.

Une performance économique qui pèse sur les prélèvements privés

La baisse de l'EBE, combinée à une augmentation des annuités d'emprunt, réduit fortement la capacité des exploitations à dégager un revenu disponible. Les prélèvements privés chutent, de 22 960 € à 14 850 € entre 2022 et 2023. La capacité d'autofinancement devient négative, compromettant la rémunération des exploitants et la pérennité des investissements.

Des situations financières dégradées

La dégradation de la performance économique entraîne une hausse du risque financier. 41% des exploitations sont au moins en situation d'alerte. Un taux d'endettement de 49% et des dettes court terme élevées accentuent la vulnérabilité face aux aléas de trésorerie.



L'échantillon Cerfrance

613 exploitations spécialisées dont 41% individuelles, 35% EARL, 14% en SCEA

SAU : 46 ha dont 31 ha en vigne

1,3 UTH familiale / 1,1 UTH salariée

Produit viticole : 4500 € / ha de vigne

L'ARBORICULTURE

La région Occitanie se classe 2^e région fruitière de France.

Elle possède 22% du verger français (45 000 ha sur 203 800 ha), juste derrière la Nouvelle-Aquitaine. Les principales zones de production sont réparties en **2 bassins** : à l'est, **Gard et Pyrénées-Orientales** et à l'ouest, **Lot et Tarn-et-Garonne**. Le verger occitan contribue fortement à la production de fruits métropolitains avec une diversité d'espèces et de bons niveaux de productivité. Le potentiel de production est concentré dans des exploitations spécialisées (excepté pour la production de noix) se devant de maintenir leur performance. Les chefs d'exploitation ont majoritairement plus de 50 ans. De ce fait le renouvellement des générations en arboriculture est une question prégnante. Enfin, la production fruitière nécessite un accès à l'eau, plus de 80% est irriguée pour les principales espèces de la région.

LES CHIFFRES

- 45 031 ha d'arbres fruitiers et vignes à raisin de table dont 12 817 ha en AB ou en conversion, soit 28% des SF
- 666 852 tonnes de fruits produites dont 60% de pommes
- 40 organisations de producteurs pour le secteur des fruits et légumes au 01/01/2025
- 769 M€ soit 10% du produit agricole d'Occitanie en 2022
- 228 M€ de fruits et raisins de table exportés en 2023
- 9 fruits sous signe officiel de qualité : 6 AOP, 1 IGP et 2 Label rouge

(Sources : Sources : SAA 2023, Interbio 2023, MASA, Comptes de l'agriculture 2022, Douanes 2023, Irqualim)

FAITS MARQUANTS 2024

POMME

En considérant les 5 dernières années, **2024 devrait être la 2^e année la plus productive après 2023**, même si les conditions météorologiques et l'alternance sont pénalisantes en Occitanie. En Midi-Pyrénées, les conditions climatiques ont impacté la qualité mais pas les rendements. La hausse des charges tend à se calmer, mais les **coûts de production restent cependant supérieurs de 26%** par rapport à la moyenne quinquennale. Les prix sont à la hausse, sans toutefois compenser la hausse des charges.

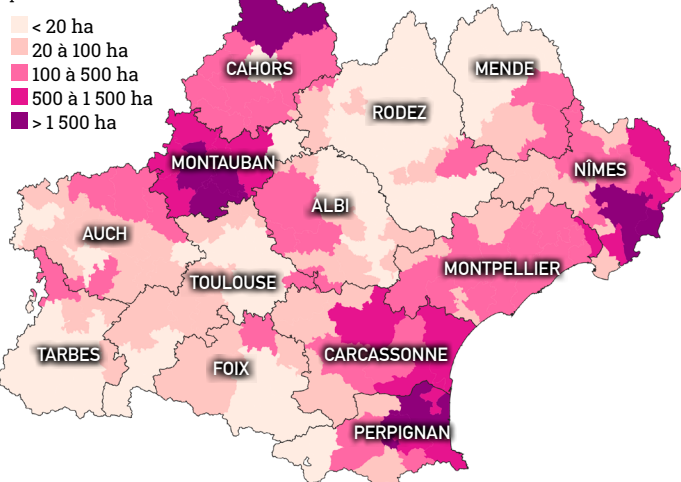
PÊCHE

Grâce à la belle dynamique de renouvellement des vergers, l'Occitanie est la seule région française qui maintient ses surfaces de pêchers. **La production est supérieure à la moyenne quinquennale** et à celle de la dernière campagne. Comme pour l'ensemble des fruits d'été, la demande n'est pas au rendez-vous, du fait d'une climatologie estivale peu propice. Les cours sont bas en début de saison puis connaissent une embellie en fin d'été, alors que la période de production se termine.

ABRICOT

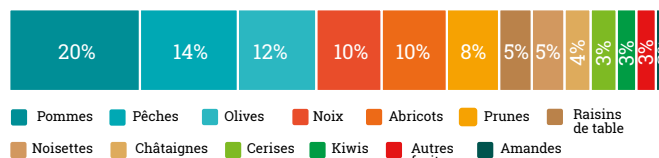
Les surfaces de verger sont toujours en baisse. Côté production, l'alternance, tout comme les températures fraîches du printemps et la sécheresse nuisent au rendement et au calibre des fruits. **La récolte est inférieure de 22% à celle de 2023 et de 19% à celle de la moyenne quinquennale**. En début de saison, la demande peine à démarrer, conséquence d'une météo fraîche. Des fruits peu sucrés sont mis sur le marché. En juin, les prix à la production sont inférieurs à ceux de 2023, mais se situent au-dessus du prix moyen observé sur la période 2018-2022. La concurrence d'abricots espagnols dont la récolte est meilleure qu'en 2023 est bien présente.

Surface en arboriculture par EPCI :



RÉPARTITION DES SURFACES FRUITIÈRES PAR EPCI

(Source : RA2020)



RÉPARTITION DES SURFACES POUR LES PRINCIPALES ESPÈCES FRUITIÈRES : 45 000 HA

(Source : SAA 2023)



1^{re} place

Pêches	51%
Amandes	40%



3^e place

Châtaignes	20%
Cerises	19%
Noix	15%



2^e place

Abricots	35%
Figues	35%
Raisins de table	33%
Kiwis	31%
Olives	28%
Noisettes	25%
Prunes	21%
Pommes	20%

Pourcentage de la surface nationale

PALMARÈS DE LA RÉGION

(Source : SAA 2023)

	Exploitations ayant un atelier fruitier significatif (yc raisin de table) *	Exploitations spécialisées fruits ou autres cultures permanentes **
nb d'exploitations (EA)	4 757	1 708
SAU moyenne /EA	40 ha	18 ha
SAU en cultures fruitières (arbo+petits fruits + raisin de table) moyenne /EA	9 ha	13 ha
SAU irriguée moyenne /EA	11 ha	10 ha
ETP totales moyenne /EA	3,3	3,6
ETP salariées moyenne/EA	0,8	0,7
% des surfaces de cultures fruitières (arbo+petits fruits + raisin de table) du RA2020	96%	46%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS FRUITIÈRES

(Source : Inosys - RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

*surface arbo + raisin de table + petits fruits >= 1ha OU surface petits fruits >= 0,25 ha OU surface raisin de table >= 1ha OU surface arbo >= 1ha

**Type INOSYS : NPV221



Plus d'infos sur :

AREFLH : www.areflh.org/ FranceAgriMer : www.franceagrimer.fr/

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 1/08/2023 ET LE 30/06/2024

(Source : Cerfrance Occitanie)

FRUITS D'ÉTÉ

LE POINT CAMPAGNE 2023

La saison des fruits d'été 2023 est marquée par plusieurs événements climatiques : pluies de printemps, tempête du 20 juin dans le Tarn-et-Garonne, orages de grêle toute la saison, qui ont créé des situations contrastées selon la zone et la production. Ce contexte peu favorable est accentué par la baisse du pouvoir d'achat des ménages.

En cerise, les intempéries du printemps ont fortement pénalisé la production (-15%/2022) et la qualité des fruits (tris importants nécessaires). Le manque d'offre dope les prix.

La production d'abricots est en hausse de 22%, mais la qualité n'est pas au rendez-vous en raison des conditions climatiques. Le pic de production de juin, mal absorbé par le marché, entraîne une baisse significative des prix et une reconnaissance d'état de crise conjoncturelle sur toute la fin de saison.

En pêche, la récolte européenne est en hausse de 10% et la concurrence espagnole est forte ; la production française est légèrement supérieure à la moyenne quinquennale. La météo est défavorable à la consommation jusqu'à début août. Les prix sont en baisse de 10% environ.

La prune est dans une situation de crise conjoncturelle dès le début août du fait de rendements variables en fonction des variétés et de conditions climatiques (pluies et chaleur) qui pénalisent la conservation des fruits. Les prix sont en nette diminution.

Baisse significative de l'EBE

La chute générale des prix a été compensée par la hausse globale de la production et des indemnités ciblées. Le produit global est en légère augmentation.

C'est la progression des charges (+15%/2022) qui grève les résultats.

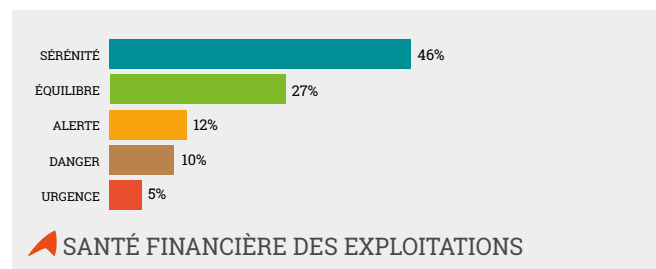
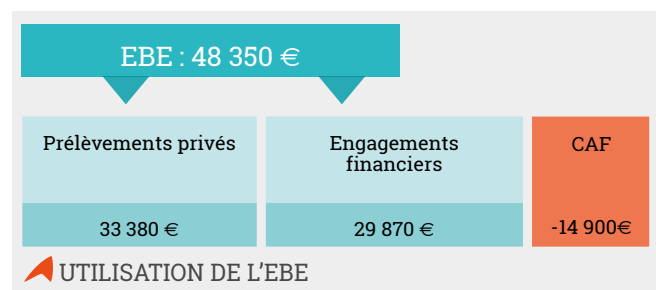
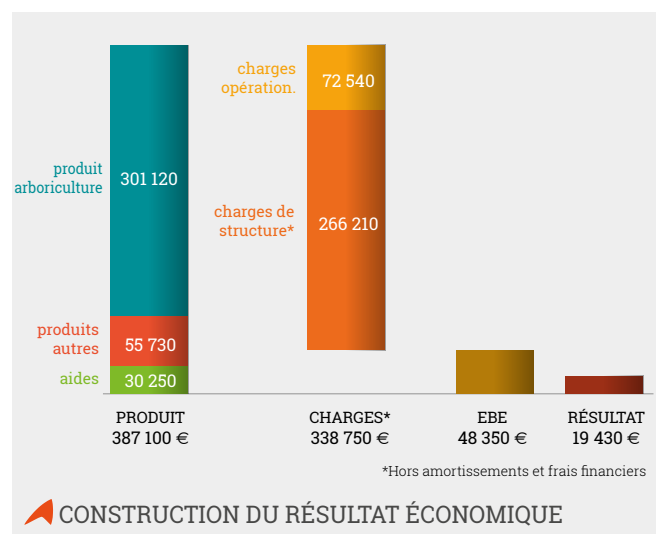
Les charges opérationnelles ont augmenté, notamment les produits phytosanitaires (climat et hausse des prix) et les assurances avec la mise en place, pour certains producteurs, de l'assurance climat.

La plus forte progression des charges est à imputer au poste main-d'œuvre salariée (+32%/2022) qui reste le poste le plus important (il représente 38% des charges de structure). Cette progression s'explique par la présence de dispositifs de protection (filets) nécessitant de la main d'œuvre, une récolte plus abondante et la hausse du SMIC.

En moyenne l'EBE, en baisse, ne couvre pas les annuités et les prélèvements privés, mais ce groupe présente de fortes disparités : 22% du groupe a un EBE négatif, alors que 18% présente un EBE supérieur à 100 K€.

Érosion de la santé financière

Le contexte 2023, en demi-teinte, a dégradé le fonds de roulement et la trésorerie nette globale. Malgré une capacité d'autofinancement négative, les exploitations ont continué à investir pour maintenir le potentiel de production et améliorer la protection contre les aléas climatiques. 73% des exploitations sont dans une bonne situation financière alors qu'elles étaient 81% l'année précédente. 15% des exploitations sont en situation d'urgence ou de danger.



L'échantillon Cerfrance

104 exploitations spécialisées dont 48% EARL, 32% individuelles, 8% de GAEC

SAU : 33 ha dont 17 ha arboricoles (dont 4.7 ha prunes, 3.7 ha abricots, 3.3 ha pêches...)

1,3 UTH familiale / 5,1 UTH salariées

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS ARBORICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2023 ET LE 30/06/2024

(Source : Cerfrance Occitanie)

FRUITS D'HIVER DOMINANTE POMMES

LE POINT CAMPAGNE 2023

Pour la pomme,

Au niveau européen, la récolte 2023 est en baisse de 3% par rapport à celle de 2022. Le 1^{er} producteur européen, la Pologne, voit sa production diminuer de 11% / à 2022. En revanche, en France, la production augmente de 10% sur un an, mais avec des évolutions très contrastées selon les régions. On observe une hétérogénéité des rendements en fonction des variétés et des lieux de production. La hausse des exportations (+18% entre août 2023 et mai 2024), et une demande intérieure plus dynamique qu'en 2022, ont eu une incidence favorable sur les prix à la production. Fin juin 2024, les stocks de pommes en France sont en hausse de 19% sur un an, mais inférieur de 6% à la moyenne 2018-2022.

Pour le kiwi,

Les conditions météorologiques défavorables ont eu un impact sur les rendements en Europe. L'Italie est le pays le plus affecté par cette baisse de rendement. En France, la baisse du volume récolté se poursuit. Le dépérissement des vergers dû aux aléas climatiques et la progression de certains ravageurs en sont les principales raisons. Les cours restent bien orientés.

Un produit arboricole supérieur, l'EBE progresse

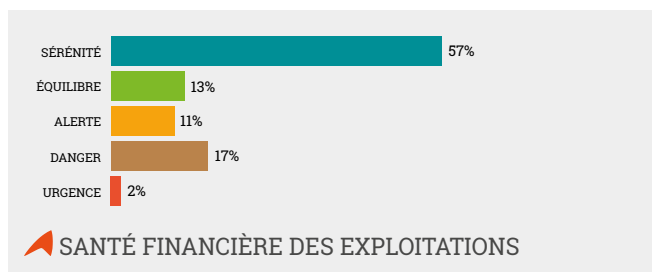
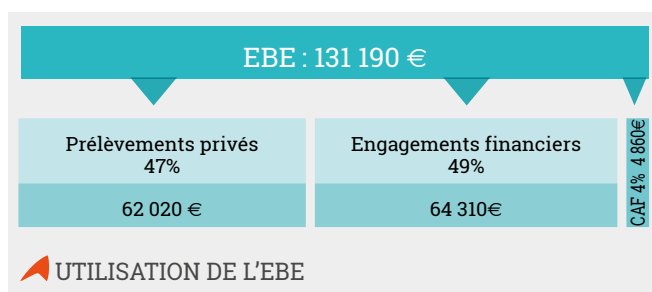
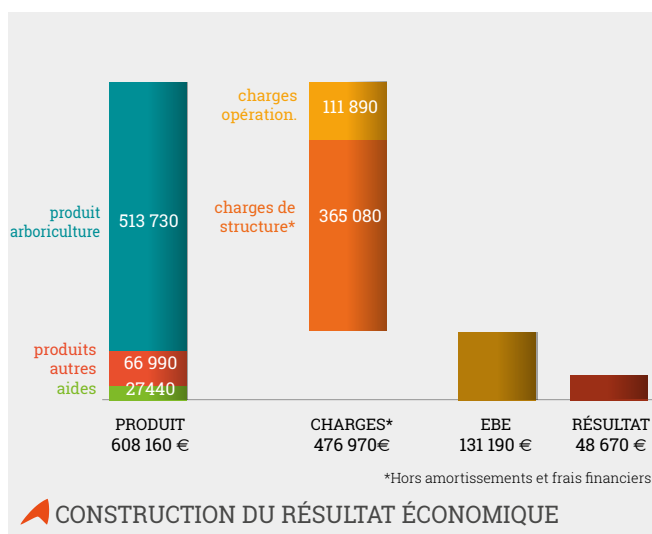
L'arrivée en production des jeunes plantations et un prix de vente des pommes en hausse expliquent l'augmentation du produit arboricole (+15%/n-1). Le produit total progresse un peu moins (+8%/n-1) du fait d'un montant d'indemnités plus faible.

Les charges augmentent également (+5%) mais plus modérément que le produit. La hausse la plus significative provient de la main-d'œuvre salariée (+8%) en raison d'un volume récolté supérieur et de la hausse des salaires. Les charges de produits phytosanitaires, taxes, cotisations et assurances ont aussi progressé.

L'EBE augmente mais on observe une grande hétérogénéité au sein de l'échantillon : 30% réalise un EBE inférieur à 50 000 € et 23% un EBE supérieur à 200 000 €. La taille de l'exploitation, les variétés cultivées, le réseau commercial... ont une forte incidence sur les performances.

Hausse continue des annuités

Le montant des investissements de ces exploitations est conséquent, les annuités absorbent quasiment la moitié de l'EBE. L'EBE demeure toutefois suffisant pour couvrir l'ensemble des besoins. Le fonds de roulement et la trésorerie ont été confortés ces dernières années ce qui entraîne une bonne santé financière pour 70% des exploitations. Toutefois, une fragilité demeure pour près d'une sur cinq.



L'échantillon Cerfrance

47 exploitations spécialisées en pomme
dont 53% EARL, 21% individuelles, 19% SCEA

SAU : 42 ha dont 28 ha arboricoles (dt 21 ha pommes, 2 ha kiwis)

1,3 UTH familiale / 9,6 UTH salariées

L'ÉLEVAGE BOVIN VIANDE

Avec près de 446 500 vaches nourrices en 2023, l'Occitanie dispose de 13% du cheptel national.

Une exploitation agricole sur 7 est spécialisée en bovins viande et plus d'une sur 4 possède des bovins. La production est principalement concentrée dans les zones de montagne et piémont. La race limousine domine (28% des effectifs de vaches reproductrices), suivie de l'Aubrac qui connaît une expansion sur toute l'Occitanie (22%) et ensuite de la race Blonde d'Aquitaine avec 18% des effectifs. Le cheptel de vaches reproductrices a diminué de 10% depuis 2018 alors que le nombre d'animaux vendus a diminué de 9% entre 2021 et 2023. La région produit 6,1% de la viande bovine nationale (y compris viande issue du troupeau laitier).

Les exploitations régionales produisent en grande majorité des broutards. Ils représentent 56% des ventes. La production de broutards est la seule à connaître une évolution positive à la fois sur un an et sur cinq ans. Les veaux gras constituent la principale production d'animaux finis. Bien qu'en légère hausse entre 2022 et 2023, leurs volumes ont reculé de 3,7% sur cinq ans. Les animaux maigres représentent 63% des mises en marché, avec une baisse de 9,6% entre 2022 et 2023.

La filière bovin viande régionale se caractérise également par une importante production sous signe officiel de qualité. Ainsi, près d'une exploitation spécialisée sur cinq produit sous SIQO : Veaux d'Aveyron et du Ségala, Génisses Fleur d'Aubrac, rosée des Pyrénées Catalanes Bœuf fermier Aubrac, Bœuf Gascon, veaux fermiers élevés sous la mère, Bœuf limousin Bœuf Blond d'Aquitaine (Label Rouge), Taureaux de Camargue (AOC), etc. La filière bio poursuit son développement avec 1 187 exploitations en bio ou conversion en 2023 (+1,45% par rapport à 2022), 35 668 vaches certifiées dont 1 192 en conversion. L'Occitanie détient 15,9% du cheptel bovin viande bio français. L'Occitanie est le berceau de plusieurs races bovines locales à vocation viande, comme la Mirandaise, la Casta ou la Lourdaise. Ces races participent à la richesse du patrimoine agricole régional.

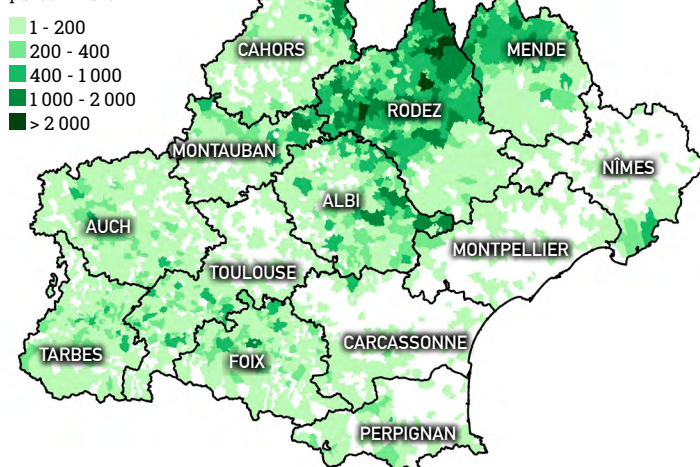
LES CHIFFRES

- 446 486 vaches allaitantes *soit 44% des UGB régionaux*
- 16 230 exploitations ont des bovins *dont 10 213 ont des vaches allaitantes*
- 1 187 exploitations certifiées AB ou en conversion
- 76 374 TEC produites *soit 6% de la production nationale y compris élevage laitier*
- 808,6 M€ de valeur produite *soit 10% du produit agricole d'Occitanie (y compris viande issue de l'élevage laitier)*

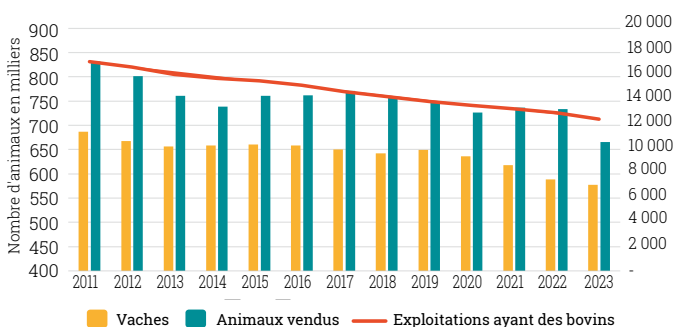
(Sources : IPG/ARSOE 2023, SAA 2023, Comptes de l'agriculture 2023, Agence Bio 2023)



Nombre de vaches nourrices
par commune :



REPARTITION DU CHEPTEL DE VACHES ALLAITANTES
(Source : IPG/ARSOE 2023)



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE VACHES, D'ANIMAUX
VENDUS ET D'EXPLOITATIONS BOVINES (Source : IPG/ARSOE)

	Exploitations ayant un atelier bovin al- laitant significatif *	Exploitations spécialisées bovins viande **
nb d'exploitations (EA)	13 030	6 875
SAU moyenne /EA	94 ha	83 ha
STH + cultures fourragères moyenne /EA	77 ha	77 ha
Nb moyen de vaches allaitantes /EA	37	46
ETP totales moyenne /EA	1,6	1,3
Nb moyen d'UGB /EA	96,2	80,7
% des vaches allaitantes du RA2020	98%	63%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE
(Source : Inosys - RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

* nb de vaches allaitantes >=10 OU nb de bovins à l'engraissement >=10

**Type INOSYS: NEH1211

FAITS MARQUANTS 2024

En 2024, la filière bovin viande a été marquée par une double épizootie (MHE et FCO) qui a fragilisé les cheptels. Malgré ce contexte sanitaire difficile, les prix sont restés élevés grâce à une offre limitée. Les coûts de production ont légèrement diminué par rapport à 2022-2023, mais restent au-dessus de la moyenne quinquennale. La décapitalisation du cheptel se poursuit, bien qu'elle semble ralentir. La baisse continue des abattages, notamment pour les vaches de réforme et les veaux de boucherie, a entraîné une diminution des volumes disponibles. Les prix élevés ont permis de compenser partiellement ces baisses, mais le chiffre d'affaires global de la filière reste impacté, avec une perte estimée à 7,5 millions d'euros pour les veaux de boucherie. En revanche, le marché des broutards a bien résisté, bénéficiant d'une demande dynamique en Italie, ce qui a permis d'augmenter le chiffre d'affaires de 17 millions d'euros.

Plus d'infos sur : Chambre régionale d'agriculture :

https://occitanie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/265_chambre_dagriculture_-_occitanie/Interface/Doc/INOSYS/fts_ra2020_en_ayant_bv.html

Institut de l'élevage : <https://idele.fr/filiere/bovin-viande>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN VIANDE

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2023 ET LE 30/06/2024

(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2023

En 2023, la baisse de la production de bovins finis s'accroît (-5,3%/2022), conséquence de la poursuite de la décapitalisation. La diminution est plus marquée pour les vaches de réforme (-7,4%), que pour les jeunes bovins (-1,5%). La consommation des ménages continue de diminuer en 2023 (-2,3%). Le manque d'offre permet un maintien des cours pour les vaches de réforme « R », cependant les cours de la catégorie « O » baissent à partir du mois de septembre.

Au niveau des broutards, l'année 2023 se caractérise par un manque d'offre, avec une chute des exportations de 7,1%, principalement vers l'Algérie et l'Italie. Les moindres disponibilités contribuent à maintenir les cours à un niveau élevé : 3,79 €/kg pour les mâles limousins de plus de 350 kg.

À partir du mois de septembre, le bassin Pyrénéen est touché par la Maladie Hémorragique Epizootique (MHE). Cette maladie vectorielle en provenance d'Espagne a affecté la productivité et la reproduction du cheptel bovin ; les incidences seront plus visibles sur la campagne 2024 mais ce contexte sanitaire a entraîné la fermeture du marché algérien et a perturbé le marché du broutard sur la fin de l'année.

Une hausse des prix qui fait progresser le produit bovin

À échantillon constant, l'effectif des animaux reproducteurs a baissé de 7% entre 2022 et 2023. Le prix des réformes progresse de 217 €/vache pour atteindre 2011 €. Le nombre de veaux vendus progresse de 10%, avec une augmentation de la valorisation de 126 €/veau pour arriver à 1347 €. Dans ce contexte favorable, le produit courant progresse de 8% pour atteindre 174 000 €.

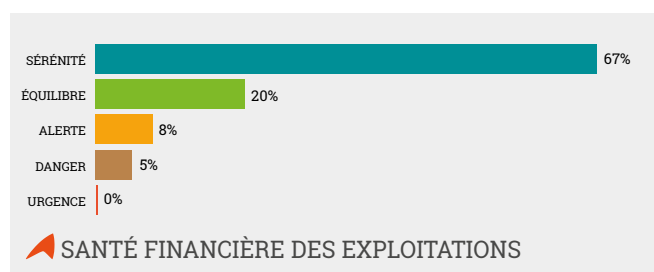
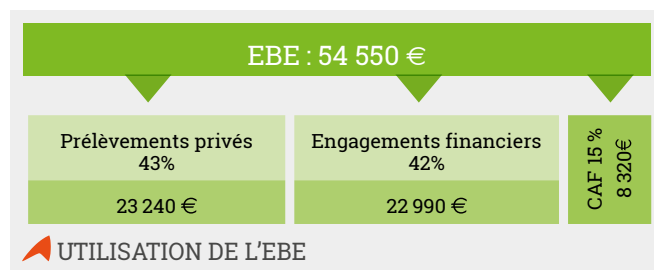
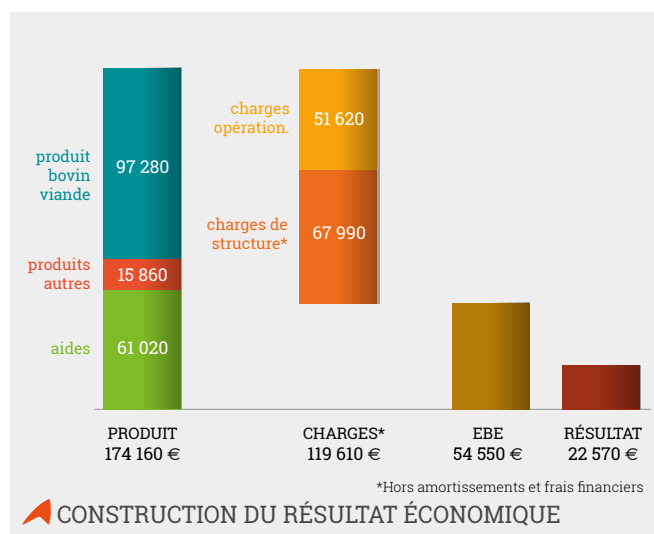
Les charges opérationnelles augmentent de 13%, poussées notamment par le poste aliment (+9%). Les charges de structure progressent de 5% en moyenne : cotisations sociales (+8%), frais généraux (+7%), charges de mécanisation (+4%).

L'EBE augmente et permet une gestion cohérente

Dans ce contexte de hausse de produit, l'EBE s'améliore de 6% pour atteindre 54 550 € soit 755 €/vache. L'échantillon présente une certaine disparité : 200 exploitations ont un EBE inférieur à 400 €/vache et 155 un EBE supérieur à 1 200 €/vache. Les annuités et frais financiers absorbent 42% de l'EBE. Les prélèvements privés se maintiennent pour atteindre 15 750 €/UTHF. La capacité d'autofinancement progresse à 8 320 €.

Une situation financière assainie

Le taux d'endettement global reste stable à 33%. Le fonds de roulement permet de financer un an du cycle de charges. La situation financière des exploitations s'assainit : 88% de l'échantillon est classé en « sérénité » ou « équilibre ».



L'échantillon Cerfrance

1209 exploitations spécialisées
dont 44% individuelles, 35% GAEC, 18% EARL

SAU : 124 ha dont 113 ha de SFP

1,6 UTH familiale / 0,1 UTH salariée

Troupeau moyen : 72 vaches allaitantes

L'ÉLEVAGE BOVIN LAIT

En 2023, la région Occitanie comptabilisait 111 051 vaches laitières pour une production de 591,4 millions de litres de lait soit 2.5% des volumes nationaux.

La production est concentrée dans le sud du Massif central (Aveyron, Lot, Lozère et Tarn) et dans les Pyrénées pour une plus faible part.

Depuis plusieurs années, **la production laitière est en perte de vitesse**. Cette diminution est constatée pour tous les départements à des niveaux variables. Entre 2013 et 2023, elle a diminué de 33% au niveau régional cachant de fortes disparités entre départements : les plus grandes baisses ont été observées dans le Gers (65,21%), le Gard (52,24%) et le Tarn-et-Garonne (49,25%), avec des diminutions bien supérieures à la moyenne régionale. D'autres départements ont enregistré des baisses importantes, comme la Haute-Garonne (46,87%), les Hautes-Pyrénées (43,08%) et l'Aude (42,37%), avec des réductions de 40% à 50%. Les départements de l'Ariège (40,85%), des Pyrénées-Orientales (40,22%) et du Tarn (38,10%) ont également observé des baisses notables, mais moins sévères. En revanche, l'Hérault (35,78%), la Lozère (21,40%) et l'Aveyron (21,07%) ont vu des baisses plus modérées.

En 2023, l'Occitanie compte 2 802 exploitations ayant au moins 5 vaches laitières. Entre 2010 et 2020, la région a enregistré une diminution de son nombre de producteurs laitiers de 35%. Dans ce contexte de déprise laitière, des stratégies de démarcation du lait se développent, comme La Brique Rose, Cant'Avey'Lot, Monlait et Lait Blanc des Hautes-Pyrénées. La collecte de lait certifié AB a fortement progressé, passant de 6,7 millions de litres en 2011 à près de 57 millions en 2021. Cependant, la dynamique s'inverse en 2022 : pour la première fois en dix ans, une baisse est enregistrée, de l'ordre de 4%. La tendance se confirme en 2023, avec une collecte estimée à 49 millions de litres. Les départements de l'Aveyron, de la Lozère et du Tarn représentent 79% de la collecte bio régionale. L'agriculture biologique représente 9% du total livré à l'industrie. En 2023, l'écart de prix entre le lait conventionnel et le lait biologique a fortement diminué, il est de 27 €/1 000 litres en moyenne sur l'année contre 114 €/1 000 litres en moyenne depuis 2015.

Cernant la transformation laitière, il existe aussi quelques SIQO mais les volumes concernés sont relativement modestes : Laguiole, Bleu des Causses, Tomme des Pyrénées.

LES CHIFFRES

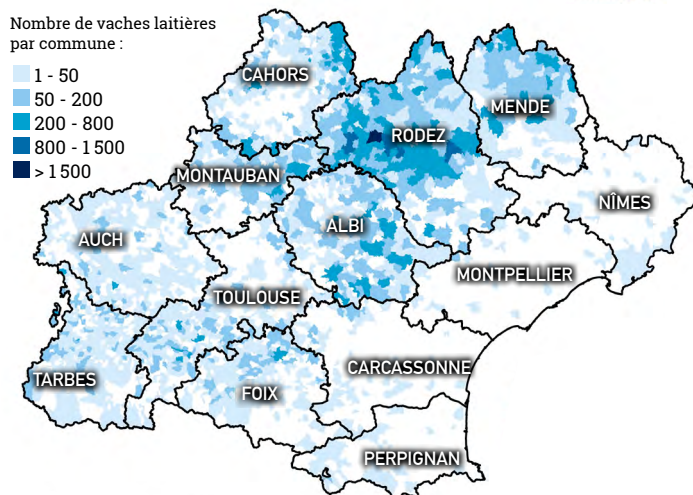
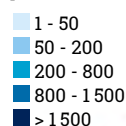
- 111 051 vaches laitières *soit 16% des UGB régionaux*
- 2 802 exploitations ayant au moins 5 vaches laitières
- 361 exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- 591,4 millions de litres de lait produit *soit 2,5% de la production nationale dont 96% sont livrés à l'industrie*
- 296,5 M€ de valeur produite *soit 4% du produit agricole d'Occitanie*

(Sources : SAA 2023, IPG/ARSOE 2023, Comptes de l'agriculture 2023, Agence Bio 2023)

Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE

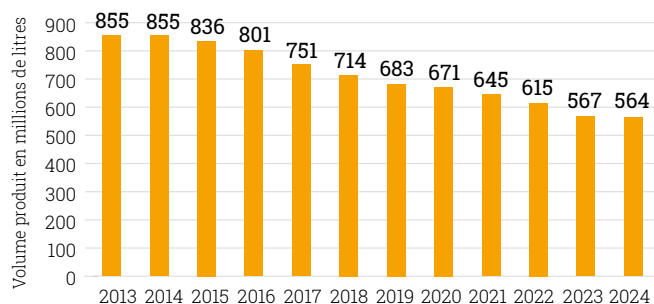


Nombre de vaches laitières par commune :



REPARTITION DU CHEPTEL DE VACHES LAITIÈRES

(Source : IPG/ARSOE 2023)



COLLECTE RÉGIONALE DE LAIT DE VACHE DE 2013 À 2024

(Source : Enquête Mensuelle Laitière FAM)

	Exploitations ayant un atelier bovin laitier significatif *	Exploitations spécialisées bovins lait **
nb d'exploitations (EA)	2 589	1 118
SAU moyenne /EA	93 ha	73 ha
STH + cultures fourragères moyenne /EA	73 ha	62 ha
Nb moyen de vaches laitières /EA	43	48
ETP totales moyenne /EA	1,9	1,8
Nb moyen d'UGB /EA	114,8	95,7
% des vaches laitières du RA2020	99%	47%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

(Source : Inosys - RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

* Selon la définition INOSYS : nb de vaches laitières >=5

** Type INOSYS : NEH2211

FAITS MARQUANTS 2024

Poursuite du recul de la dynamique biologique

Entre 2023 et 2024, les volumes régionaux de lait de vache livrés à l'industrie enregistrent une baisse de 0,8%. L'agriculture biologique représentait 9% du total livré en 2024 par les producteurs de la région avec 48 millions de litres livrés à l'industrie, soit -1,3% par rapport à 2023. Le prix du Lait Bio suit les cours de 2023 et repasse au-dessus du conventionnel depuis juin 2024.



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BOVIN LAIT

EXERCICE CLOS ENTRE LE 01/07/2023 AU 30/06/2024

(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2023

En conséquence de la poursuite de la baisse du cheptel (même si l'on note un repli de cette baisse en 2023), la collecte diminue de nouveau en France. Les fabrications de crème et ultra-frais sont dynamiques. La consommation résiste, même si les prix de ces produits restent élevés. En résulte une bonne tenue du prix du lait sur la campagne.

Cependant, la période est toujours marquée par l'inflation qui se poursuit sur début 2023 avec une stabilisation à un niveau élevé en fin d'année. Les coûts de production poursuivent donc leur progression (+6%).

Au niveau du lait biologique, la collecte baisse pour la première année. La consommation se stabilise après une baisse post COVID, mais l'équilibre offre-demande est encore défavorable aux producteurs.

Une hausse des produits absorbée par l'inflation sur les charges

Grâce à de meilleures conditions climatiques et à un prix du lait qui a augmenté entre 2022 et 2023, les produits animaux et végétaux sont en hausse. En effet, le prix moyen du lait était de 477 € /1000 l. en 2023 soit une hausse de 30 € par rapport à 2022 à échantillon constant.

En parallèle, on constate une hausse significative des charges opérationnelles et des charges de structures. L'inflation amorcée en 2022 continue sa progression en 2023. Les postes les plus impactés sont les charges d'engrais (+33%), d'aliment (+10%), la mécanisation (+6%) et les assurances (+11%).

Au final, l'EBE diminue de 7% à échantillon constant. La hausse des produits n'a donc pas permis de couvrir la hausse des charges.

Stabilisation des emprunts pour faire face à la hausse des charges

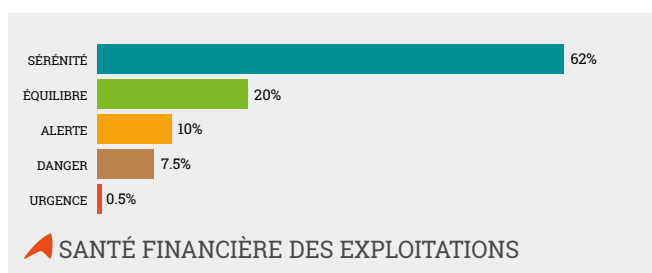
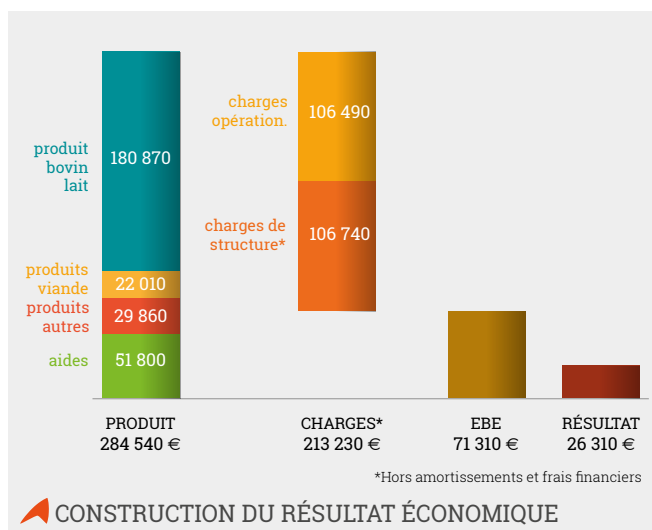
Dans ce contexte inflationniste, les exploitations bovins lait ont maintenu un niveau constant d'annuités par rapport à 2022. Les prélèvements privés sont eux aussi restés stables. La capacité d'autofinancement s'est donc dégradée.

Une situation financière fragilisée

La proportion d'éleveurs disposant d'une situation financière sereine ou équilibrée a diminué, passant de 86% des exploitations en 2022 contre 82% en 2023*.

Dans le même sens, on constate une hausse du nombre d'exploitations en situation de danger ou en urgence. En effet, elles représentent 8% en 2023 alors qu'elles étaient de 3.5% en 2022*. La hausse des charges a donc impacté la trésorerie nette globale des exploitations, les rendant encore plus fragiles.

*sur l'échantillon constant



L'échantillon Cerfrance

510 exploitations spécialisées
dont GAEC 50%, individuelles 30%, EARL 18%

SAU : 100 ha dont 82 ha de SFP

59 vaches laitières

380 000 L de lait vendus par exploitation, soit 6 428 l. par vache à un prix moyen de 477€/1000 l.

2 UTH familiales / 0,3 UTH salariée

L'ÉLEVAGE OVIN VIANDE

Issue des territoires défavorisés, la production d'Occitanie représente 22% du cheptel national, soit plus de 662 100 brebis allaitantes et se place au 1^{er} rang des régions de France.

Il s'agit d'une zone traditionnelle de production. **Cette production se concentre dans les territoires défavorisés** sur le plan pédo-climatique comme le Nord de la région (Lot, Aveyron, Lozère et Tarn) ou très accidentés comme le massif Pyrénéen. Ces quatre départements détiennent plus de la moitié des brebis allaitantes, le département du Lot comptant à lui seul près du quart des effectifs régionaux. Un nombre encore important d'exploitations conserve des troupeaux modestes (moins de 50 brebis allaitantes) bien que la taille moyenne s'accroisse régulièrement. Les exploitations sont considérées comme professionnelles au-delà de 50 brebis allaitantes. Le Lot dispose du troupeau moyen le plus important (237 brebis), ce dernier étant plus petit dans les Pyrénées (99 brebis).

La filière régionale est bien structurée et compte 7 OPC (Organisation de Producteurs Commerciales) et 2 OPNC (Non Commerciales). Elle est caractérisée par de **nombreux signes officiels de qualité mis en place pour développer une valeur ajoutée indispensable à la rentabilité de cette production** : Label Rouge avec l'agneau fermier des pays d'Oc, l'agneau fermier Lou Paillol, l'agneau fermier Sélection des Bergers, l'agneau Laiton, l'agneau fermier du Quercy (également IGP), AOP avec le Mouton Barèges Gavarnie, et enfin IGP avec les agneaux de Lozère, de l'Aveyron et des Pyrénées (agneau de lait et agneau lourd).

La dynamique des conversions en Agriculture Biologique observée depuis quelques années se poursuit. Près de 6% d'élevages en AB ou en cours de conversion supplémentaires sont recensés entre 2021 et 2022.

Occitanie est également le berceau de nombreuses races ovines viandes classées au Conservatoire du Patrimoine Biologique Régional qui font l'objet d'actions spécifiques visant leur sauvegarde : Castillonnaise, Lourdaise, Montagne Noire, Raïole, Causse de Garrigues et Rouge du Roussillon.

LES CHIFFRES

- 662 100 brebis allaitantes en 2023
- 3 256 exploitations ont un troupeau de 50 brebis allaitantes et plus en 2020
- 690 exploitations en AB ou en cours de conversion en 2022
- 36 065 tonnes équivalent carcasse de viande produite en 2024 *soit 35% de la production nationale*
- 393,7 M€ de valeur produite en 2022 *soit 5% du produit agricole d'Occitanie*

FAITS MARQUANTS 2024

En 2024, la production mondiale de viande ovine marque le pas pour l'ensemble des pays producteurs notamment en Europe avec une baisse de volume observée au Royaume-Uni, en Irlande, en France et en Espagne. Cette offre limitée a tiré les prix vers le haut. Les coûts de production sont restés élevés même s'ils tendent à diminuer par rapport aux deux années précédentes. Occitanie n'échappe pas à la tendance globale avec une baisse du volume total d'ovins abattus assez nette. Dans le même temps, la baisse de consommation de viande ovine s'est poursuivie à l'échelon national dans un contexte où le cours de l'agneau a atteint de très hauts niveaux.

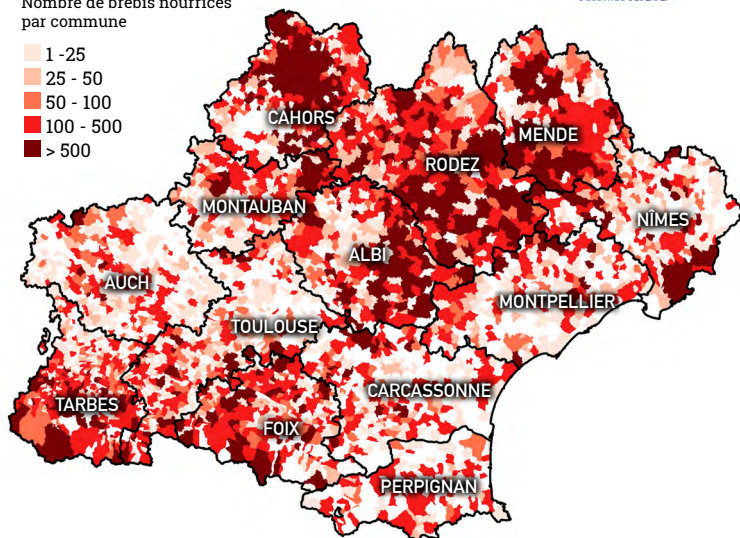
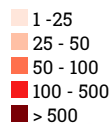
Il est encore difficile d'évaluer les conséquences que va avoir l'épizootie de FCO qui a frappé une partie de ce territoire en 2024 sur les futurs volumes produits.



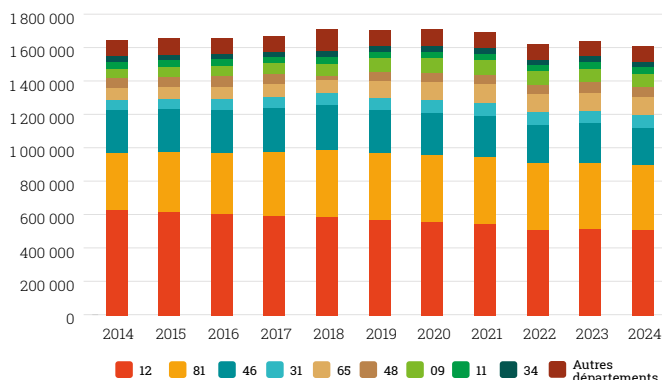
Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE



Nombre de brebis nourrices par commune



REPARTITION DU CHEPTEL OVIN ALLAITANT (Source : BDNI 2023)



ÉVOLUTION DU NOMBRE D'AGNEAUX* PRODUITS PAR DÉPARTEMENT (Source : SAA)

*agneaux de lait et autres agneaux

	Exploitations ayant un atelier ovin allaitant significatif *	Exploitations spécialisées ovines ou caprines **
nb d'exploitations (EA)	3 256	1 684
SAU moyenne /EA	97 ha	81 ha
STH + cultures fourragères moyenne /EA	85 ha	77 ha
Nb moyen de brebis allaitantes /EA	204	209
ETP totales moyenne /EA	1,5	1,2
Nb moyen d'UGB /EA	53,3	38,3
% des brebis allaitantes du RA 2020	94%	50%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVIN VIANDE

(Source : Inosys - RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

*nb de brebis allaitantes >=50

**Type INOSYS: NEH1212

Plus d'infos sur :
Chambre régionale d'agriculture :



Institut de l'élevage : <https://idele.fr/filières/ovin-viande>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVIN VIANDE

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2023 ET LE 30/06/2024

(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2023

L'offre ovine est toujours orientée à la baisse, avec un repli de -10% sur le volume total d'ovins abattus en Occitanie entre 2022 et 2023. Cela concerne notamment les abattages d'ovins de réforme, en baisse de 18%. À l'international l'offre est également limitée.

La consommation de viande ovine par les ménages français continue elle aussi à baisser : -2.3% entre 2022 et 2023 (elle avait déjà diminué de 15.2% entre 2021 et 2022).

Ce rapport offre/demande déséquilibré est favorable au cours de l'agneau, qui continue donc à progresser et atteint un niveau record.

La hausse des charges impacte négativement l'EBE

Dans ce contexte favorable, le prix moyen de l'agneau progresse légèrement pour atteindre en moyenne de 144 €/agneau. Le nombre d'agneaux vendus se maintient malgré une légère baisse de l'effectif de brebis ; le produit ovin s'élève ainsi à 178 €/brebis (+3%/2022). Le niveau d'aide reste stable, il représente 44% du produit d'exploitation.

Les charges sont en hausse (+5%/2022), notamment les charges opérationnelles. Le poste engrais est en hausse de 38% du fait de l'augmentation record du prix de l'engrais. La hausse des charges de structures (+4%/2022) est liée en partie aux frais de mécanisation et d'assurance.

Avec un produit plutôt stable et des charges en hausse, l'EBE baisse de 9% et atteint 51 350 €, soit 107 €/brebis. L'efficacité économique se situe à 28% sur cette campagne.

Une utilisation équilibrée de l'EBE

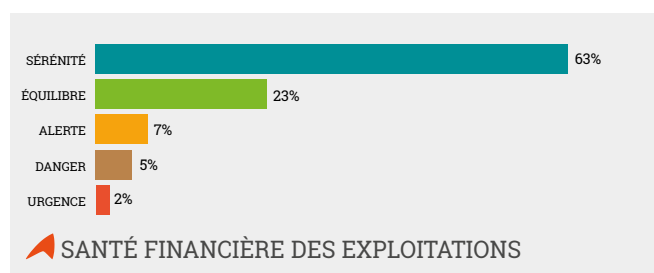
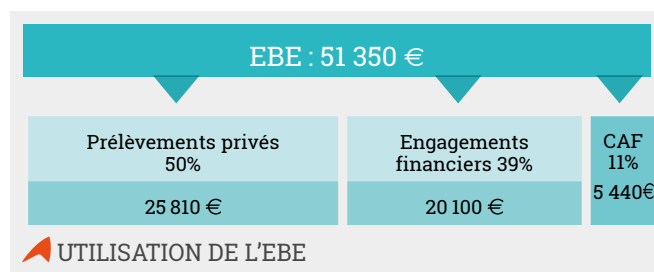
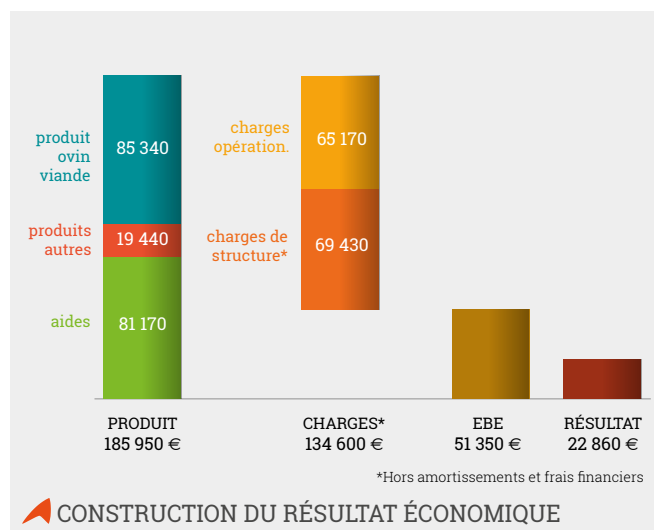
L'EBE est d'abord utilisé à près de 40% pour rembourser les annuités, dont le montant reste stable. Les prélèvements privés, qui avaient légèrement augmenté en 2022, consomment 50% de l'EBE, soit un montant prélevé de 15 550 € par UTH familiale.

L'exploitation dégage donc une capacité d'autofinancement de 5 440 €, soit 11% de l'EBE, en légère augmentation par rapport à 2022.

Les investissements réalisés au cours de la campagne ont mobilisé un montant d'autofinancement équivalent à la capacité d'autofinancement ; la trésorerie reste stable.

Une santé financière plutôt saine

86% des exploitations étudiées sont dans une situation financière considérée comme saine, malgré un léger retrait des exploitations classées en « sérénité » (-13%/2022). On observe toujours des exploitations en situation critique, avec une légère hausse des exploitations classées en « danger ».



L'échantillon Cerfrance

177 exploitations spécialisées
dont 33% individuelles, 41% GAEC, 24% EARL

SAU : 195 ha dont 175 ha de SFP dont 70 ha de landes

1,7 UTH familiale / 0,2 UTH salariée

Troupeau : 478 brebis soit 257 brebis/ UTH

Prix moyen de l'agneau de boucherie : 144€

L'ÉLEVAGE OVIN LAIT

Avec près de 792 000 brebis

laitières (brebis ayant mis bas) et une collecte pour l'année 2023/2024 s'élevant à plus de 216 millions de litres (soit 75% de la collecte nationale), **l'Occitanie se classe à la tête des régions productrices de lait de brebis.**

La production, conventionnelle et biologique, est largement concentrée dans la zone AOP Roquefort, principalement dans l'Aveyron, le Tarn et la Lozère. Ces trois départements détiennent 95% des brebis laitières et produisent 96% de la production totale de la région. La zone reconnue pour l'AOP Roquefort et l'IGP Pérail s'étend également sur une partie des départements de l'Aude, de l'Hérault et du Gard. À noter qu'en 2025, l'AOP Roquefort fête ses 100 ans. Il s'agit de la première Appellation d'Origine de l'histoire ! Hors zone AOP Roquefort, les producteurs sont plutôt orientés sur la fabrication de produits fermiers et la vente directe.

En 2020, la région Occitanie comptait 1 874 exploitations ayant au moins 25 reproducteurs en ovins lait. Au cours des dix dernières années, la région a enregistré une diminution de son nombre de producteurs ovins laitiers d'environ 10%. En parallèle, les effectifs de brebis laitières sont en baisse (-3%) et la production régionale a progressé de 13% tirée par le Tarn-et-Garonne (+27%), l'Aveyron (+15%) et la Lozère (+13%). C'est à partir de la campagne 2016, première campagne effective de la mise en place d'un nouveau système de gestion des volumes et des prix, que la hausse de la production a été la plus marquée et passe au-dessus de 200 millions de litres collectés.

LES CHIFFRES

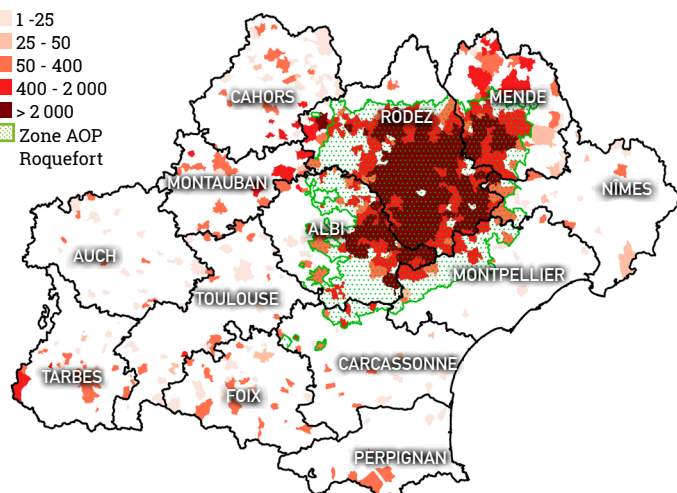
- 791 787 brebis laitières (brebis ayant mis bas) ; soit 54% du cheptel national
- 1 874 exploitations ont des ovins lait (*troupeaux de 25 reproducteurs et plus*)
- 332 exploitations certifiées AB ou en cours de conversion
- 215,7 millions de litres produits (soit 75,2% de la production nationale) *dont 99% sont livrés à l'industrie*
- 207,8 M€ de valeur produite (produit lait uniquement) soit 2,6% du produit agricole d'Occitanie

(Sources : SAA 2024, IPG/ARSOE 2023, Comptes de l'agriculture 2022, Agence Bio 2023, Enquête mensuelle laitière SSP-France AgriMer)

Pour la campagne 2023/2024, la collecte interprofessionnelle de Roquefort qui représente 77% de la collecte régionale, s'élève à 163 millions de litres soit une diminution de 4,7% par rapport à 2022-23. Côté fabrications, la production en fromage de Roquefort est en baisse de plus de 6,5% en 2024 par rapport à 2023.

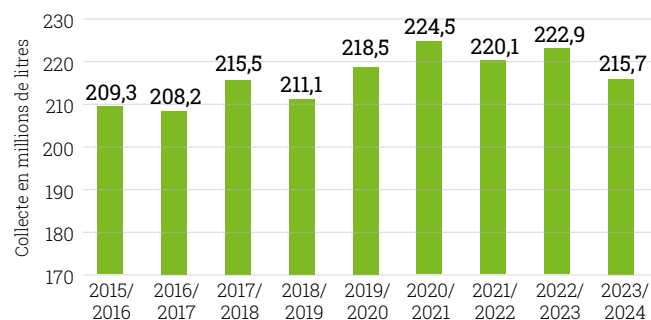
Ces dernières années, on assiste à un développement de la production de lait de brebis certifiée AB, porté par le développement de l'ultra-frais. En 2023, l'Occitanie compte 332 exploitations produisant du lait de brebis en AB ou en cours de conversion. La filière voit son développement ralentir avec une quasi-stabilité du nombre de ferme et une baisse de 4% de brebis par rapport à l'année précédente. Le cheptel d'Occitanie représente 70% du cheptel bio français et près de 16% du cheptel de brebis laitières totales de la région. 90% du lait de brebis bio de la région est produit sur les départements de l'Aveyron et de la Lozère. Le lait bio représente 14% du lait livré à l'industrie soit 30,1 millions de litres en légère régression par rapport à l'année précédente.

Nombre de brebis laitières par commune



Cette page a été réalisée en collaboration avec IDELE

REPARTITION DU CHEPTEL OVIN LAITIER (Source : IPG-ARSOE 2023)



COLLECTE RÉGIONALE DE LAIT DE BREBIS

(Source : Enquête mensuelle laitière SSP-France AgriMer)

	Exploitations ayant un atelier ovain laitier significatif *	Exploitations spécialisées ovins ou caprins **
nb d'exploitations (EA)	1 874	1 233
SAU moyenne /EA	121,3 ha	98,7 ha
STH + cultures fourragères moyenne /EA	102,4 ha	84,2 ha
Nb moyen de brebis laitières /EA	377	357
ETP totales moyenne /EA	2,4	2,1
Nb moyen d'UGB /EA	82,7	66,8
% des brebis laitières du RA 2020	100%	62%

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS OVIN LAIT

(Source : Inosys - RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

*nb de brebis laitières >=25

**Type INOSYS: NEH2213

FAITS MARQUANTS 2024

En 2024, les livraisons de lait de brebis ont été en légère baisse par rapport à 2023. Elle a diminué de 3,4% en Occitanie. En parallèle le nombre de livreurs a également diminué dans notre région. Les fabrications ont dans le même temps marqué le pas (baisse principalement pour le Roquefort). Les achats des ménages en produits laitiers de brebis ont également diminué. Bonne nouvelle pour la filière, l'IPAMPA lait de brebis est en baisse de 4,2% pour la campagne écoulée, bien qu'il reste à un niveau élevé. Le prix réel du lait de brebis a connu également une augmentation.

Comme pour les autres filières de ruminants, le fait marquant de cette année reste la propagation rapide de la FCO en Occitanie. Les perspectives pour 2025 restent incertaines face à cette menace sanitaire.

Chambre régionale d'agriculture :



https://occitanie.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/265_chambre_dagriculture_-_occitanie/Interface/Doc/INOSYS/fts_ra2020_en_ayant_ol.html

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS OVIN LAIT

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2023 ET LE 30/06/2024
(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2023

En Occitanie, durant la campagne laitière d'octobre 2022 à septembre 2023, le volume de lait commercialisé a progressé malgré la poursuite de la diminution du nombre de producteurs. La part du lait bio diminue légèrement par rapport à 2022. Le prix moyen de l'agneau de lait a été plus faible qu'en 2022. La consommation des ménages a chuté sur l'ensemble des produits issus du lait de brebis.

Plus de produit, mais aussi plus de charges ; l'EBE progresse faiblement

Le produit animal s'accroît en 2023 grâce à l'augmentation du prix du lait (+10% soit +102 € aux 1 000 litres) et à une hausse du volume de lait produit par brebis (+3%). En revanche, la baisse du prix de l'agneau de lait fait chuter le produit viande de 14%. Grâce à des conditions climatiques plus favorables, le produit végétal (foins, céréales) a nettement progressé. Les aides ont peu évolué et assurent 24% du produit total. Au final, le produit progresse d'un peu plus de 9%.

La hausse des charges est conséquente en 2023 par rapport à 2022 : +18% pour les charges opérationnelles et +6.7% pour les charges fixes. Les plus fortes hausses sont à enregistrer pour les engrais, les semences et les aliments (+26%, +25% et +21%). Le coût alimentaire connaît de forts écarts entre les exploitations. Les structures maîtrisant ce poste obtiennent l'EBE le plus élevé aux 1 000 litres.

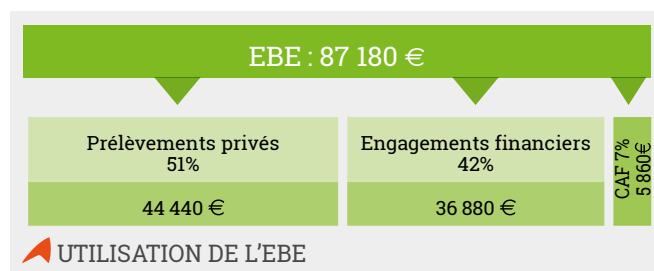
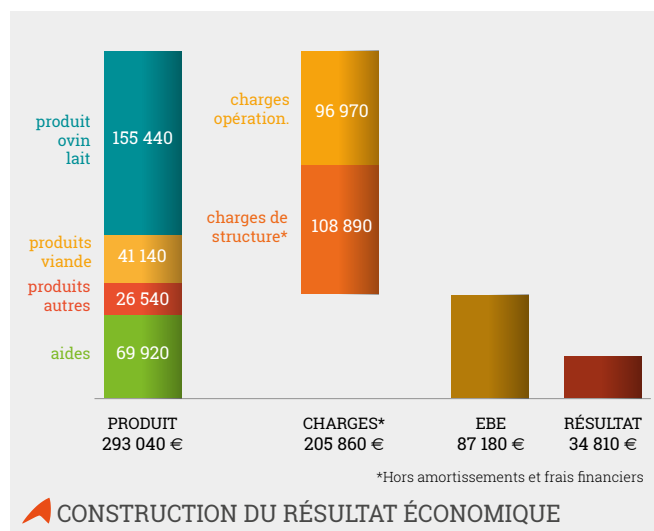
L'efficacité économique (ratio EBE/ produit) se réduit, passant de 32% à 30%. Le coût de production a nettement augmenté réduisant la progression de l'EBE (+ 2 400 €) ; le revenu courant suit la même tendance.

Stabilité des annuités, la marge de sécurité s'améliore

Le remboursement des annuités absorbe 42% de l'EBE. Comme en 2022, on observe une modération des investissements (-18% / à n-1). Ils s'élèvent à 38 408 € et leur financement est assuré à 74% par des emprunts.

Une situation financière saine

Le fonds de roulement s'améliore, il assure le financement de 8 mois du cycle de charges. 78% des exploitations bénéficient d'une situation financière très saine.



L'échantillon Cerfrance

620 exploitations spécialisées (dont 14% en bio), dont 63 % GAEC, 20 % individuelles et 16 % EARL

SAU : 129 ha avec 107 ha de SFP dont 22 ha de landes

1,9 UTH familiale / 0,5 UTH salariée

Troupeau : 396 brebis

133 260 l. de lait vendus soit 337 l./brebis

Prix moyen du lait : 1126 €/1 000 l.

L'ÉLEVAGE CAPRIN

L'Occitanie, troisième région française en nombre de chèvres,

détient 14,2% du cheptel de chèvres françaises et **produit 12% de la production de lait nationale ainsi que 11,5% des fabrications de produits fermiers**. Deux logiques de production différentes se retrouvent dans les exploitations : les spécialisées livreurs et les spécialisées fromagers qui transforment le lait en fromage.

En 2024, 67,4 millions de litres de lait ont été livrés à l'industrie. La production est concentrée dans quatre départements qui livrent à eux seuls 90% du lait : l'Aveyron (56% des livraisons), le Lot (13,5%), le Tarn-et-Garonne (12,1%) et le Tarn (8,5%). Sur les 10 dernières années, le volume régional produit pour l'industrie a bondi de 26%. Après une période de crise de 2011 à 2014, la production de lait de chèvre destinée à l'industrie s'est développée jusqu'à fin 2023. Cette croissance liée à la demande des consommateurs pour le lait d'origine France a favorisé une bonne dynamique d'installation sur les cinq dernières années.

Dans les départements du Lot, du Gard, de l'Hérault, de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées la production est, elle, majoritairement orientée vers la fabrication de produits fermiers, avec 60% des volumes à destination de la transformation fermière.

Dans la région, on trouve trois SIQO en fromages de chèvre à forte notoriété : l'AOP Rocamadour dans le Lot et l'AOP Pélardon dont la zone d'appellation couvre une partie de l'Hérault (Montagne Noire et Garrigues), du Gard (Cévennes et Garrigues), de la Lozère (Cévennes) et de l'Aude (Corbières audoises) et l'IGP Tomme des Pyrénées.

LES CHIFFRES

- 151 741 chèvres ayant mis bas
- 885 exploitations ont un atelier caprin significatif
- 345 exploitations certifiées AB ou en conversion
- 88,7 millions de litres produits *soit 12% de la production nationale*
- 97,8 M€ de valeur produite *soit 1,3% du produit brut total agricole d'Occitanie*

(Sources : SAA 2024, IPG/ARSOE 2023*, Comptes de l'agriculture 2023, Agence Bio 2024)

*BDNI 2023 : alimentée par les EDE, traitement Institut de l'Élevage, troupeaux déclarants au moins 50 reproducteurs (chèvres, boucs et chevrettes de plus de 6 mois)

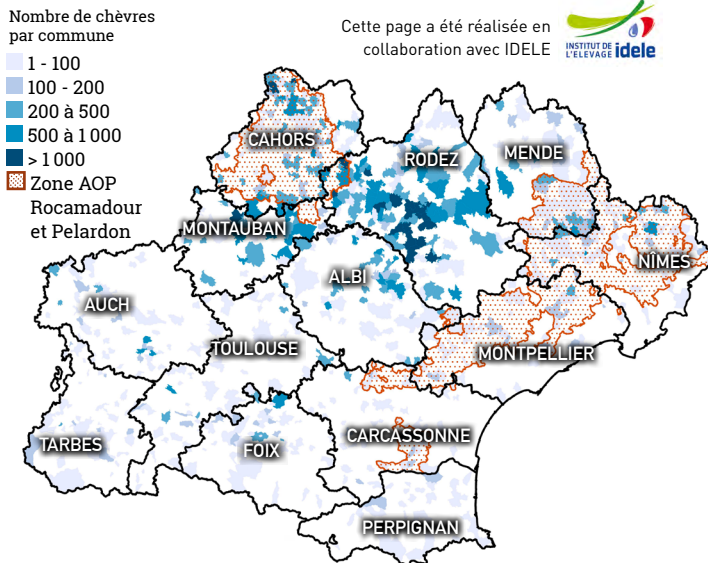
La filière caprine fait figure d'exception chez les ruminants : c'est la seule filière pour laquelle le nombre de structures est en hausse. L'Occitanie compte 885 exploitations caprines, soit 66% de plus par rapport à 2010. La production de lait de chèvre certifié AB est également dynamique. En 2024, la région compte 345 exploitations caprines en AB ou en conversion (+5% par rapport à 2023). 18% du cheptel bio français est occitan.



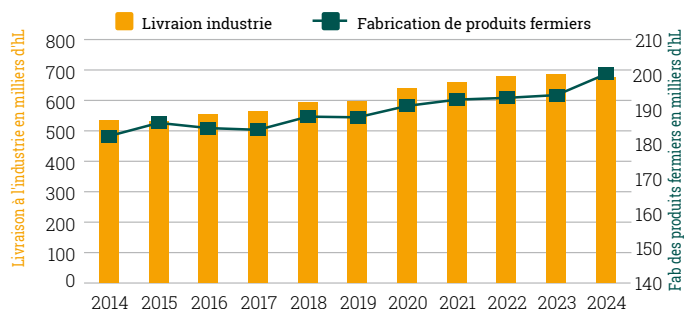
Nombre de chèvres par commune



Zone AOP Rocamadour et Pélardon



REPARTITION DU CHEPTEL CAPRIN (Source : IPG/ARSOE 2023)



PRODUCTION DE LAIT DE CHÈVRE (Source : SAA)

	Exploitations ayant un atelier caprin significatif *	Exploitations spécialisées ovins ou caprins **
nb d'exploitations (EA)	885	518
SAU moyenne /EA	67,8 ha	46 ha
STH + cultures fourragères moyenne /EA	59,9 ha	42,8 ha
Nb moyen de chèvres /EA	142	128
ETP totales moyenne /EA	2,2	1,9
Nb moyen d'UGB /EA	46,5	27,9

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS CAPRINES

(Source : Inosys - RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

*Nb de chèvres >=10 ET présence de transformation laitière OU nb de chèvres >=25

**Type INOSYS: NEH2212

FAITS MARQUANTS 2024

En 2024, les livraisons de lait de chèvre à l'industrie ont pour la première fois marqué le pas en Occitanie avec une diminution de la production de près de 2% par rapport à l'année précédente. La baisse de la collecte est encore plus marquée pour la production biologique (-4,8%). Cette diminution s'inscrit dans la tendance nationale (moins 3,2% de collecte). Malgré une collecte en berne, la consommation est restée ferme tout comme les fabrications industrielles.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS CAPRINES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/07/2023 ET LE 30/04/2024 (Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2023

La filière caprine se porte bien en Occitanie. Sur les dernières années, on observe une hausse du nombre d'exploitations avec divers modes de production et de valorisation des produits. Le volume de lait de chèvre livré en Occitanie reste stable entre 2022 et 2023. Au niveau national, la disponibilité en lait de chèvre a légèrement diminué en 2023 ; les fabrications de fromage ont reculé malgré une légère reprise de la consommation (+0.9%/2022 sur les fromages de chèvre). En revanche, les ventes de lait et d'ultra-frais ont reculé respectivement de 15.7% et 5.3%. (source : FranceAgriMer).

Cette baisse de production s'accompagne, au niveau national, d'une baisse des exportations (-1 424 tonnes/2022).

CAPRINS LIVREURS DE LAIT

L'échantillon Cerfrance

75 exploitations spéc. dont 55% GAEC, 27% EARL, 17% indiv.

SAU : 89 ha dont 70 ha de SFP

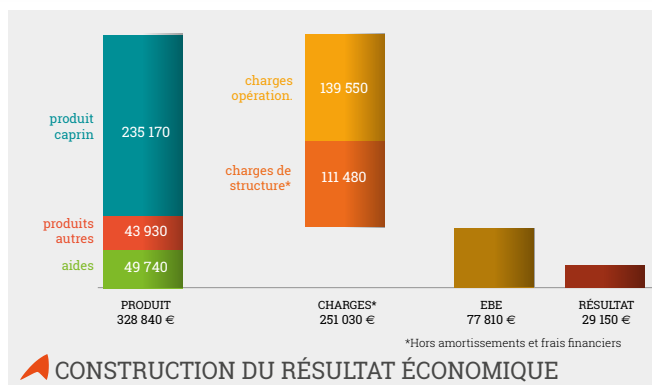
1,8 UTH familiale / 0,5 UTH salariée

329 chèvres

249 900 l. soit 760 l. de lait/chèvre à un prix moyen de 910 € / 1 000 l.

Hausse du produit caprin, l'EBE progresse

Le volume moyen de lait vendu par exploitation reste stable malgré une légère augmentation du nombre de chèvres. Le prix du lait atteint 910 €/1000 l., soit une hausse de 11% par rapport à 2022, tirant le produit caprin lait vers le haut (+13%/2022). Les charges augmentent de 7%. La charge d'aliments (74% des charges opérationnelles), a augmenté de 8% (+ 8 000 €/2022). La progression des charges de structure est liée à une hausse de la charge salariale, du fermage et des frais généraux (dont assurances). La hausse du produit est supérieure à celle des charges, l'EBE s'améliore donc pour atteindre 77 810 €, soit 236 €/chèvre. Ces exploitations réalisent des investissements réguliers d'où un montant d'annuités conséquent : 51% de l'EBE est consacré au remboursement de la dette. Les prélèvements privés (22 120 €/UTH familial)



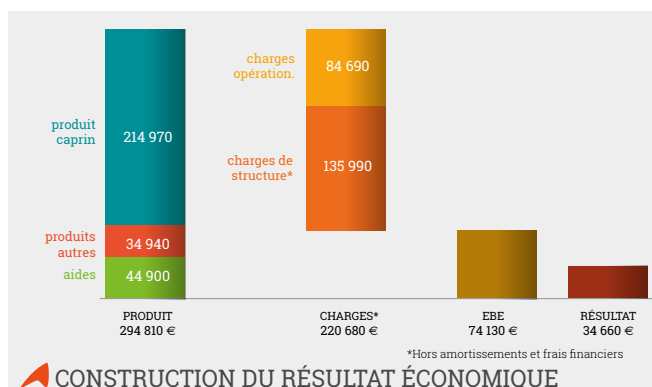
absorbent le restant de l'EBE ne laissant pas de place pour améliorer le fonds de roulement qui ne couvre que 3.5 mois du cycle de charges.

CAPRINS FROMAGERS

Des équilibres technico-économiques respectés

Les exploitations spécialisées en transformation fromagère voient leur EBE progresser légèrement sur deux ans. Contrairement aux exploitations laitières sans transformation, elles ne bénéficient pas directement de la hausse du prix du lait de chèvre, plus difficile à répercuter au consommateur final. Le produit caprin augmente tout de même légèrement (+4% p/r à 2022). Les charges progressent : +5% pour les charges opérationnelles et +9% pour les charges de structure, en lien avec la hausse des fermages, des charges salariales, et des frais généraux. L'efficacité économique est stable à 25%, mais la valeur ajoutée par UTH a augmenté et atteint 25 000 €/UTH total. Les prélèvements privés représentent 59% de l'EBE, pour un montant de 21 440 €/UTH familial. Les annuités sont en hausse d'environ 4 000 € ; leur niveau devrait se maintenir voire légèrement augmenter, du fait des nouveaux emprunts contractés en 2023 à hauteur de 44 700 € en moyenne. La capacité d'autofinancement devient négative. Emprunts et subventions ont permis d'éviter une

altération de la trésorerie. Les équilibres technico-économiques et financiers étant respectés, la quasi-totalité des exploitations dispose d'une santé financière saine (plus de 90 % sont classées en 'Sérénité' ou en 'Equilibre').



L'échantillon Cerfrance

23 exploitations spéc. dont 61% GAEC, 22% EARL, 9% indiv.

SAU : 93 ha dont 81 ha de SFP

2 UTH familiales / 1,3 UTH salariée

Troupeau moyen : 171 chèvres

L'ÉLEVAGE PORCIN

L'Occitanie produit 3% des porcs charcutiers de France et possède 3,5% du cheptel national de truies.

Malgré ses atouts objectifs, notamment en termes de débouchés et de capacité à générer un revenu, cette filière a fortement décliné au cours des années 2000. Alors que la production se stabilisait depuis une dizaine d'années, une érosion est à nouveau observée depuis 2020 dans la région alors même que les exploitations porcines occitanes sont en tête en terme de production de revenus toutes OTEX confondues. Cette baisse accentue **le déficit entre la production régionale et les besoins des transformateurs locaux (30% de taux de couverture)**. Le cheptel a diminué de 8% entre 2020 et 2024.

Les élevages porcins se situent majoritairement dans trois départements du nord de l'Occitanie (Aveyron, Tarn, Lot) qui représentent environ 68% de la production, et dans une moindre mesure dans le sud de la région (Hautes-Pyrénées et Gers essentiellement). La diminution du cheptel est par ailleurs plus particulièrement marquée dans ces départements (Aveyron -14% entre 2020 et 2024, moins 10% dans le Tarn et le Lot, -9% dans le Tarn).

Caractérisée par des porcs charcutiers lourds et castrés (poids carcasse dépassant de 10 kg la moyenne nationale), **la production de porcs d'Occitanie est valorisée à 80% en salaison dans des cahiers des charges SIQO** : IGP Bayonne, IGP Jambon de Lacaune, IGP Saucissons et saucisses de Lacaune, IGP Porcs du Sud-Ouest, Label Rouge, Agriculture Biologique. Le porc noir de Bigorre, race emblématique de la région, a obtenu une AOC depuis décembre 2015. L'élevage porcin, pratiqué sous forme d'agriculture familiale dans la région, tient une place particulière dans la ferme Occitane en complémentarité de l'élevage à l'herbe en permettant, entre autres, la création de valeur sans compétition au foncier et la valorisation de coproduits non consommables directement par l'homme.

LES CHIFFRES

- 620 éleveurs, 4 300 emplois induits en Occitanie (hors distribution)
- 118 exploitations en AB ou en conversion en 2023
- 30 528 truies et 643 456 porcs charcutiers en 2024 *soit 3% du cheptel national*
- 63 022 tonnes équivalent carcasse de viande de porcs charcutiers *soit 3% de la production nationale*
- 145,60 M€ de valeur produite *soit 1,8% du produit agricole d'Occitanie*

(Sources : Inosys 2020 SAA 2024, Comptes de l'agriculture 2023 Agence Bio 2023, Midiporc 2025)

FAITS MARQUANTS 2024

Les exportations françaises de viande porcine restent stables en 2024. Elles ont progressé vers l'Italie et l'Allemagne ainsi que vers les pays tiers. La Chine fait toutefois exception avec un nouveau recul des importations de 20%. Ce pays a en effet lancé une procédure anti-dumping sur la viande de porc en provenance de l'UE et a réduit drastiquement ses importations.

Les exportations françaises ont souffert également de la concurrence des États-Unis et du Brésil vers les pays tiers notamment asiatiques.

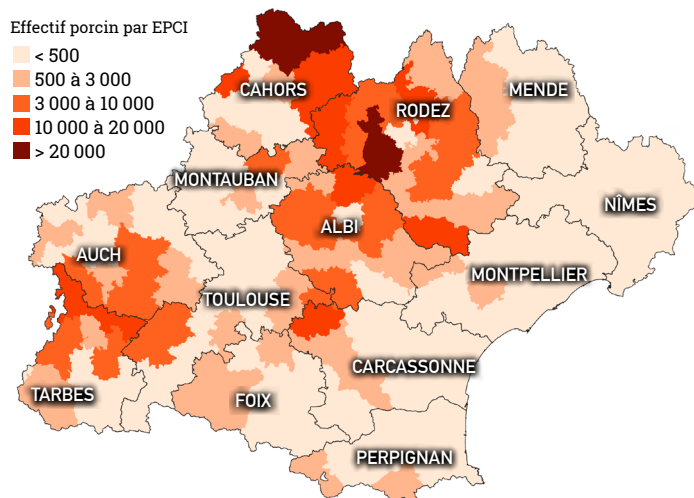
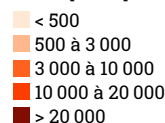
Fait notable, en Occitanie, les volumes abattus de porcs se sont maintenus par rapport à 2023 alors que l'on observait une baisse régulière de la production ces dernières années. L'offre est restée toutefois restreinte soutenant ainsi les cours même si ces derniers sont restés en deçà de ceux des années précédentes.



Cette page a été réalisée en collaboration avec Midiporc

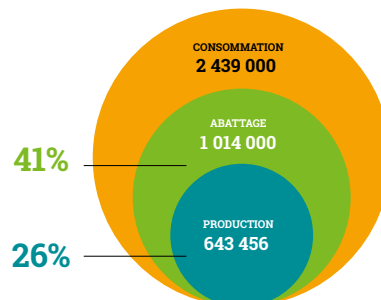


Effectif porcin par EPCI



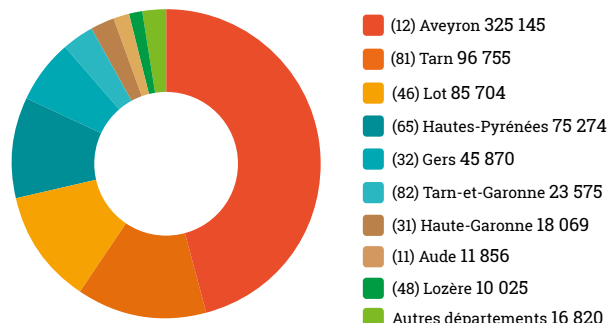
RÉPARTITION DU CHEPTEL PORCIN PAR EPCI

(Source : RA 2020)



ÉQUILIBRES ENTRE PRODUCTION*, ABATTAGE ET CONSOMMATION EN OCCITANIE

(Source : SAA 2024, SRISET Occitanie, Midi-Porcs) - *porcs charcutiers (en têtes)



RÉPARTITION DE LA PRODUCTION DE PORCS CHARCUTIERS* PAR DÉPARTEMENT EN 2021

* nombre de têtes

	Exploitations ayant un atelier porcin significatif *	Exploitations spécialisées porcines**
nb d'exploitations (EA)	569	138
SAU moyenne /EA	84,1 ha	20,7 ha
Nb de truies moyen par EA	60	126
Nb de places d'engraissement moyen /EA	402	373
ETP totales moyenne /EA	2,4	2
ETP salariées moyenne/EA	0,5	0,7
Nb moyen de têtes de porcs /EA	713	941

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS PORCINES

(Source : Inosys - RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

*nb de truies >=10 OU nb de places porcs engraissement + post sevrage >=50

Midiporc : www.midiporc.fr
IFIP : www.ifip.asso.fr/fr

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS PORCINES NAISSEURS ENGRASSEURS

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/08/2023 ET LE 30/06/2024
(Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2023

Alors que le cheptel européen tant à se stabiliser (-0,6%), le cheptel français continue à baisser (-2,1%/2022), avec pour conséquence une baisse de la production porcine de 5% (en nb de porcs abattus). Sur ces dix dernières années, le travail technique d'alourdissement des carcasses (+4 kg) et d'amélioration de la prolificité (+2,7 porcelets sevrés par truie) vient amoindrir cette baisse de production.

Dans ce contexte de réduction de l'offre, le cours du porc, déjà à la hausse en 2022, continue sa progression pour atteindre un prix moyen de 2,3 € en 2023 soit +0,4 €/kg carcasse.

Les exportations diminuent de 7,5% du fait du repli de la demande chinoise, et la consommation française de viande porcine baisse de 4% par rapport à 2022.

Les charges augmentent plus vite que le produit

Par rapport à 2022, les effectifs de truies baissent de 2% et le nombre de porcs charcutiers vendus de 7%. Le prix du porc charcutier progresse nettement, +21% soit 39 € par porc, pour atteindre 222 € (transformateurs compris). Dans ce contexte le produit courant augmente de 2% par rapport à 2022 sur notre échantillon.

Globalement les charges augmentent de 3% par rapport à l'exercice précédent. La hausse des intrants (engrais, semence) de 36% explique à elle seule la progression des charges opérationnelles. À noter, une stabilité du poste aliment qui absorbe tout de même 55% de l'ensemble des charges hors amortissements et frais financiers. Les charges fixes progressent de 7%, portées par les postes main-d'œuvre (+19%) et mécanisation (+7%).

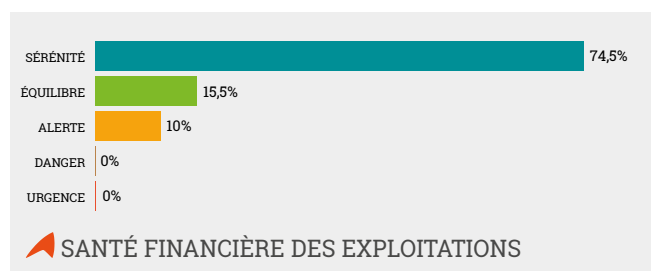
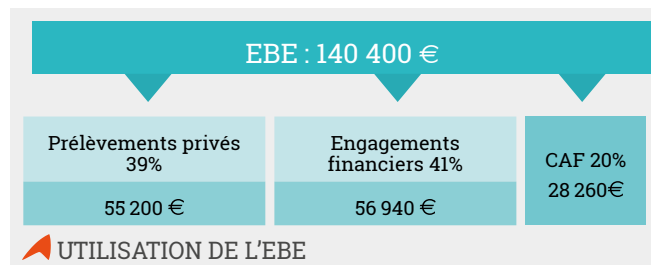
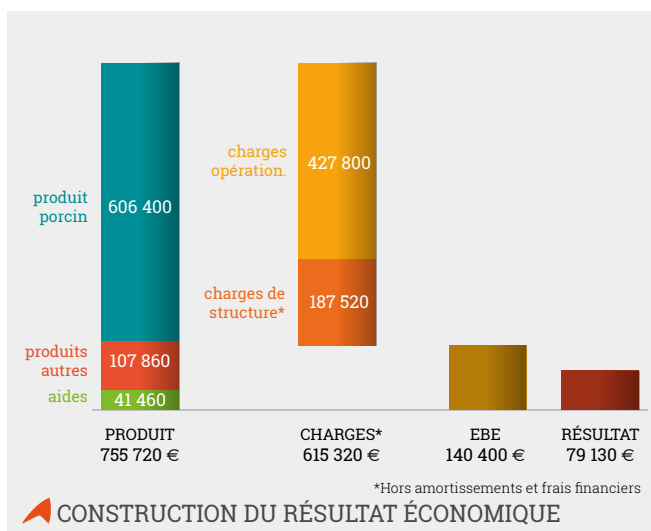
L'EBE diminue de 5% pour atteindre 140 400 € en moyenne. 12 exploitations ont un EBE inférieur à 50 000 € et 9 exploitations un EBE supérieur à 200 000 €.

Une capacité d'autofinancement consolidée

Les annuités progressent par rapport à 2022 et absorbent 41% de l'EBE. Les prélèvements privés progressent pour atteindre 33 900 €/UTHF. L'EBE couvre tous les besoins. Il reste une capacité d'autofinancement de 28 260 €, pour investir ou faire face à des aléas.

La situation financière s'améliore

Le taux d'endettement global diminue de 5 points pour atteindre 50%. Le taux court terme diminue de 8 points. Le fonds de roulement s'améliore et couvre plus de 5 mois de charges. La part d'exploitations en situation de 'sérénité' et 'équilibre' augmente pour atteindre 90%.



L'échantillon Cerfrance

39 exploitations spécialisées dont 36% GAEC, 31% individuelles, 28% EARL

SAU : 90 ha dont SCOP 35 ha

1,6 UTH familiale / 1,4 UTH salariée

114 truies

Prix moyen du porc charcutier : 175 € (hors transformateurs)

L'ÉLEVAGE DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS

L'Occitanie a produit en 2024, 2,5% des volailles de chair, 31% des palmipèdes gras, 26% du foie gras (canard et oie), 1,4% des lapins du territoire national et près de 28% des œufs de consommation.

Fortement concentrée dans les départements de l'Ouest de la région (Gers, Hautes-Pyrénées, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Lot, Tarn), la **production régionale a souffert de l'épizootie récurrente Influenza aviaire** mettant à mal toute la filière de transformation notamment en canards gras.

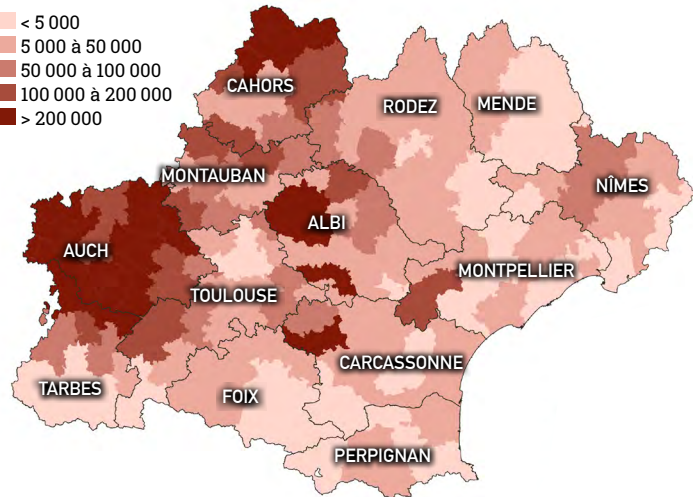
LES CHIFFRES

- Production d'animaux finis en 2024 : 26,4 millions de volailles de chair, 5,9 millions de palmipèdes gras et 245 000 lapins
- 2 286 exploitations ont un atelier avicole ou cunicole significatif*, 733 sont spécialisées en aviculture et cuniculture**
- 108 élevages de poulets de chair et 354 de poules pondeuses en AB ou conversion en 2023
- 37 979 tonnes équivalent carcasse produite en volailles en 2024
- 37 063 tonnes équivalent carcasse en palmipèdes en 2024 *dont 3 132 tonnes de foie soit un quasi-retour au volume produit avant les épisodes de grippe aviaire*
- 437 millions d'œufs de consommation produits en 2024
- 304 tonnes équivalent carcasse de viande de lapin produite en 2024
- 262 M€ de valeur produite en volailles et œufs *soit 3,4% du produit brut total agricole d'Occitanie de 2023*

(Sources : RA 2020 – INOSYS Nouveau Regard, SAA 2024, Agence Bio 2023, Comptes de l'Agriculture 2023)

Effectif en volailles, palmipèdes et lapins par EPCI

- < 5 000
- 5 000 à 50 000
- 50 000 à 100 000
- 100 000 à 200 000
- > 200 000



➤ RÉPARTITION DES EFFECTIFS DE VOLAILLES, PALMIPÈDES ET LAPINS PAR EPCI (Source : RA 2020)

Le Gers concentre à lui seul 25% des exploitations spécialisées en volailles de chair et 41% en palmipèdes.

Ces filières sont fortement marquées par la production sous signes de qualité. En volailles, il existe 6 SIQO dont un pour la production d'œufs : Volailles fermières du Gers (IGP et LR), Volailles fermière du Ségala et du Quercy (LR), Volailles fermières du Languedoc (IGP et LR), Volailles fermières du Lauragais (IGP et LR), Poulet ou chapon des Cévennes (IGP), Œuf Cocorette (LR et AB). Concernant les palmipèdes, 1 SIQO couvre l'essentiel du chiffre d'affaires de la filière : le Canard à foie gras du Sud-Ouest (LR et IGP). Deux races locales sont inscrites au Conservatoires du Patrimoine Biologique Régionale, la Poule Gasconne et la Poule de Caussade.

En 2023, les exploitations en AB ou en conversion représentent près de 35% des exploitations de volailles régionales, 7.5% du cheptel bio national et 17% du cheptel régional en volailles de chair, 30% en poules pondeuses. Le nombre d'exploitations après avoir augmenté ces dernières années tend à se stabiliser voire à diminuer tout comme le cheptel. Comme en conventionnel, c'est le département du Gers qui concentre la majorité de ces exploitations.

FAITS MARQUANTS 2024

La hausse des abattages pour la filière volailles est notable entre 2023 et 2024 avec +13% en Occitanie. C'est également le cas pour les canards gras abattus avec une augmentation de 30% entre 2023 et 2024 rattrapant ainsi les niveaux de productions avant les crises sanitaires. La filière palmipède se remet ainsi des épisodes d'influenza aviaire survenus ces dernières années et notamment de celui particulièrement violent de 2022 qui a touché durement les zones d'accoupage. Grâce aux mesures de biosécurité strictes mises en place et l'arrivée d'un vaccin, le virus a été contenu en 2024. Le niveau de risque est même qualifié de négligeable pour le territoire français depuis le 3 mai 2024. Mais face à l'évolution des cas d'influenza aviaire observés dans la faune sauvage et dans certaines exploitations, la France a de nouveau basculé en risque élevé à l'automne. Les éleveurs doivent maintenir leur vigilance et respecter les consignes de biosécurité face à un virus qui circule parmi les populations d'oiseaux migrateurs et la faune sauvage locale.

	Exploitations ayant un atelier avicole ou cunicole significatif *	Exploitations spécialisées aviculture**
nb d'exploitations (EA)	35	351
SAU moyenne /EA	35,7 ha	15,2 ha
nb moyen de têtes de volailles de chair ou de volailles pondeuses ou nombre de têtes d'oies et de canard ou nombre de lapins moyens	278	2 781
ETP totales moyenne /EA	2,4	1,7
% du nb de têtes de volailles de chair ou de volailles pondeuses ou d'oies et de canard ou de lapins du RA 2020	81%	36%

➤ CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS AVICOLES ET CUNICOLES (Source : Inosys – RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

*Type Inosys NEG 123

**Lapines mères >=20 OU lapins en engraissement >=200

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS AVICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 30/09/2023 ET LE 30/06/2024 (Source : Cerfrance Occitanie)

LE POINT CAMPAGNE 2023

2023, fin de l'épidémie de grippe aviaire

Poules pondeuses : en 2023, la production française d'œufs est en léger recul par rapport à 2022 et atteint 938 000 tonnes. En 2023, 65% de cette production provient d'élevages « alternatifs » (bio, plein air ou sol) contre 62% en 2022.

Volailles de chair : en 2023, malgré une stabilité du nombre d'abattages en 2023 (+0.2% en un an), la production augmente en poids (+1.3%). La consommation a augmenté plus vite (+3.7%). Dans ce contexte, les abattages de poulets en France couvrent seulement autour de 70% de la consommation en 2023 contre 103% en 2003. Pour couvrir la consommation nationale, les importations ont augmenté de 4.4% en 2023 par rapport à 2022.

Palmipèdes gras : 2023 est l'année de la reprise. Le retour progressif de l'activité est acté par la mise en place de la vaccination obligatoire et par le déploiement du plan Adour dans les zones les plus à risques. Le gavage progresse en 2023, avec 16 300 canards gavés contre 15 300 en 2022. Ce niveau reste bien en dessous de celui de 2019 (26 300 canards gavés).

VOLAILLES DE CHAIR

Baisse de l'EBE

En 2023, le produit avicole augmente (+17% en un an). La fin de la crise sanitaire et la situation quasi-normale de l'activité volailles de chair – exception faite des zones les plus à risques sous plan Adour – peuvent expliquer cette hausse. Néanmoins, l'EBE accuse un recul de 6% atteignant 37 800 € en 2023 du fait principalement de la hausse des charges, notamment de l'aliment (+12%).

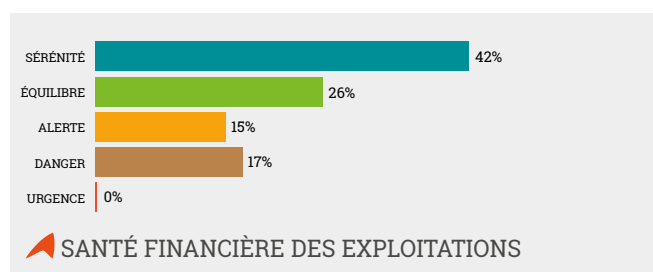
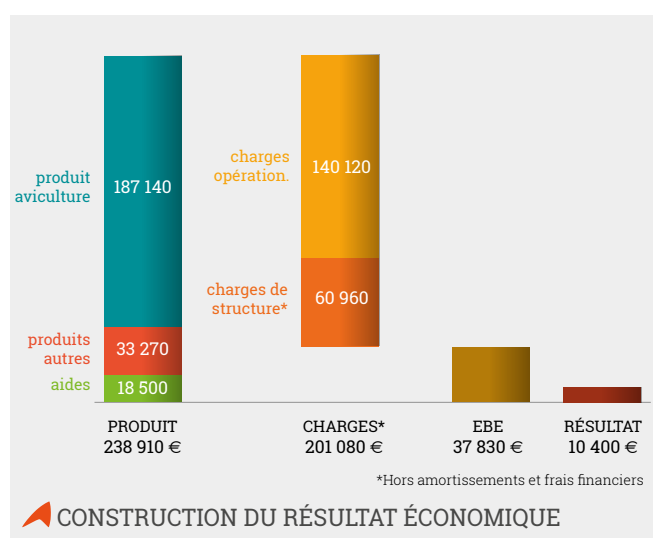
En 2023, les élevages bio représentent 27% de l'échantillon. L'EBE de ces exploitations est de 30 040 €, soit plus faible que celui de l'ensemble des élevages de volailles de chair. Cette situation s'explique par la conjoncture défavorable sur le marché du bio (prix et consommation en baisse).

L'EBE est insuffisant

L'EBE ne permet pas de couvrir les annuités – en hausse de 23% en un an – et les prélèvements privés – malgré la baisse de 10% de ces derniers. La capacité d'autofinancement est fortement affaiblie accusant un recul de 122% en un an. Malgré tout, les élevages investissent davantage (+20% nets de cessions) en faisant appel à des nouveaux emprunts (+33%).

La situation financière se dégrade

La baisse des effectifs de l'échantillon, en partie liée aux crises sanitaires et économiques successives, semble avoir atténué les écarts. En 2023, la part des exploitations en très bonne santé financière ('sérénité') diminue et représente 42,6% de l'échantillon. Néanmoins, même s'il n'y a plus d'exploitation en situation d'urgence, 32% des élevages restent encore dans une situation financière difficile ('alerte' et 'danger').



L'échantillon Cerfrance

54 exploitations spécialisées dont individuelles 57%, EARL 30%, GAEC 7%

SAU : 39 ha dont SFP 21 ha, grandes cultures 16 ha

1,2 UTH familiale / 0,3 UTH salariée

PRÊTS À GAVER

Fin des indemnités, reprise de l'activité

Le produit avicole est en forte hausse sur 2023 : +29% en un an. Le passage en zone indemne généralisé à la fin de l'été 2023 et les mesures de lutte contre l'épidémie (vaccination, plan Adour) ont permis une reprise de l'activité dès l'automne 2023. L'EBE progresse de 12% en un an, atteignant 75 500 € en 2023. Cette reprise se fait principalement grâce à une hausse de l'activité, même si des indemnités grippe aviaire ont encore été versées sur 2023.

Un coût financier en forte hausse

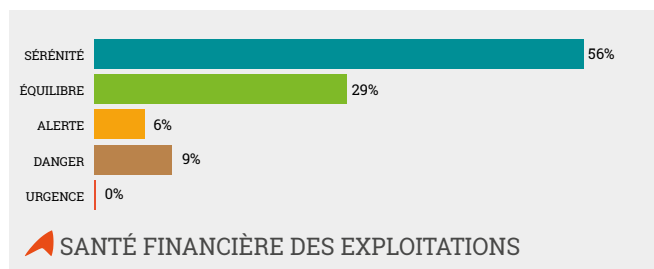
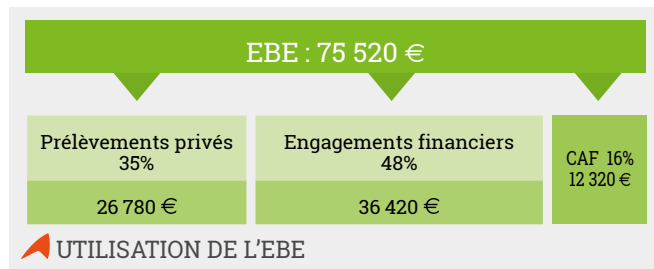
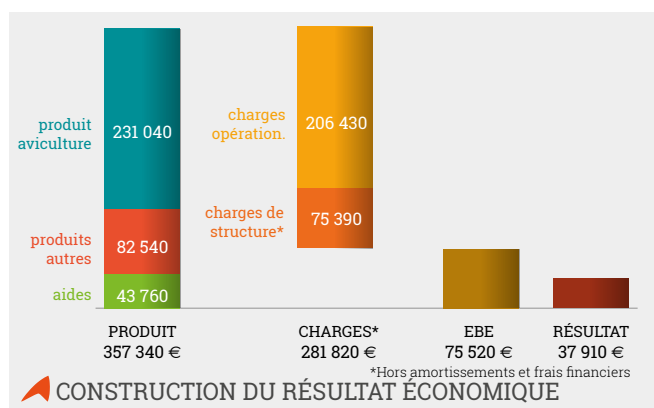
La progression de l'EBE sur 2023 permet aux élevages de couvrir les besoins (privés, annuités et frais financiers) et de dégager une capacité d'autofinancement de 12 320 €. Néanmoins, le contexte économique (inflation, taux d'intérêt en hausse) pèse sur le coût du financement des investissements. À échantillon constant, les frais financiers enregistrent une hausse de 77% en un an. Nets de cessions, les investissements sont en fort recul (-28%).

La situation financière semble s'améliorer

En 2023, 85% des élevages de prêts à gaver sont en bonne situation financière contre 76% en 2022. Le fonds de roulement est en progression (+18% en un an) et la trésorerie nette globale également (+63%). Les élevages en difficulté financière représentent 15% des élevages en 2023 contre 26% en 2022. Cette relative amélioration est en partie liée à la cessation d'activité des exploitations en difficulté dès 2021.

L'échantillon Cerfrance

34 expl. spéc. dont 44% ind., 38% EARL, 15% GAEC
SAU : 65 ha dont SFP 36 ha, grandes cultures 26 ha
1,3 UTH familiale / 0,2 UTH salariée



GAVAGE

Un EBE stable

En 2023, les produits du gavage sont en hausse de 35%. Comme pour les autres systèmes avicoles, cette hausse est liée à la reprise de l'activité après plusieurs années de crise sanitaire. En 2023, les charges progressent aussi, de 23%. Malgré la reprise de l'activité à l'automne 2023, l'EBE reste au niveau de n-1 à 65 000 € environ. La progression est en revanche plus nette comparée à 2021 (+12%).

Des investissements au plus bas

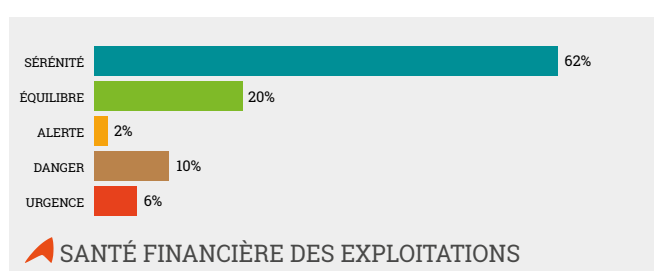
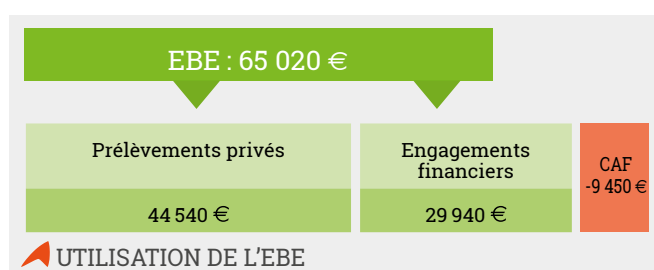
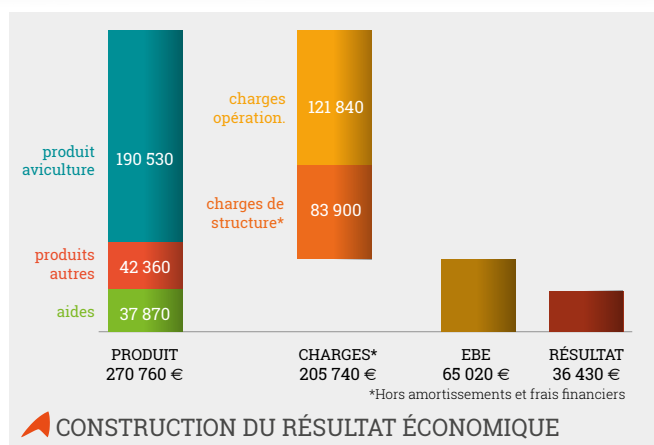
En 2023, la capacité d'autofinancement des ateliers de gavage se dégrade fortement (-238% en un an). Alors que l'EBE reste stable, il ne permet pas de couvrir les prélèvements privés, les annuités et frais financiers qui ont augmenté respectivement de 80%, 23% et +65%. La conjoncture économique tendue (inflation forte, taux d'intérêt élevé) reste une des causes des difficultés de 2023. Dans ce contexte morose, les investissements nets de cession, dégringolent à 7 200 € net (-85%).

Moins d'élevages en difficulté

La fin de la grippe aviaire a consolidé la structure financière des exploitations. En 2023, 82% des exploitations sont en bonne santé financière (contre 77% en 2021) et 18% sont en difficulté financière (contre 25% en 2021). Au-delà de la reprise de l'activité, cette apparente amélioration de la situation financière peut aussi s'expliquer par une diminution du nombre d'élevage de canards gras spécialisés (108 exploitations en 2022 contre 82 en 2023, dans notre échantillon), notamment ceux qui étaient déjà en difficulté en 2021.

L'échantillon Cerfrance

82 exploitations spéc. dont 44% ind., 27% EARL, 16% GAEC
SAU : 46 ha dont SFP 30 ha, grandes cultures 14 ha
1,5 UTH familiale / 0,5 UTH salariée



L'APICULTURE

Avec 185 847 ruches et 3 824 tonnes de miel produites en 2020, l'Occitanie détient 16% des ruches et réalise 16% de la production de miel nationale. Elle est la 1^{re} région apicole de France.

Sur les 10 dernières années, le nombre de ruches a progressé de 40% au niveau régional et de 60% au niveau national, alors que la production a plus que doublé que ce soit au niveau régional ou national. Spécificité de cette filière, un grand nombre de producteurs sont des apiculteurs amateurs tirant leurs revenus d'une activité non agricole. Ils détiennent peu de ruches (moins de 10) et produisent du miel en faible quantité, peu ou pas commercialisé. Selon la DGAL, le nombre d'apiculteurs amateurs ou professionnels dans la région s'élève à 6 331 au 31/12/2023. Sur ces 6 331 apiculteurs recensés seulement 360 ont plus de 200 ruches. Ils détiennent plus de 60% des colonies occitanes. Les apiculteurs considérés comme professionnels sont ceux pour lesquels l'apiculture représente une véritable activité économique. Pour autant, ils ne sont pas tous exploitants agricoles. **En 2020, on dénombrait 1 374 exploitations agricoles ayant des ruches dont 702 présentent un atelier significatif soit plus de 50 ruches.** Les apiculteurs ayant plus de 200 colonies sont majoritairement présents dans le Gard, le Tarn et l'Hérault, traduisant la présence d'un plus grand nombre d'apiculteurs professionnels. Les circuits courts sont fortement développés dans cette filière : la vente directe reste le principal débouché pour les producteurs.

316 apiculteurs bio professionnels et en conversion sont recensés dans la région (23% des producteurs bio français). Ils détiennent 55 064 ruches soit 29% du rucher régional et 22% du rucher bio national. Les producteurs bio sont répartis dans toute la région mais l'**Ariège** et le **Gard** sont les départements les plus importants en apiculture, regroupant à eux seuls **34 % des ruches**. Ces départements bénéficient de vastes étendues sauvages et éloignées des zones de production de grandes cultures conduites en conventionnel. (Source Interbio Occitanie 2023). La région Occitanie demeure la première région productrice de miel bio de France.

LES CHIFFRES

- 702 exploitations agricoles ont des ruches ont un atelier significatif (>= 50 ruches)
- 185 847 ruches dans les exploitations soit 16% du cheptel national détenu par des exploitants agricoles
- 3 824 tonnes de miel produites soit 16% de la production nationale des exploitants agricoles
- 316 exploitations sont certifiées AB ou en conversion représentant 55 064 ruches
- 6 631 détenteurs de ruches (professionnels ou amateurs)

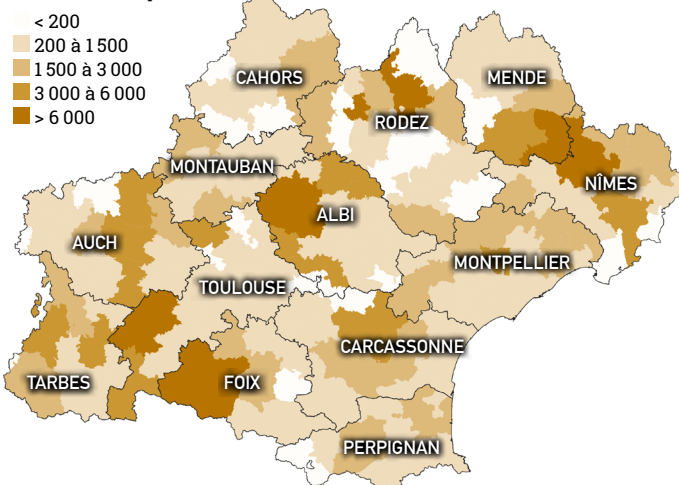
(Sources : RA2020-INOSYS, SAA 2023, Interbio Occitanie 2023, DGAL 2023)

FAITS MARQUANTS 2024

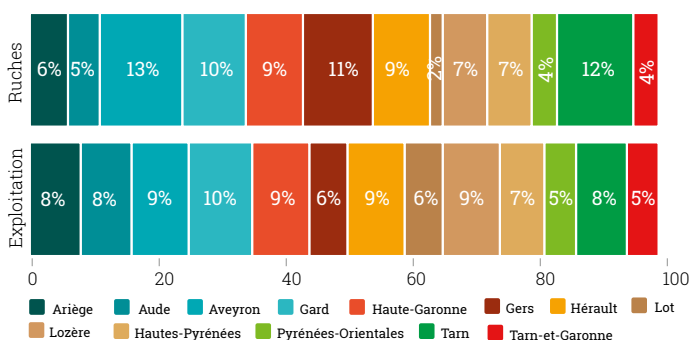
En 2024, la production à l'échelle nationale est la plus faible réalisée depuis ces 3 dernières années avec 20 000 tonnes, et cela s'explique par des conditions météorologiques compliquées notamment au printemps (pluie, froid et vent). La production régionale est revenue à son niveau de 2021 et reste la 1^{re} en volume par rapport aux autres régions.



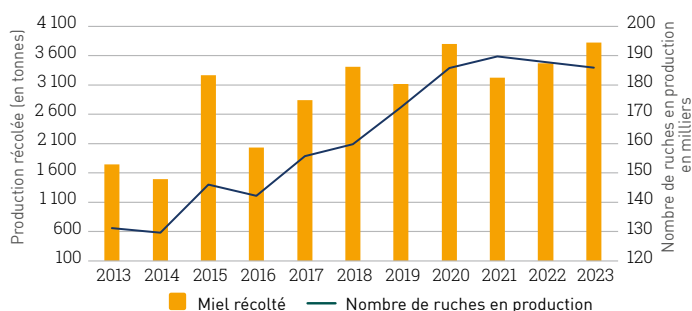
Effectif de ruches par EPCI



▲ NOMBRE DE RUCHES PAR EPCI (Source : RA 2020)



▲ RÉPARTITION DES RUCHES ET DE LA PRODUCTION DE MIEL DANS LES EXPLOITATIONS AGRICOLES (Source : RA 2023)



▲ ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DE MIEL EN OCCITANIE (Source : SAA 2023)

	Exploitations ayant un atelier apicole significatif *
nb d'exploitations (EA)	702
SAU moyenne / EA	10 ha
Nb moyen de ruches / EA	339
ETP totales moyenne / EA	1,4
% du nb de ruches du RA2020	95%

▲ CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS APICOLES (Source : Inosys - RA2020/traitement DRAAF-CRAO)

* Selon définition INOSYS : nb de ruches total >= 50

L'ÉLEVAGE ÉQUIN

Avec 45 449 équidés recensés en 2023 dans les exploitations agricoles, l'Occitanie détient le 2^e cheptel national.

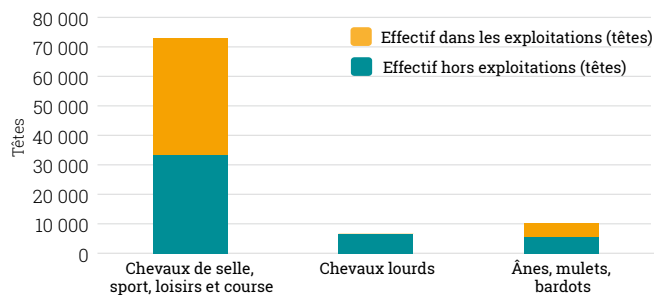
Cette filière est extrêmement diversifiée avec la présence de tous les types d'utilisation et d'activités liés au cheval et aux équidés. En 2020, 2 757 exploitations possèdent plus de 3 équidés. À noter que tous les éleveurs de chevaux n'ont pas forcément de statut agricole. Ainsi, selon le Conseil des Équidés Occitanie, la région totalise un effectif de 89 800 équidés pour 5 270 naissances dans 2 292 lieux d'élevage (au moins 1 naissance dans l'année [source IFCE] en 2023).

Terre d'élevage de chevaux lourds, avec 6 500 têtes, l'Occitanie occupe le 2^e rang, derrière la région Auvergne-Rhône-Alpes (7 990 têtes), ce qui représente 20% des effectifs nationaux. Cette production est localisée principalement dans les zones de piémont et de montagne (Hautes-Pyrénées, l'Ariège, les Pyrénées-Orientales, l'Aveyron et la Lozère). Elle est associée le plus souvent à un atelier complémentaire : bovin viande, bovin lait, ovin... Les chevaux produits sont majoritairement destinés à la production de viande. L'élevage de chevaux de trait pour l'attelage de loisir est secondaire.

L'élevage de chevaux de sport et de loisir produit principalement des chevaux de selle français, des Anglo-arabe et des Pur-sang arabe. Ces élevages sont situés principalement dans le Gard, l'Hérault et la Haute-Garonne. Le territoire compte 20 hippodromes, principalement à l'ouest avec notamment celui de Toulouse. 136 réunions ont été organisées en 2023.

En Occitanie, le tourisme équestre est dynamique. Les élevages de chevaux de loisir sont tenus par une majorité de non-agriculteurs qui ont le plus souvent une autre activité professionnelle en parallèle.

L'Occitanie par ailleurs est le berceau de 3 races de chevaux : Camargue, Mérens, Castillonnais, et de l'Âne des Pyrénées.



EFFECTIF DES ÉQUIDÉS PAR CATÉGORIE EN OCCITANIE
(Source : SAA 2023 et IFCE-SIRE 2023)

LES CHIFFRES

- 45 449 équidés dans les exploitations
dont : 33 293 chevaux de selle, sport et courses
6 564 chevaux lourds
5 592 ânes, mulets et bardots
- 2 757 exploitations ont des équidés
dont : 861 exploitations d'élevage sans activité de loisirs
216 exploitations équestres type fermes
équestres ou centres équestres
- 16 équins par exploitation en moyenne
- 65 ha de SAU totale par exploitation en moyenne
- 3 211 entreprises spécialisées et 4 425 non spécialisées en 2021, tout secteur d'activité confondu (élevage, sport loisir, course, travail, entreprises connexes, organismes)

(Sources : RA2020-INOSYS, SAA 2023, IFCE-SIRE 2021)

FAITS MARQUANTS 2024

Fin 2024, un rapport d'étude a été publié à la demande du Comité Filière, autour du foncier valorisé par la filière équine en France. L'objectif est de réaliser un état des lieux des surfaces valorisées directement ou indirectement par la filière équine. Puis un travail prospectif sera mené pour permettre à la filière d'anticiper les besoins de demain et d'optimiser l'utilisation de son foncier, dans un contexte de changement climatique qui tend à augmenter les besoins de surfaces enherbées pour les animaux, et d'accès difficile au foncier.

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES CENTRES ÉQUESTRES

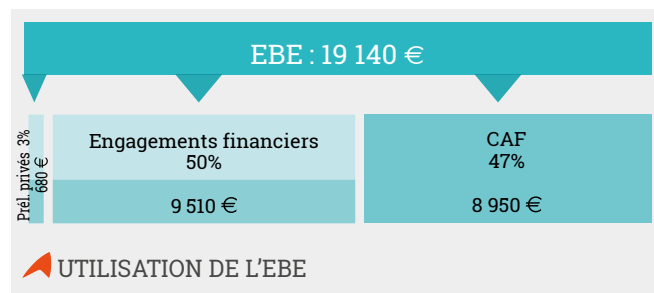
EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/08/2023 ET LE 30/04/2024 (Source : Cerfrance Occitanie)

Sur cette campagne, le produit des leçons et pensions progresse de 7% pour atteindre 74 400 €, soit 87% du produit courant hors aide. Le produit animal chute toutefois de 36%, conduisant à une stabilité du produit courant.

Les charges d'exploitations progressent de 7%. Au niveau des charges opérationnelles le poste aliment enregistre une hausse de 14%, suivi par les intrants végétaux (semences, engrais). Les charges de structure augmentent de 6%, cette hausse étant portée par le poste travaux d'entreprise (+66%) et le poste frais généraux (+24%). Le poste main-d'œuvre baisse quant à lui de 12%.

Dans ce contexte de charge à la hausse, l'EBE diminue de 22% pour atteindre 19 140 €. Il permet de couvrir les annuités et frais financiers pour 9 500 € et laisse un revenu disponible de 9 630 €. Le faible niveau de prélèvement privés laisse une marge de sécurité de 8 950 €.

Le taux d'endettement progresse pour atteindre 55%. La situation financière des structures est bonne ; 82% sont classées en 'Sérénité' ou 'équilibre'. À noter que 5% sont classées en situation 'd'urgence'.



L'échantillon Cerfrance

38 centres équestres situés en ex Midi-Pyrénées

SAU : 19 ha dont 100% en SFP

1,3 UTH familiale / 0,2 UTH salariée

LA CONCHYLICULTURE

Le bassin méditerranéen est la 5^e zone conchylicole française représentant 6% de la production nationale en 2022.

En Occitanie, en 2023, 9 909 tonnes de coquillages ont été produites, dont 84% d'huîtres et 16% de moules. La production est répartie sur deux étangs : Thau et Leucate et sur quatre zones en mer ouverte : Aresquiers, Sète-Marseillan, Vendres et Gruissan.

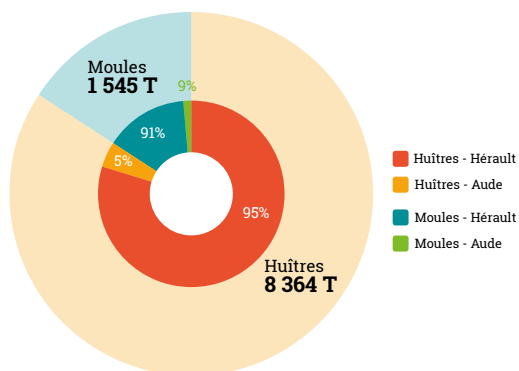
95% des entreprises sont concentrées dans l'Hérault et plus précisément sur les pourtours de l'étang de Thau.

Près d'une entreprise sur 5 est diversifiée, réalisant une double activité pêche et conchyliculture ou une activité de dégustation au sein du mas. On dénombre 5 entreprises en Agriculture Biologique.

LES CHIFFRES

- 8 364 tonnes d'huîtres produites
- 1 545 tonnes de moules produites
- 2 135 tables et 105 filières exploitées
- 467 entreprises de production
dont 444 dans l'Hérault
- 58 Entreprises proposant des activités de dégustation

(Sources : CRCM 2023, SIRENE 2024, Agreste - Enquête Aquaculture 2022)



REPARTITION DE LA PRODUCTION CONCHYLICOLE SUR LE BASSIN D'OCCITANIE (Source : CRCM, 2023)

FAITS MARQUANTS 2023-2024



Dans la continuité du Contrat de filière conchylicole porté par le Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée, les conchyliculteurs de Méditerranée ont créé, fin 2023, la première coopérative maritime conchylicole méditerranéenne qui a pour objectif d'être le bras armé de la stratégie régionale et de permettre aux entreprises, par le collectif, de faire face aux mutations économiques, environnementales et démographiques de la filière. Cette coopérative qui se positionne comme une coopérative « fonction support » et non une coopérative « commerciale » compte déjà près de 150 entreprises adhérentes. Les « Conchyliculteurs de Méditerranée » se dédient au quotidien à améliorer la trésorerie des entreprises adhérentes, rendre des services opérationnels aux conchyliculteurs et se positionner sur les projets d'avenir pour une filière toujours plus durable : valorisation des coproduits, transformation des produits, relance collective de la production de moules en mer, mise en œuvre d'une éclosierie nurserie méditerranéenne, sélection génétique...



ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS CONCHYLICOLES

EXERCICE CLOS ENTRE LE 31/12/2023 ET 31/07/2024

(Source : Cerfrance Occitanie)

En 2023, le chiffre d'affaires moyen des entreprises conchylicoles enregistre une baisse de 7,3% par rapport à l'exercice 2022. Cette diminution s'inscrit dans un contexte marqué par des perturbations sanitaires récurrentes, notamment liées à la présence de Norovirus, ayant entraîné des fermetures temporaires de zones de production.

Face à ces difficultés, un plan de soutien exceptionnel a été mis en œuvre. Près de 50% des entreprises de notre échantillon ont bénéficié de subventions d'exploitation en 2023.

Les charges d'exploitation demeurent stables (-0,8%), traduisant une certaine maîtrise des coûts malgré les aléas.

Dans ce contexte, l'EBE moyen s'élève à 42 600 €, soit une hausse de 11% par rapport à 2022.

Il convient toutefois de souligner que ces moyennes masquent une forte hétérogénéité entre exploitations, certaines ayant été beaucoup plus durement touchées que d'autres, tant sur le plan sanitaire qu'économique.

Note : Les évolutions 2023/2022 portent sur un échantillon constant.

L'analyse éco ne portant que sur 30 exploitations, elle est difficilement extrapolable... Il s'agit d'une première approche économique.

L'échantillon Cerfrance

30 exploitations spécialisées, dans la zone géographique Méditerranée (90% bassin de Thau) dont 64% entreprises individuelles

Type de conchyliculture : 74% ostréiculture

Type d'élevage : Ss-Tables

Circuit de commercialisation : Grossistes et vente directe

1,3 UTH familiale / 1,2 UTH salariée

Produit : 168 070 €



Plus d'infos sur

Comité Régional de Conchyliculture de Méditerranée : <https://www.huitresdemediterranee.fr/>

Cépralmar : <https://www.cepralmar.org/conchyliculture/les-missions/>

Lycée de la mer : Paul BOUSQUET : <https://lyceedelamer.mon-ent-occitanie.fr/>



ZOOM SUR... LES FILIÈRES VÉGÉTALES ÉMERGENTES

LA PISTACHE : DES QUALITÉS AGRONOMIQUES QUI CONFORTENT UNE FILIÈRE EN COURS DE STRUCTURATION

La culture du pistachier est une piste de diversification pour l'adaptation des productions agricoles au changement climatique. Cette plante, originaire des hauts plateaux iraniens, résiste aux pics de chaleur et aux périodes de sécheresses. Sa floraison tardive la rend peu vulnérable aux gelées. Autre atout et non des moindres, le pistachier est moins gourmand en eau que les arbres fruitiers à pépins ou à noyau.

La culture de la pistache avait disparu du territoire national depuis le début du XX^e siècle. Elle est relancée en Provence à partir de 2018 par un groupe d'agriculteurs pionniers et de confiseurs. Forte de ses atouts, la culture du pistachier tend à se développer sur le pourtour méditerranéen.

Les surfaces de pistachiers sont essentiellement implantées dans la région PACA. En Occitanie, les principaux bassins se situent dans les Pyrénées-Orientales (vallée de l'Agly) et dans l'Aude (Minervois). À titre d'anecdote, on retrouve des pistachiers térébinthes sauvages sur l'ensemble du pourtour méditerranéen français, confortant le caractère adapté de la plante et la mise en place de projets de développement. Le pistachier cultivé (*Pistacia vera*) n'existe pas à l'état sauvage.

Le syndicat France Pistache a été créé en 2021. Il a pour vocation d'accompagner les professionnels et de soutenir la structuration de la filière de l'amont à l'aval. Autour de cette entité, plusieurs initiatives portées par les organismes économiques et de développement visent à animer la filière, acquérir des références technico-économiques et accompagner techniquement les producteurs. Quelques pépiniéristes et casseries sont déjà en place pour fournir du matériel végétal de qualité et les prestations de services adaptés aux besoins des producteurs. Forts de cette structuration, les acteurs de la filière conduits par France Pistache peuvent se prévaloir du dépôt en 2023 d'une marque collective sous la bannière « Pistaches de France ».

DES POSSIBILITÉS DE VALORISATION DIVERSIFIÉES

- **La pistache « snacking » (en coque ouverte) :** marché dominé par les États-Unis. Les circuits-courts seront à privilégier sur ce marché.
- **La pistache décortiquée :** destinée à la transformation, mieux valorisée, mais là aussi, selon la qualité (couleur, calibre, variété), les prix peuvent varier.
- **La pistache verte émondée** est actuellement à l'étude. Il s'agit d'une pistache immature récoltée à la main, particulièrement prisée par quelques utilisateurs. C'est un marché de niche peu compatible avec le modèle économique agricole français car il nécessite une main-d'œuvre importante.



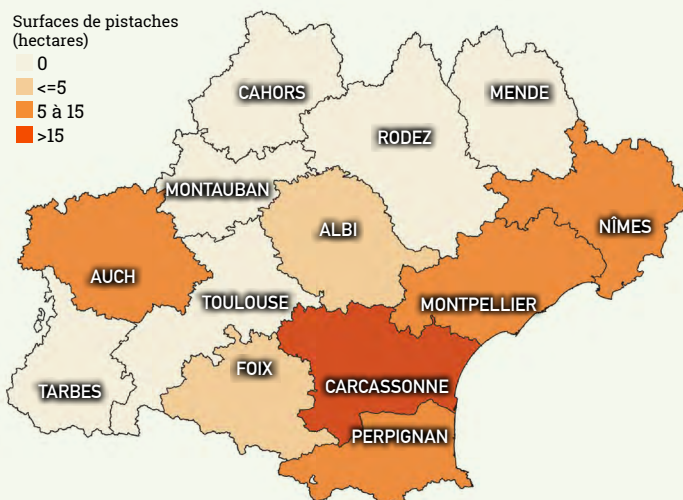
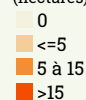
Crédit photo : France pistache

LES CHIFFRES

- 80 ha en Occitanie soit 16% des 500 ha* de surfaces nationales en 2025
Dont 21 ha en bio ou en conversion pour 25 producteurs
- 10 000 T de pistaches importées en France
dont 96% vient de Californie et 85 000 T en UE
**estimation*

(Sources : Agence bio 2024 ORAB IBO, Pistache en Provence 2025)

Surfaces de pistaches (hectares)



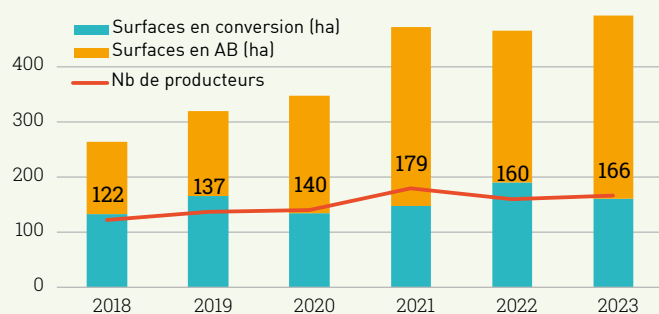
➤ RÉPARTITION PAR DÉPARTEMENTS DES 500 HA PISTACHIERS RECENSÉS

(Source : Syndicat France Pistache, 2025. Traitement PEP CRAO (17/06/2025))



LA FILIÈRE AMANDE

La France consomme chaque année environ 28 000 tonnes d'amandes provenant majoritairement de Californie, d'Australie et de pays du Sud de l'Europe tels que l'Espagne, l'Italie et la Grèce. 1% seulement de la consommation est d'origine française. Le niveau de consommation du marché français de l'amande bio est de seulement 3 000 tonnes d'amandons par an mais il tend à se développer. Il est assuré actuellement par l'importation d'origine espagnole. Dans ce contexte, la culture de l'amande est une voie de diversification pour les exploitations agricoles d'Occitanie. La plupart du temps, elle complète la production de vins, de fruits et de légumes. Cette culture tend à se développer dans le cadre de circuits courts, plutôt sur des vergers de faible surface. Son intérêt économique dépend de la technicité, de la maîtrise des coûts et des facteurs de production qui doivent être réfléchis au cas par cas selon la surface plantée, le mode de commercialisation. Dans tous les cas l'irrigation est indispensable pour une production régulière. Le risque de gelée est un élément essentiel à prendre en compte lors de l'implantation de vergers. On trouve la production d'amandes majoritairement dans la partie Languedoc-Roussillon qui représente 72% de la surface en bio des amandiers d'Occitanie.



ÉVOLUTION DES SURFACES ET DU NOMBRE DE PRODUCTEURS D'AMANDES BIO EN OCCITANIE
(Source : Agence bio Occitanie 2024, ORAB IBO)

LE CHANVRE TEXTILE : UNE FILIÈRE DURABLE

La production de chanvre en Occitanie est en plein renouveau, portée par une volonté forte de relocaliser des filières industrielles valorisant des produits biosourcés et de promouvoir une économie circulaire et durable. Après des décennies de quasi-disparition, la région se positionne comme un acteur clé de la relance du chanvre en France avec pour ambition d'introduire 4 000 ha de chanvre en 2028 en Occitanie. Cette culture, qui présente de nombreux avantages agroécologiques, peut de surcroît contribuer à la transition environnementale en contribuant à la décarbonation de l'industrie.

LES AGRUMES

Avec le changement climatique, des opportunités émergent pour planter de nouvelles espèces fruitières en Occitanie. L'augmentation des températures hivernales et du nombre de journées chaudes permettent l'apparition de nouvelles cultures.

Le CTIFL s'implique dans plusieurs projets visant à évaluer la faisabilité technique, climatique, économique et environnementale de la mise en place de nouvelles espèces fruitières en Occitanie. La production d'agrumes s'est déjà installée de façon confidentielle mais détient un véritable potentiel de progression. Elle intéresse les exploitations agricoles en voie de diversification et en quête de résilience. Cette filière s'installe dans un cadre de circuits courts et d'autosuffisance alimentaire régionale.

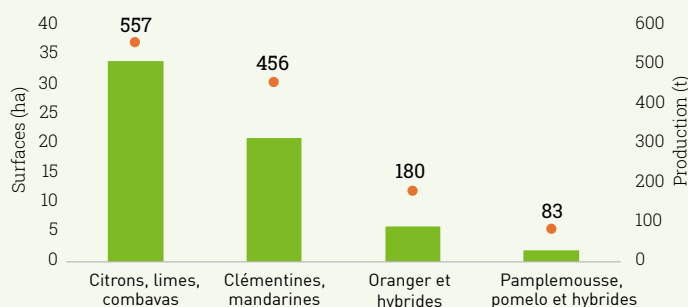
L'Occitanie est la 3^e région productrice d'agrumes en France.



LES AGRUMES BIO EN OCCITANIE

- LES CHIFFRES**
- 56 ha de verger d'agrumes bio soit 7% de la production française
 - 83 exploitations dont 14 en clémentines et mandarines

(Sources : SAA 2023)



SURFACES ET PRODUCTION DES AGRUMES EN OCCITANIE
(Source : Agreste SAA 2023)

Les avantages et inconvénients de la filière chanvre



- Culture peu exigeante en eau
- Bonne tête de rotation entraînant des gains de rendement sur céréales
- Absence de traitement phytosanitaire
- Stockage du carbone

- Besoin de matériel spécifique pour la fauche et le pressage
- Organisation du chantier de récolte (matériel souvent utilisé en collectif)

Sources : Franceagrimer 2024, Chambre d'agriculture de l'Aude 2023



ZOOM SUR... LA FORÊT



AVEC 2,8 MILLIONS D'HECTARES, L'OCCITANIE EST LA SECONDE RÉGION FRANÇAISE FORESTIÈRE

Dans une région où se mêlent montagnes, plaines et côtes, les forêts Occitanes sont riches de diversités, des chênaies vertes méditerranéennes jusqu'aux pineraies des Pyrénées.

Les forêts privées en Occitanie sont un maillon essentiel de la gestion forestière durable et participent à l'économie régionale avec des emplois et des filières en fournissant des revenus complémentaires aux propriétaires forestiers, qui pour partie sont agriculteurs. Le bois et l'arbre font partie des systèmes boisés des exploitations agricoles et représentent une ressource dont il faut accompagner la gestion et la valorisation, du bois de chauffage à la construction de bâtiments bois en passant par divers usages agricoles.

La forêt d'Occitanie est exposée à plusieurs risques majeurs, dont l'ampleur et les incidences vont prendre de l'importance dans les prochaines années : changement climatique, incendies, pression sylvocynégétique, risques sanitaires... Selon le Département de la Santé des Forêts, la proportion d'arbres avec un déficit foliaire supérieur à 50% (tous peuplements confondus) est passé de 20% en 2016 à plus de 30% en 2023. Le conseiller forestier a un rôle à jouer dans l'adaptation des essences face au dérèglement climatique et le maintien des surfaces boisées en bon état global en région.

Fragilisée par ces risques qui pèsent sur elle, la forêt d'Occitanie doit pourtant répondre à de nombreux enjeux. Les chambres d'agriculture, par le travail de leurs conseillers forestiers, en lien avec les partenaires forestiers (CNPf, ONF, Communes Forestières...) s'attachent à mieux valoriser les propriétés forestières et à participer à la promotion d'une forêt plus durable et résiliente, tant pour la gestion de leurs sylvicultures, que pour l'exploitation des bois. L'objectif est également de soutenir un tissu économique viable pour toute une filière bien établie dans la région et aider à l'émergence de nouvelles valorisations du bois.

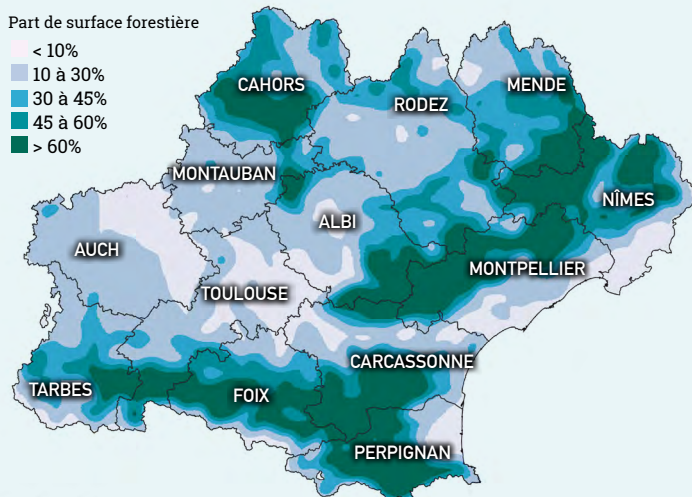
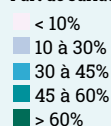
LES CHIFFRES

- 2,8 millions d'hectares de forêt *soit 16% de la surface nationale*
Dont 80% de forêt privée
- 143 000 hectares de surfaces forestières supplémentaires en 10 ans
- 39 898 milliers de m3 de bois récolté *soit 7% de la production nationale*
- 12 376 Établissements d'entreprises de la filière forêt bois

- 7 500 ha par an changent de propriétaire :
Cf page 52 – Foncier : Focus sur la forêt

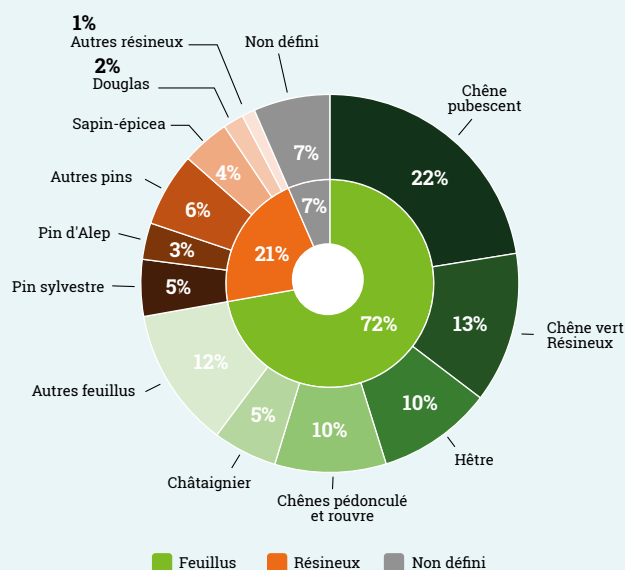
(Sources : Agreste, Enquête de branche Exploitation forestières et scieries, 2022 ; IGN inventaire forestier, 2023 ; INSEE – Répertoire et Établissements au 31/12/2020 ; INSEE – Fichier localisé des rémunérations et de l'emploi salarié (Flores) 2021 ; SAFER 2020-2024)

Part de surface forestière



TAUX DE BOISEMENT EN OCCITANIE

(Source : IGN – Masque forêt 2019-2022)



RÉPARTITION DES SURFACES FORESTIÈRES PAR ESSENCE PRINCIPALE EN OCCITANIE

(Sources : IGN inventaire forestier national (IFN), 2019-2023 ; Agreste Occitanie 2024)

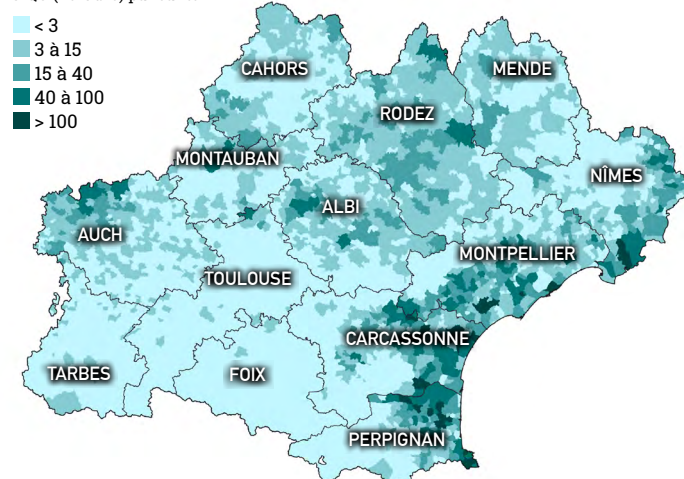
FOCUS : LES CHANTIERS GROUPÉS POUR VALORISER LES FORÊTS MORCELÉES

Les propriétés forestières privées sont très souvent morcelées et de petite taille en Occitanie. Pour parvenir à valoriser les parcelles en atteignant un volume de bois suffisant, le conseiller forestier va contacter les propriétaires de parcelles mitoyennes et effectuer les diagnostics forestiers sur la superficie ainsi regroupée pour en estimer le cubage potentiel de bois. Après s'être assuré que les aspects réglementaires soient respectés, il va favoriser la mise en relation entre les propriétaires et les opérateurs économiques du territoire pour exploiter et valoriser le bois. En 2023, les conseillers des Chambres d'Agriculture d'Occitanie ont orchestré une quinzaine de chantiers groupés.

Le développement des SIQO : axe majeur de la politique régionale agricole.

En constant développement depuis les années 90, les Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO) ont permis de valoriser le patrimoine agricole et agro-alimentaire de la région. L'Occitanie se classe 1^{re} région française, autant pour le nombre de produits sous SIQO que pour la part des exploitations agricoles engagées dans ces démarches ou pour le poids de ces démarches dans le Chiffre d'Affaires de la Ferme Occitanie. En 2020, 45% des exploitations agricoles de la région commercialisent au moins un produit sous SIQO soit deux points de plus par rapport à 2010. Cette augmentation est le résultat de la baisse du nombre total d'exploitations et de l'augmentation massive du nombre d'exploitations en AB (cf Focus page suivante). Les productions sous SIQO génèrent 40% du chiffre d'affaires des exploitations agricoles d'Occitanie. Hors bio, cela génère 1/4 du chiffre d'affaires agricole régional, dont près de 3/4 sont issus de la viticulture. Les vins d'Occitanie occupent une place importante dans les SIQO français. Ils représentent 80% de vins IGP français, il en va de même pour les produits laitiers, puisque 76% des volumes de produits laitiers de brebis sous SIQO en France sont issus de la région Occitanie. Les SIQO ont été très impactés par l'inflation galopante qui a sévi depuis fin 2021 jusqu'à fin 2023 et qui pousse les consommateurs à se détourner des produits qualitatifs plus onéreux pour se réfugier sur le marché de l'entrée de gamme. Dans ce contexte, les SIQO peuvent s'appuyer sur leur ancrage territorial pour conserver leur place de choix. À noter : l'efficacité actuelle de la vaccination contre la grippe aviaire des volailles devrait permettre de relancer des filières importantes pour la Région, subissant depuis plusieurs années les impacts de ces maladies.

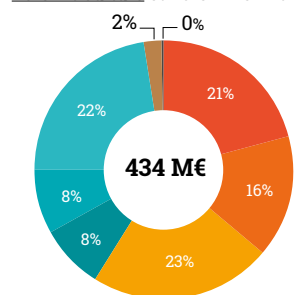
Nombre de producteurs sous SIQO (hors bio) par canton



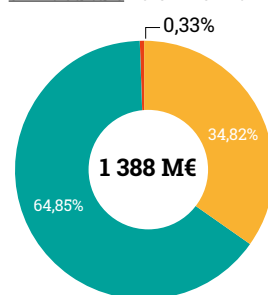
NOMBRE D'OPÉRATEURS HABILITÉS** POUR LA PRODUCTION DE SIQO (HORS AB) PAR COMMUNES EN 2023

(Sources : INAO 2023 - traitement ODR/CRAO)

Chiffre d'affaires des SIQO hors viticulture et hors AB en 2022



Chiffre d'affaires des SIQO en viticulture hors AB en 2022



RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES SIQO (HORS AB) PAR SECTEUR EN 2022 (1 822 MILLIONS D'EUROS)

(Source : Observatoire économique des SIQO*)

Notes :

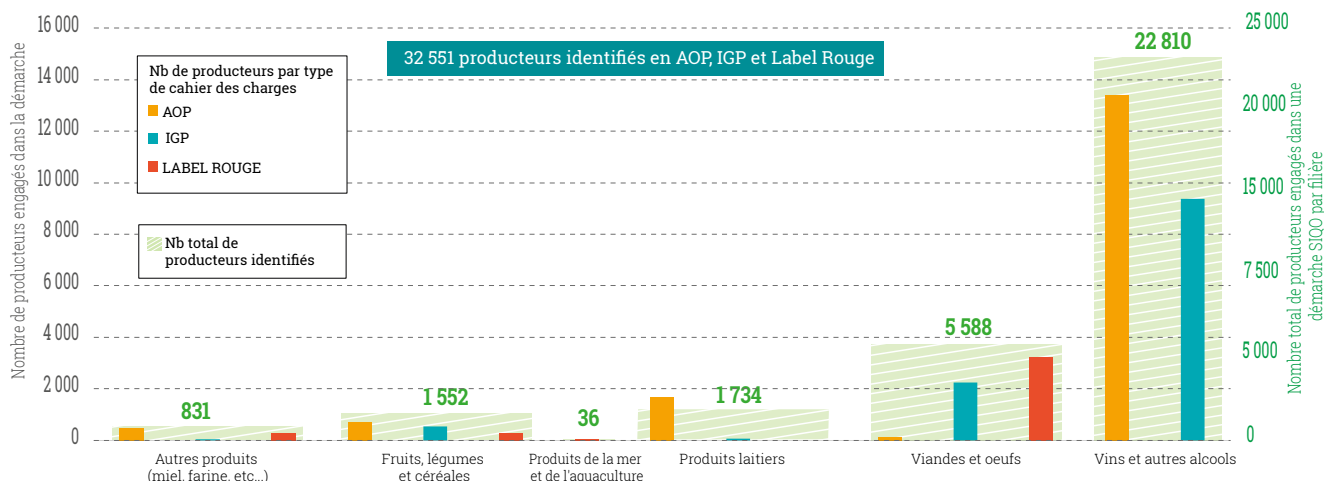
*Les SIQO regroupent les Labels Rouges (LR), les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) ou Protégée (AOP), les Indications Géographiques Protégées (IGP), les Spécialités Traditionnelles Garanties (STG) et l'Agriculture Biologique (AB).

** Opérateurs censurés à ceux qui sont dans l'aire (pour les AOP et IGP), et pour les LR et STG à ceux qui sont dans des régions où au moins 5% des opérateurs sont aussi présents).

LES CHIFFRES

- 24 723 exploitations engagées dans une démarche de SIQO (hors AB) en 2022
- 1^{re} région pour le nombre de SIQO avec 262 cahiers des charges (dont 95 en viticulture)
- 1^{re} région en AB avec 14 125 exploitations et 604 281 ha en 2023 en bio et en conversion
- 1^{er} vignoble du monde en IGP
- 1 exploitation sur 2 engagée dans au moins une démarche SIQO en Occitanie
- 40% du chiffre d'affaires des exploitations agricoles d'Occitanie sont issus des SIQO

(Sources : Agence Bio, OT SIQO INAO/INRAE)



NOMBRE DE PRODUCTEURS ENGAGÉS DANS UNE DÉMARCHE DE SIQO (HORS AB) PAR FILIÈRE EN 2022 (Source : Observatoire économique des SIQO*)

Note : Un producteur peut être engagé dans plusieurs filières et plusieurs types de cahier des charges. Ainsi, la somme des données présentées ici est supérieure au nombre total d'exploitations engagées dans une démarche de SIQO en Occitanie.

FOCUS : L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

LES CHIFFRES 2023

- 14 125 exploitations certifiées bio
- 21% des exploitations agricoles d'Occitanie
- 23% des exploitations en bio française
- 604 281 ha en Bio dont 13% en conversion
- 19% de la SAU d'Occitanie
- 22% de la SAU Bio française
- Dont 55% de surfaces fourragères et 26% de grandes cultures
- 3 208 opérateurs aval certifiés en bio

(Sources : Agence Bio-OC 2023, SAA)

Avec plus de 600 000 ha certifiés ou en conversion et 14 125 exploitations certifiées en 2023, l'**Occitanie reste la 1^{re} région française en bio, loin devant les autres régions**. En 10 ans, les surfaces en bio d'Occitanie ont été multipliées par plus de quatre, passant de 139 000 ha et 3 404 exploitations en 2009 à 608 284 ha et 13 265 exploitations en 2021.

La bio d'Occitanie représente 23% des exploitations en bio de France et 22% de la SAU nationale. Sur le podium des surfaces, le Gers arrive en tête (113 824 ha et 1 927 exploitations), suivi par l'Aveyron (73 953 ha et 1 126 exploitations) et l'Aude (64 649 ha et 1 487 exploitations).

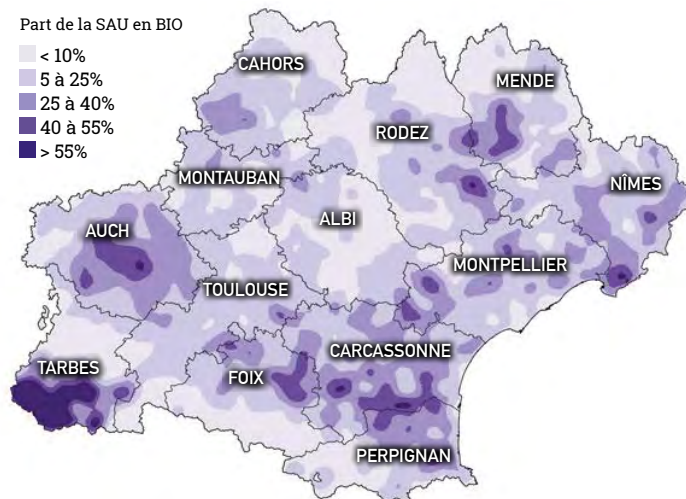
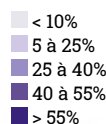
Les surfaces en bio d'Occitanie sont principalement des surfaces fourragères (55%), suivies des grandes cultures (26%) et de la vigne (10%). Concernant les filières animales en bio, l'Occitanie compte plus de 1 100 exploitations avec un atelier de vaches allaitantes et environ 700 avec un atelier d'ovin viande. Les 3 filières laitières en bio (bovines, ovines et caprines) sont présentes dans la région avec environ 300 exploitations pour chacune d'entre elles.

Le solde de producteurs en bio en Occitanie reste en progression en 2023 (+3%). Cependant la dynamique a ralenti, avec moins de nouveaux engagements en bio pour plus d'arrêts. En 2023, on compte plus de 1 300 nouveaux engagements pour plus de 900 arrêts avec des déconversions qui augmentent (385 déconversions en 2023). Pour la première fois, les surfaces en bio et en conversion ont diminué (-2% en 2023), comme au national. Les surfaces en bio sont en progression (+3%) avec l'arrivée de surfaces en conversion les années précédentes, mais les surfaces en conversion sont en forte diminution (-26% en 2023) ce qui illustre le ralentissement du secteur suite aux difficultés économiques des dernières campagnes.

En Occitanie, le secteur aval voit également une diminution, avec 3 208 opérateurs aval (-1% par rapport à 2022). Parmi ces entreprises, la catégorie la plus représentées est celle des commerçants de détail (34%), suivie par les entreprises de transformation agro-alimentaires (30%), puis les commerces de gros (26%) et les artisans-commerçants (10%).

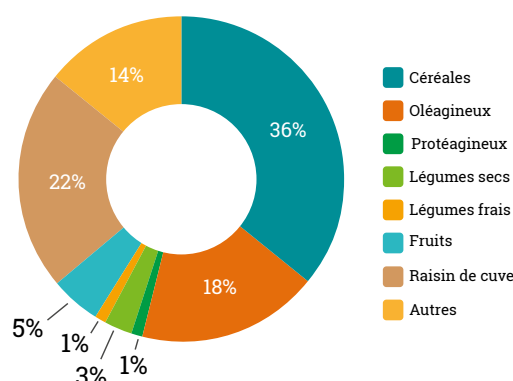
En 2023, le marché des produits issus de la bio national est resté quasi constant à 12 milliards d'euros. Les secteurs des magasins spécialisés en produits issus de la bio et la vente directe sont en progression, alors que la grande distribution enregistre une baisse comme en 2022.

Part de la SAU en BIO



PART DE LA SAU EN BIO EN 2023

(Sources : Agence Bio, Cartobio / ASP Registre parcellaire graphique, traitement CRAO)



RÉPARTITION DES SURFACES CULTIVÉES EN BIO EN 2023

(HORS SURFACES FOURRAGÈRES) : 271 097 HA (Source : Agence Bio)



1^{re} place

Nombre total d'exploitations certifiées	23%
Surfaces bio et en conversion	22%
Vigne	34%
Surfaces et cultures fourragère	21%
Grandes cultures	21%
Brebis laitières	68%
Brebis viande	26%
Caprins	17%

Part du cheptel ou des surfaces FR



2^e place

Fruits	19%
PPAM	23%
Apiculture	22%
Vaches allaitantes	16%

Part du cheptel ou des surfaces FR

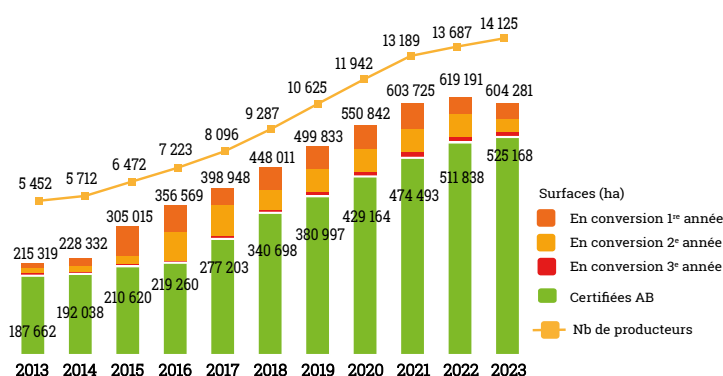


3^e place

Légumes frais	10%
---------------	-----

Part des surfaces FR

PALMARÈS DE LA RÉGION (Source : Agence Bio-OC 2023)



ÉVOLUTION DES SURFACES EN HECTARES ET DU NOMBRE D'EXPLOITATIONS EN BIO EN OCCITANIE (Sources : Agence Bio, SAA)



Plus d'infos sur

Agence Bio : <https://www.agencebio.org/vos-outils/les-chiffres-cles/>

Interbio Occitanie : <https://www.interbio-occitanie.com/connaître-la-bio/chiffres-cles-de-la-bio/>

ANALYSE ÉCONOMIQUE DES EXPLOITATIONS BIO

EXERCICE CLOS ENTRE LE 01/07/2023 ET LE 30/06/2024

(Source : Cerfrance Occitanie)

L'EBE se dégrade, impacté par l'EBE des systèmes grandes cultures et viticoles

L'effondrement des cours des céréales bios pèse sur les systèmes grandes cultures qui voient leur produit végétal baisser de 13%.

Les aléas climatiques et les difficultés de commercialisation affectent très nettement le produit viticole pour l'ensemble des viticulteurs.

Les productions animales ont mieux résisté. Le produit animal progresse de 1% en ovins lait, il reste stable en bovin viande et diminue de 2% en bovin lait, en lien avec la baisse de la production laitière.

Au niveau des charges, la plus forte progression est observée pour les charges opérationnelles (+8%), notamment les intrants (+16% engrais, +6% semences); le poste aliment progresse de 5%. Les charges de structure restent stables.

L'EBE a diminué pour les systèmes en production végétale avec une baisse très marquée pour les céréaliers et les viticulteurs « négoce et coopérateur » (-50%). Pour ces 2 systèmes, l'EBE est insuffisant pour couvrir les annuités.

Au niveau des productions animales, l'EBE a stagné pour les bovins viande et a progressé pour les bovins lait (+5%) et les ovins lait (+6%).

L'EBE moyen par exploitant en AB est légèrement inférieur à celui des exploitants en agriculture conventionnelle.

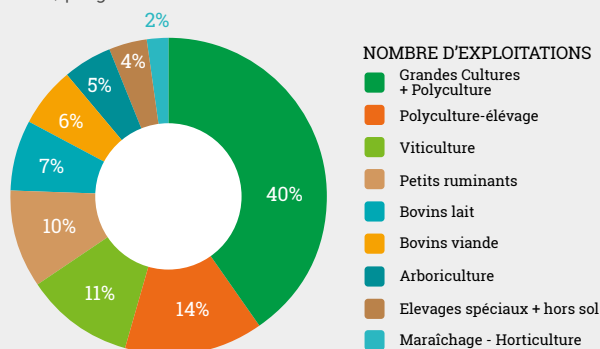
Une marge de sécurité inexistante

L'EBE diminue de 18% pour arriver à 50 220 €. Il est absorbé pour 68% par les annuités. Il n'est pas suffisant pour couvrir à la fois les prélèvements privés (18 430 €/UTH) et la marge de sécurité pour les exploitations.

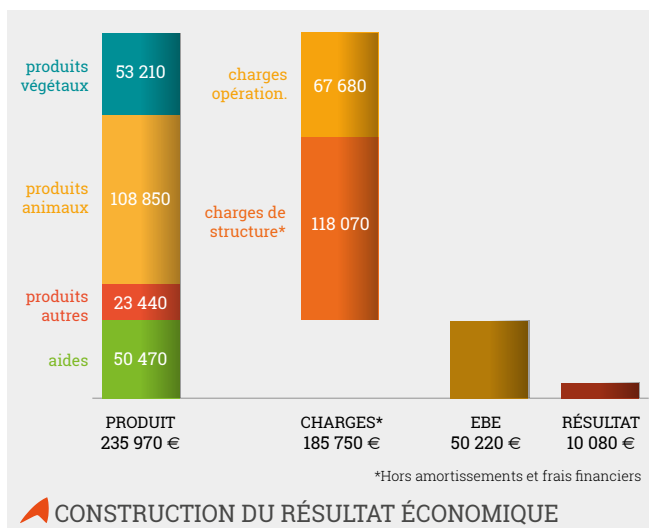
La situation financière demeure saine pour une majorité d'exploitation

La situation financière se dégrade légèrement entre 2022 et 2023 pour les exploitations en bio comme en conventionnel. Toutefois 52% des exploitations bios sont en situation de sérénité contre 55% en conventionnel. Alors que 23% des exploitations bios sont en situation « alerte » à « urgence » contre 22% en conventionnel.

40% de l'échantillon est constitué d'exploitations en système grandes cultures/polyculture, 14% en polyculture-élevage et 11% en viticulture. La part d'exploitations converties, ou en conversion en AB, progresse encore dans notre base de données.



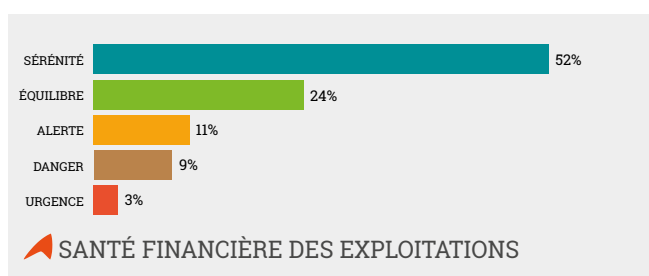
REPARTITION DES EXPLOITATIONS DE L'ÉCHANTILLON PAR FILIÈRE



CONSTRUCTION DU RÉSULTAT ÉCONOMIQUE



UTILISATION DE L'EBE



SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS

L'échantillon Cerfrance

1 079 exploitations en agriculture biologique (date de conversion avant 2021)

37% ind, 29% EARL, 20% GAEC

SAU : 106 ha dont 47 ha SCOP, 48 ha SFP, 4 ha vigne

1,4 UTH familiale / 0,9 UTH salariée

Attention : ces exploitations sont recensées au niveau de l'agence bio, cela signifie qu'au minimum un atelier de l'exploitation est conduit avec le label AB. Seules les exploitations ayant achevé la phase de conversion avant 2021 sont retenues.



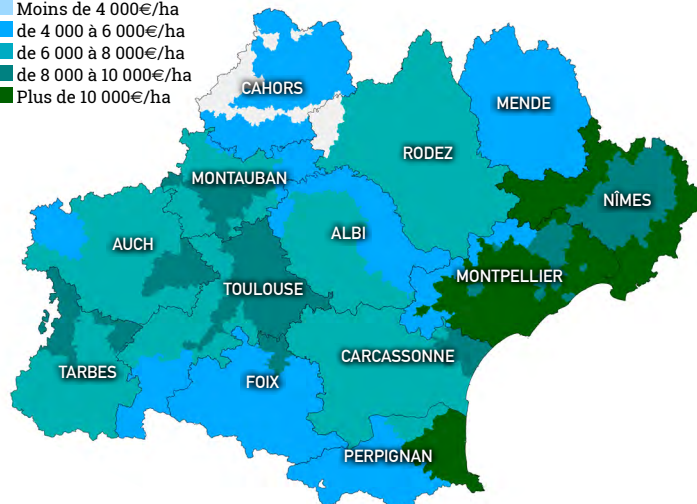
LE FONCIER

En 2024, le marché foncier de l'espace rural porte sur 82 000 hectares, une surface en recul depuis le pic atteint en 2022. Par rapport à 2023, la baisse s'élève à 6%, et sur la période 2022-2024, la diminution atteint 20%. Bien que le marché reste soutenu, une tendance à la baisse se dessine depuis 2022. En valeur, le marché foncier de l'espace rural avait atteint un niveau record en 2022, avant d'entamer une baisse progressive pour s'établir à 3 183 millions d'euros en 2024, soit une chute de près de 28%. L'essor observé après la crise sanitaire semble désormais révolu.

Le marché agricole suit une évolution similaire, avec une baisse tant en valeur qu'en surface : environ 46 000 hectares ont été échangés en 2024, contre 56 000 hectares en 2021. Par ailleurs, on observe une augmentation de la valeur vénale des terres sur presque tout le territoire d'Occitanie par rapport à 2023. Seuls les départements du Lot et des Pyrénées-Orientales enregistrent une baisse de 4%. Pour les autres départements, les variations vont de +1% (Tarn, Gers) à +18% (Hérault) : Ariège +6%, Aude +12%, Aveyron +9%, Gard +8%, Haute-Garonne +3%, Lozère +8%, Hautes-Pyrénées +6%, Tarn-et-Garonne +4%.

Prix des terres libres non bâties en 2024

- Non significatif
- Moins de 4 000 €/ha
- de 4 000 à 6 000 €/ha
- de 6 000 à 8 000 €/ha
- de 8 000 à 10 000 €/ha
- Plus de 10 000 €/ha



VALEUR VÉNALE DES TERRES AGRICOLES EN 2024
(Source : Safer Occitanie)

FOCUS : MARCHÉ FORESTIER EN OCCITANIE ANALYSE SUR LA PÉRIODE 2020-2024



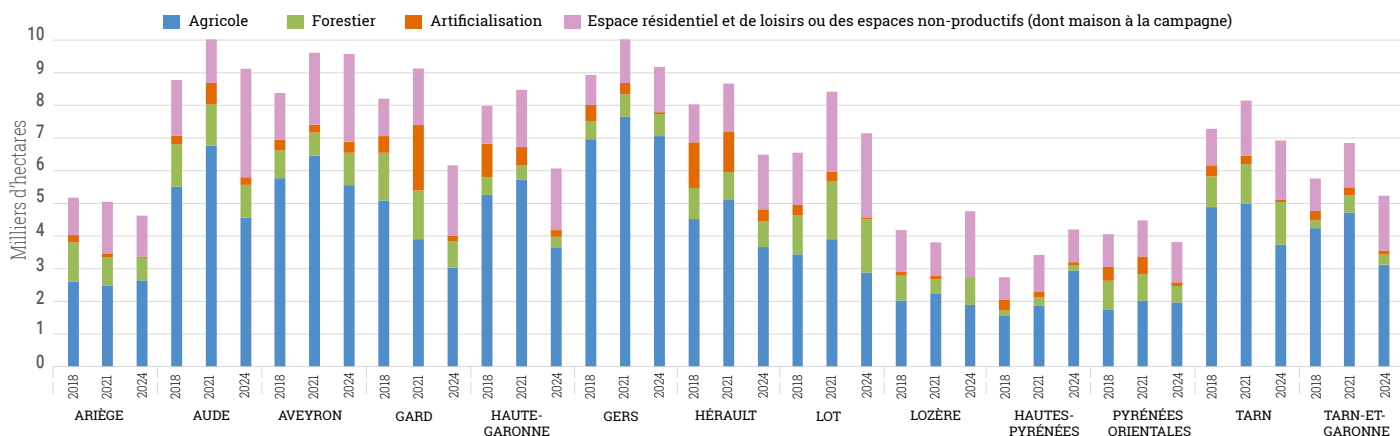
Sur les cinq dernières années, les ventes de forêts ont porté en moyenne sur 7 500 hectares par an. Après un pic observé en 2022 avec 9 097 hectares vendus, les surfaces échangées ont diminué de 1 000 hectares en 2023. Cette tendance baissière s'est poursuivie en 2024, avec un total de 7 668 hectares vendus. On constate la même évolution en termes de valeur globale des ventes. Elle était de 35 millions d'€ en 2022 et de 31 millions d'€ en 2024.

Sur l'ensemble de la période, les forêts de 1 à 10 hectares représentent la majorité des transactions, soit 88% du nombre de ventes, 37% des surfaces et 29% de la valeur totale. Les forêts de 10 à 25 hectares comptent pour 8% des ventes, 16% des surfaces et 11% de la valeur. Celles de 25 à 50 hectares représentent 2% des ventes, 12% des surfaces et 13% de la valeur. Enfin, les forêts de plus de 50 hectares, bien que ne représentant que 2% des transactions, concentrent 34% des surfaces vendues et 47% de la valeur globale.

Une analyse de l'évolution des surfaces vendues annuellement montre pour les forêts de 1 à 10 ha et pour celles de 10 à 25 ha, une embellie jusqu'en 2022, puis une baisse en 2023 et 2024. Pour les forêts de 25 à 50 ha et plus de 50 ha on constate les mêmes évolutions en 2022 et 2023. En revanche, ces deux segments affichent une augmentation respective de 31% et de 8% sur l'année 2024.

En termes de prix, la valeur moyenne de la forêt non bâtie était de 3 482 €/ha en 2020. Après une baisse de 15% en 2021, les prix sont repartis à la hausse pour atteindre 4 212 €/ha en 2023, avant de connaître une légère baisse de 4,6% en 2024, s'établissant à 4 016 €/ha.

Les forêts de plus de 50 hectares affichent des prix supérieurs à la moyenne. En 2020, leur prix moyen était de 4 108 €/ha. Après une forte baisse en 2021, ils ont fortement progressé en 2022 et 2023 pour culminer à 6 646 €/ha. En 2024, une baisse de 14,5% a été enregistrée, ramenant le prix moyen à 5 670 €/ha.



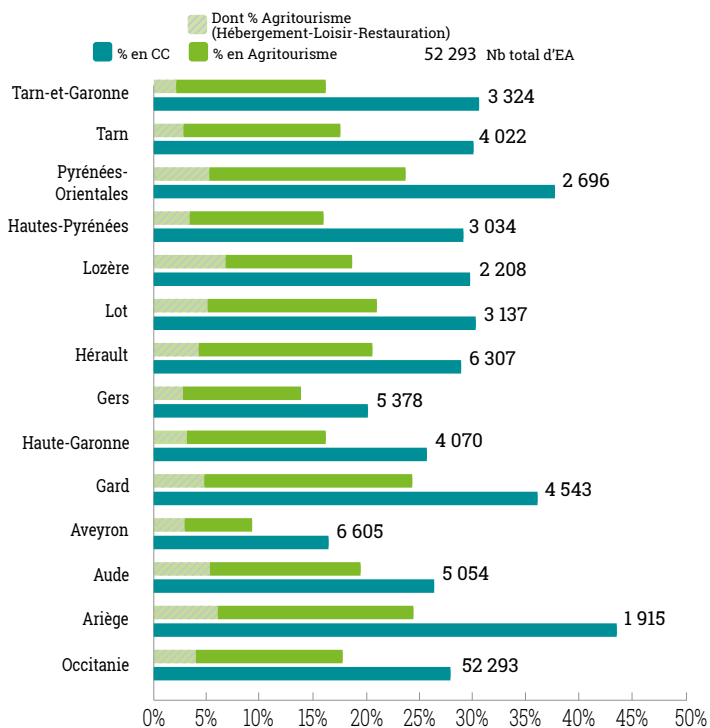
ÉVOLUTION DES SURFACES VENDUES PAR DESTINATION ET PAR DÉPARTEMENT
(Source : Safer Occitanie)

LES CIRCUITS COURTS* ET L'AGRITOURISME**

Les circuits courts permettent aux producteurs de maîtriser les prix et les réseaux de vente de leurs produits. Ils contribuent également à renforcer le lien entre les consommateurs et les producteurs au sein des territoires. En 2020, près de 30% des exploitations utilisaient cette voie de commercialisation, ce qui représente une augmentation de 9 pts en 10 ans.

Les produits les plus concernés sont les produits carnés hors volailles, les légumes et fruits (frais et transformés) ainsi que les produits viticoles. Les circuits les plus pratiqués sont la vente directe, à la ferme ou sur les marchés de plein vent, ainsi que la vente à des commerçants détaillants ou à des restaurateurs.

L'agritourisme correspond aux activités touristiques ou de loisirs visant à accueillir du public sur les exploitations agricoles. Ces activités participent à créer de la valeur ajoutée et constituent un moyen d'améliorer la connaissance du métier d'agriculture et d'apporter une visibilité aux produits de l'exploitation.



PART DES EXPLOITATIONS AGRICOLES PRATIQUANT LES CIRCUITS COURTS ET L'AGRITOURISME PAR DÉPARTEMENT (RA2020/INOSYS NR)



ZOOM SUR... L'ENQUÊTE FILIÈRE AGRITOURISME

Résultats issus de l'enquête filière Agritourisme réalisée par le CRTL Occitanie et ses partenaires du groupe de travail Observatoire Régional de l'Agritourisme. Cible interrogée : exploitations agricoles issues des réseaux des labels partenaires (Bienvenue à la Ferme, Vignobles & Découvertes, Accueil Paysan, Gîtes de France) exerçant une activité agritouristique en Occitanie. Échantillon de 577 répondants. Enquête en ligne réalisée en octobre-novembre 2023.

La diversification à travers une activité d'agritourisme est motivée à l'origine par plusieurs raisons (en % des répondants) :

Structures viticoles :

- Faire connaître son travail, ses produits » 76%
- Apporter un débouché à ses produits » 72%
- Un complément de revenus » 41%

Structures non viticoles :

- Complément de revenu 61%
- Faire connaître son travail, ses produits 54%
- Une manière de rencontrer du monde, de créer du lien social 49%

Des acteurs qui reconnaissent quasiment tous les « bienfaits » et la « valeur ajoutée » de l'activité agritouristique au sein de leur exploitation. Tous sont d'accord avec des affirmations telles que : « C'est valorisant pour moi d'accueillir des touristes en partageant nos produits et savoir-faire » ; « L'activité touristique me permet de rencontrer des publics divers et variés » ; « Je suis satisfait(e) d'avoir développé mon activité d'agritourisme ». Néanmoins près d'une structure sur deux (45%) exprime rencontrer des difficultés dans son activité agritouristique, et ce quelle que soit sa filière (viticole/non viticole). Des difficultés variées, à la fois économiques, organisationnelles, de commercialisation.

L'offre agritouristique se compose de plusieurs activités, parmi les principales :

Structures viticoles :

81% caveau de vins / 65% accueil et visite guidée / 54% dégustation

Structures non viticoles :

58% hébergement / 53% vente directe à la ferme de produits de l'exploitation et/ou partenaires

Pour 30% des répondants de la filière non viticole (vs 11% pour la filière viticole), le chiffre d'affaires (CA) Agritourisme représente au moins 50% du CA global.

LES CHIFFRES

- 14 525 exploitations agricoles commercialisaient via des CC en 2020 (hors vin) soit 28% du nombre total d'exploitations. La vente directe concerne quant à elle 20% de l'ensemble des exploitations (hors vin).
- 9 267 exploitations agricoles pratiquaient une activité d'agritourisme en 2020 (y compris vente directe sur l'exploitation) dont 2 061 via uniquement une activité d'hébergement, de loisir ou de restauration

- Les chambres d'agriculture accompagnent ces producteurs au travers de démarches collectives :



Bienvenue à la ferme et Marché de producteurs de Pays : 1 420 adhérents proposent 107 prestations de restauration, 178 activités de loisir, 952 prestations de vente de produits fermiers, 263 prestations d'hébergement et participent aux différents marchés organisés dans la région.

(Source : RA2020/INOSYS NR, CA Occitanie)

* CC (circuits courts) : on entend par « circuit court » un mode de commercialisation faisant intervenir au maximum un intermédiaire entre le producteur et le consommateur final. On distingue parmi les circuits courts la vente directe, sans aucun intermédiaire.

** L'Agritourisme concerne les prestations réalisées par les exploitations agricoles avec accueil du public : hébergement, restauration, activité de loisir ainsi que la vente directe sur l'exploitation.

DÉMOGRAPHIE ET EMPLOI EN AGRICULTURE

Les secteurs agricole et agroalimentaire sont des employeurs majeurs de la région : **plus de 161 000 emplois en 2022** (cf tableau p5), dont près de la moitié dans les exploitations agricoles. Le reste des emplois se répartit entre les IAA, les services à l'agriculture et les coopératives agricoles.

En 2022, **56 753 chefs d'exploitations (CE)**, dont près de **29% de femmes**, et 11 620 cotisants solidaires (ou cotisants de solidarité (CS)) dirigent les 58 362 exploitations agricoles d'Occitanie. Tout comme le nombre d'agriculteurs, le nombre d'exploitations agricoles diminue régulièrement. On recense une perte de près de 17% des exploitations entre 2012 et 2022.

On constate par ailleurs une augmentation du nombre d'exploitations ayant recours à l'emploi salarié : 24% des exploitations (contre 20% il y a 10 ans). La main-d'œuvre salariée agricole en Occitanie représente 36% des ETP agricoles totaux. Elle est la 2^e région employeuse de main-d'œuvre salariée agricole et pèse 12% des ETP salariés agricoles nationaux.

Malgré cette tendance à la professionnalisation des systèmes agricoles, **le vieillissement global de la population agricole reste un problème majeur** pour les territoires de la région.

En 2022, l'âge moyen des exploitants occitans est de 49,5 ans chez les CE et 55 ans chez les CS. Les moins de 40 ans représentent 24% des effectifs (CE+CS). La part des plus de 60 ans a quant à elle progressé de plus de 5 points depuis 2012. Au final, plus de la moitié des exploitants (CE+CS) sont âgés de plus de 50 ans en Occitanie.

La situation est variable selon l'orientation des exploitations. On compte plus d'exploitants âgés de + de 55 ans en viticulture, grandes cultures et bovins viande. On retrouve également cette variabilité territorialement. Dans les départements du Lot, des Hautes-Pyrénées et de la Haute-Garonne, la part des plus de 55 ans dépasse les 44% chez les exploitants (CE+CS). A contrario la proportion est plus faible dans les départements du Tarn, de l'Ariège et du Gard (respectivement 39, 39 et 38%).

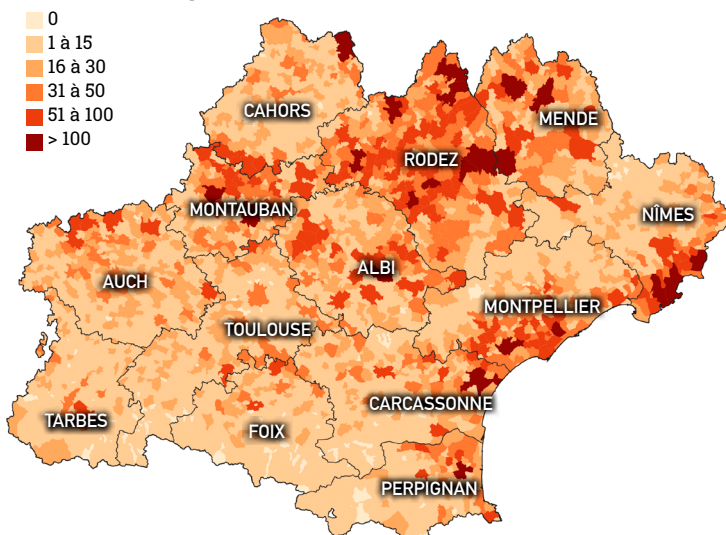
LES CHIFFRES	Nombre total d'emplois dans le secteur de la production agricole :	95040
	(nombre d'ETP estimés - données provisoires 2023)	
	Dont chefs d'exploitation et coexploitants	57 320
	Dont autres actifs non salariés (hors CS)	3 500
	Dont salariés permanents	18 970
	Dont salariés saisonniers, occasionnels, ETA et CUMA	15 260
	Soit main-d'œuvre permanente	84%

(Sources : BAEA Agreste)

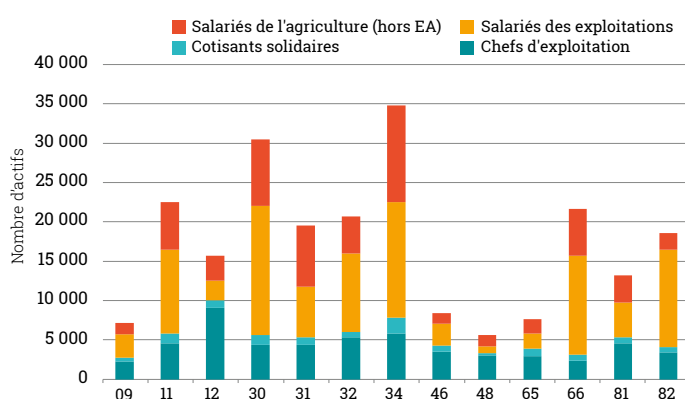
Attention changement d'unité : les données BAEA sont présentées en ETP et non UTA comme dans l'édition 2023 (cf. définition p56)



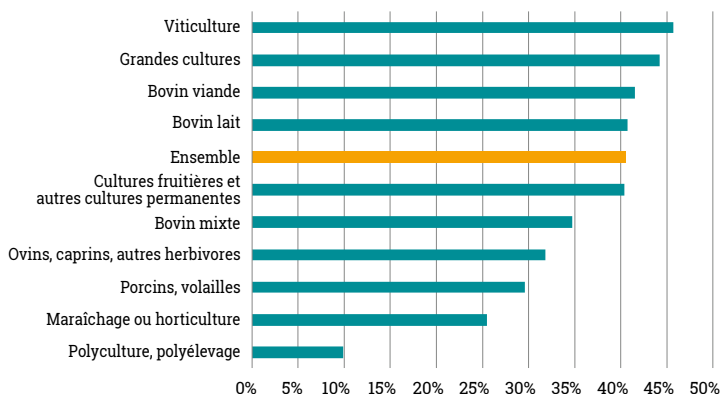
Nombre de chefs d'exploitation



NOMBRE DE CHEFS D'EXPLOITATION PAR COMMUNE EN 2022
(Source : MSA - traitement ODR/PEP-CRAO)



RÉPARTITION DE LA POPULATION AGRICOLE SELON LES DÉPARTEMENTS EN 2022 (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)

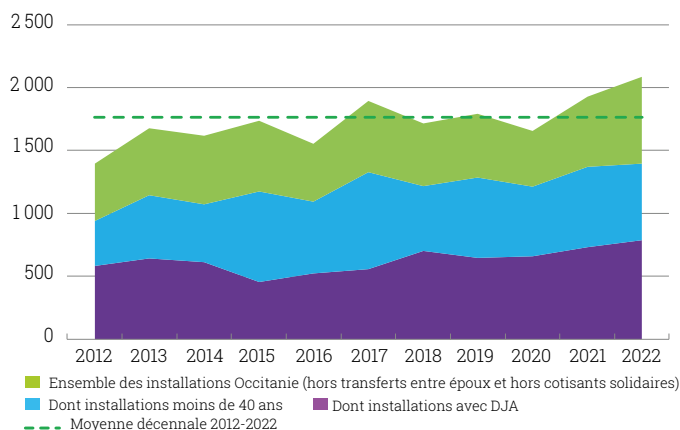


PART DES EXPLOITATIONS PAR OTEA AYANT UNIQUEMENT DES CHEFS D'EXPLOITATION DE PLUS DE 55 ANS (Source : MSA - traitement ODR/CRAO)

Selon les sources de données et les méthodes de calculs, la comptabilisation du nombre d'emplois peut varier et engendrer des différences dans les chiffres présentés

INSTALLATION ET TRANSMISSION

En Occitanie, comme dans les autres régions françaises, le vieillissement de la population agricole est important. Le taux de chefs d'exploitation (CE) de plus de 55 ans s'établit à 40 et 39% en 2021 et 2022. Les installations ne suffisent pas à compenser les départs : en moyenne sur les 10 dernières années, pour 100 agriculteurs qui arrêtent leur activité, seulement 68 s'installent (taux de remplacement – cf définition p. 56). On observe toutefois une légère tendance à la hausse sur les années 2019 à 2021. Rapporté à la population agricole totale, le renouvellement moyen est de 3% par an sur les 10 dernières années (cf définitions p.56). Certaines productions connaissent toutefois une dynamique d'installation plus importante avec un taux de renouvellement annuel supérieur à 5% : le maraîchage, l'élevage équin, l'élevage avicole, selon les années l'élevage porcin et plus récemment l'arboriculture. Après la crise sanitaire de la covid-19 en 2020 qui a perturbé les installations des jeunes agriculteurs, on constate la reprise de celles-ci. On note ainsi 2 087 installations en 2022, soit une augmentation de 8% par rapport à 2021. Mais on relève, en parallèle, un vague de départ de CE à la hausse.



ÉVOLUTION DES INSTALLATIONS EN OCCITANIE EN 10 ANS
 (Sources : CA, MSA - traitement ODR/CRAO)

LES CHIFFRES

Zoom sur les installations DJA et DNA en 2024 (source : Conseil Régional - CRIT du 09-12-2024)

Nb d'installations DJA et DNA (dossiers déposés*)	838
* Dont DJA	745
* Dont femmes	34%
* Part des installations hors cadre familial	46%
* Part engagée en AB	46%

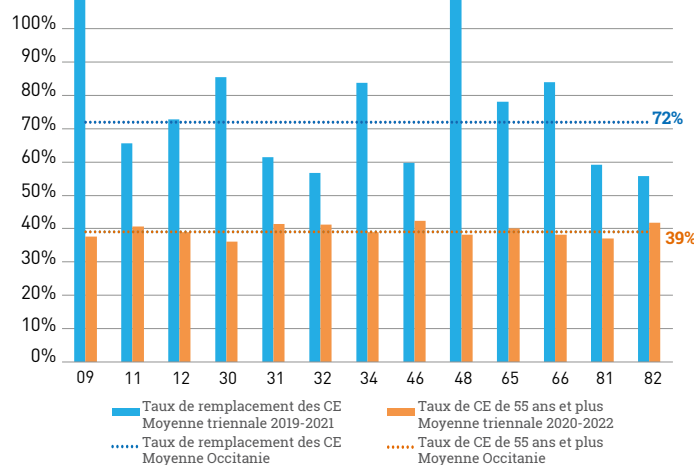
Répartition selon les principales productions :

Bovins viande	16%
Filières laitières (bovins, ovins)	15%
Ovins viande	11%
Viticulture	11%
Grandes cultures	10%
Maraîchage	10%

Accompagnement installation et transmission (journées financées par la Région)

Nb de journées de conseil auprès des cédants	1 000
Nb de journées de conseil à l'installation financées	3 340

*DJJA : dispositifs RDR3 déposés jusqu'au 31-12-23 et PSN déposés à partir du 01-01-24



DYNAMIQUE DE TRANSMISSION PAR DÉPARTEMENT
 – MOYENNES TRIENNALES 2019-2021 (Sources : MSA - traitement ODR/CRAO)

FOCUS : LES INSTALLÉS EN AGRICULTURE : PROFILS ET ENJEUX, ENQUÊTE EN OCCITANIE

Portraits : 1 agriculteur sur 2 est d'origine agricole.

Part des femmes : 54% des installés d'origine non agricole / 34% des installés d'origine agricole.

60% des porteurs de projet ont mobilisé au moins un accompagnement avant leur installation, de type : PAI, PPP, stage 21h, étude économique, diagnostic...

Productions majoritaires : ovins-caprins (22%), viticulture et maraîchage (18%).

Les exploitations sont tournées vers la diversification et la valorisation :

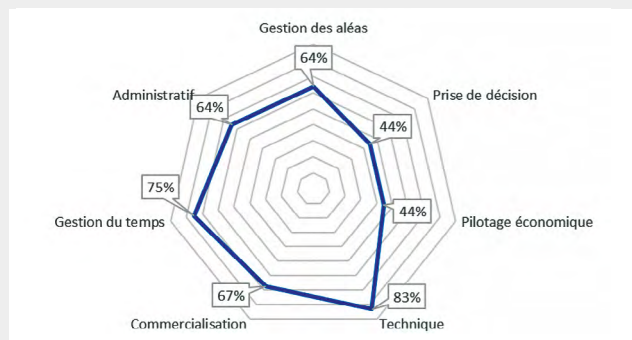
- 31% des répondants ont une production secondaire
- 28% ont un atelier de transformation
- 18% ont une activité annexe : agritourisme, énergie, prestation de service
- 69% des installés ont un engagement dans une démarche de qualité y compris BIO (SIQO, label environnemental, bienvenue à la ferme, accueil paysan...)

Les circuits courts et la vente directe sont les moyens de commercialisation principaux pour 58% des installés.

Enquête en ligne menée en novembre 2024 : 385 installés en 2020 et 2021 ont répondu sur leur situation et les enjeux rencontrés depuis leur installation.

Enjeux exprimés par les installés :

Plus de 8 répondants sur 10 déclarent être confrontés à un enjeu technique dont majoritairement la difficulté à atteindre les objectifs de rendements ou de production. Les autres thématiques qui concernent plus de la moitié des répondants sont la gestion du temps, la gestion des aléas, la commercialisation et la gestion administrative.



Plus d'infos sur

Chambre Régionale d'Agriculture : <https://occitanie.chambres-agriculture.fr/sinstaller-transmettre/>

MÉTHODE, SIGLES ET DÉFINITIONS

MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Les résultats économiques présentés dans ce document sont issus d'une étude réalisée chaque année sur la base des données comptables fournies par les CERFRANCE d'Occitanie, puis consolidées régionalement.

Les exploitations analysées sont des exploitations spécialisées : la production principale constitue au moins 70% du produit hors aides. Ce document décrit les résultats de la campagne comptable 2023-2024 (il prend en compte, pour certaines filières, les comptabilités clôturées jusqu'au 30 juin 2024).

MÉTHODOLOGIE CERFRANCE DE CALCUL DE LA SANTÉ FINANCIÈRE DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

Pour appréhender la situation financière des exploitations, nous avons utilisé :

- des indicateurs qui mesurent la marge de sécurité de l'entreprise d'après l'EBE 2023 (Excédent Brut d'Exploitation),
- et d'autres qui mesurent la solidité financière de la structure d'après son bilan 2023.

Un nombre de points a été affecté à chaque indicateur. L'entreprise a donc une note globale pour l'année. Plus le résultat est élevé, plus l'entreprise est en situation délicate. Cinq niveaux ont été identifiés.

Les situations sont différentes d'une filière à l'autre et les leviers d'actions sont également différents. C'est pourquoi nous avons calculé cet indicateur pour chaque production. Vous retrouverez donc un schéma santé financière sur les principales pages filières.

Catégories	Signification	Couleur	Échelle
Sérénité	L'entreprise a une bonne résistance financière		0 – 239 points
Équilibre	Quelques écarts à corriger sur l'année à venir		240 – 349 points
Alerte	Les principaux indicateurs sont négatifs et obligent à analyser la situation		350 – 499 points
Danger	Il est nécessaire d'agir pour redresser la barre !		500 - 800 points
Urgence	La situation est préoccupante. L'amélioration de la situation nécessitera des moyens lourds et sur plusieurs années		+ de 800 points

OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DES SIQO D'OCCITANIE

L'Observatoire Économique des SIQO d'Occitanie est issu d'un partenariat entre l'IRQUALIM, l'INAO, la DRAAF, la CRAO, l'IBO et l'INRAE. Les données proviennent directement de l'Agence Bio et des ODG par l'intermédiaire de l'IRQUALIM et de l'INAO et sont rapprochées à des données publiques (SAA, RA 2020, Comptes de l'agriculture...). Le traitement est réalisé par l'ODR-INRAE et la CRAO.

Le nombre de producteurs sous SIQO est estimé à partir des données du RA2020, de l'INAO et de l'Agence Bio.

Le chiffre d'affaires des SIQO est estimé à la sortie des exploitations, avant transformation. Il est calculé sur la base de prix communiqués par les ODG et comparés aux prix observés sur l'ensemble de la région (Bulletin Agreste, Réseau National des Marchés). Il est à noter que le calcul du chiffre d'affaires des SIQO ne tient compte de l'agriculture biologique que de manière très partielle et il nous a donc paru préférable de l'exclure tant qu'un travail plus approfondi n'a pas été mené sur ce volet.

OBSERVATOIRE INSTALLATION, TRANSMISSION, EXPLOITATIONS ET ACTIFS DE LA CRA OCCITANIE (ITEA)

L'Observatoire ITEA est traité par la CRAO sur la base des données individuelles provenant de la MSA (cotisants salariés et non-salariés) et préalablement traitées et agrégées par l'INRAE-ODR

à l'échelle communale. Cet observatoire est reconnu comme officiel par les services de l'État et bénéficie d'un financement spécifique au travers de l'AITA.

LISTE DES SIGLES UTILISÉS

AB	Agriculture Biologique
AMAP	Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne
ARSOE	Association Régionale de Services aux Organismes d'Élevage
ASP	Agence de Services et de Paiement
AOC/AOP	Appellation d'Origine Contrôlée (sigle français) / Appellation d'Origine Protégée (sigle européen)
ATEXA	Catégorie principale de production affectée aux cotisants MSA
BAEA	Bilan Annuel de l'Emploi Agricole
BDNI	Base de Données Nationale d'Inscription
BRL	Groupe concessionnaire du Réseau Hydraulique de la Région Occitanie
CA	Chiffre d'affaires
CACG	Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne
CAF	Capacité d'Autofinancement (cf. définitions)
C(R)AO	Chambres (Régionale) d'Agricultures d'Occitanie
CC	Circuits courts
CE	Chef d'exploitation agricole (cf. définitions)
CICE	Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi
CNPF	Centre National de la Propriété Forestière
COP	Céréales et Oléo-Protéagineux
CRIT	Comité Régional Installation Transmission
CS	Cotisant solidaire (cf. définitions)
CT	Court terme
CTIFL	Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et légumes
CUMA	Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole
CVI	Casier Viticole Informatisé
DNA	Dotation Nouveaux Agriculteurs
DJA	Dotation aux Jeunes Agriculteurs
DPB	Dotation au Paiement de Base
EA	Exploitation Agricole
EARL	Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
EBE	Excédent Brut d'Exploitation (cf. définitions)
EDE	Établissements Départementaux de l'Élevage
ENIM	Établissement National des Invalides de la Marine (régime social des marins et des gens de mer du commerce, de la pêche, des cultures marines et de la plaisance)
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale
ETA	Entreprise de Travaux Agricoles
ETP	Équivalent Temps Plein ou Evapotranspiration Potentielle
FCO	Fièvre Catarrhale Ovine
FR	France métropolitaine
GAEC	Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GMS	Grandes et Moyennes Surfaces
ha	hectare
hab	habitants
HCF	Hors Cadre Familial
hl	hectolitre
HVE	Haute Valeur Environnementale
ICHN	Indemnité Compensatoire de Handicap Naturel
IFT	Indice de Fréquence des Traitements
IAA	Industrie Agroalimentaire
IG(P)	Indication Géographique (Protégée)
IGN	Institut Géographique National
INAO	Institut National de l'Origine et de la Qualité
ind	individuel
INOSYS NR	INOSYS Nouveau Regard
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques

INTERBIO	Association interprofessionnelle bio
IPG	Identification Pérenne et Généralisée
LR	Label Rouge
L(M)T	Long (Moyen) Terme
MHE	Maladie Hémorragique Epizootique
MSA	Mutualité Sociale Agricole
MASA	Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire
MPP	Marchés de Producteurs de Pays
Mtec	Millions de Tonnes Équivalent Carcasse
Nb	Nombre
ODG	Organisme de Défense et de Gestion
ODR	Observatoire du Développement Rural
OGM	Organisme Génétiquement Modifié
ONF	Office National des Forêts
OT	Observatoire territorial
OTEA	Oriantation Technique des Exploitations Agricoles (variable ODR)
OTEX	Oriantation Technico Economique des Exploitations
PAC	Politique Agricole Commune
PAI	Point Accueil Installation
PIB	Produit Intérieur Brut
PN	Production Nationale
PP	Prélèvements privés
PPP	Plan de Professionnalisation Personnalisé
PSN	Plan Stratégique National
PPAM	Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales
RA	Recensement Agricole
RCAI	Revenu Courant Avant Impôt
RDR	Règlement de Développement Rural
RHD	Restauration Hors domicile
RICA	Réseau d'Information Comptable Agricole
RPG	Registre Parcellaire Graphique
SAA	Statistiques Agricoles Annuelles
SAU	Surface Agricole Utile
SCEA	Société Civile d'Exploitation Agricole
SCOP	Surface Céréales Oléagineux Protéagineux
SEMAE	Interprofession des Semences et Plants
SF	Surfaces Françaises
SFP	Surface Fourragère Principale
SICA	Société d'Intérêt Collectif Agricole
SIQO	Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine
SMA	Surface Minimum d'Assujettissement
STG	Spécialité Traditionnelle Garantie
STH	Surface Toujours en Herbe
T	Tonne
TEC	Tonnes équivalent Carcasse
TNG	Trésorerie Nette Globale (cf. définitions)
UGB	Unité Gros Bovin
UTA(NS)	Unité de Travail Annuelle (cf. définitions) (Non Salariées) des exploitations agricoles
UTH(F)	Unité de Travail Humain (Familiale)
VA	Valeur Ajoutée
Yc	Y compris
ZPP	Zone de Présence Permanente

DÉFINITIONS

Définitions de l'observatoire ITEA :

- **Agriculteur** : individu inscrit à la MSA avec le statut de cotisant non salarié. Les agriculteurs sont répartis en chefs d'exploitations (CE) et cotisants solidaires (CS).
- **Cotisant solidaire (CS)** : individus ayant une activité agricole insuffisante pour bénéficier du statut de chef d'exploitation [surface comprise entre 1/4 et 1 SMA ou activité comprise entre 150 heures et 1 200 heures par an].
- **Taux de remplacement** = Nombre d'installations / Nombre de départs
- **Taux de renouvellement** = Nombre d'installations / Nombre total d'agriculteurs
- **Taux d'installations de moins de 40 ans** = Nombre d'installations de moins de 40 ans / Nombre d'installations totales

- **Taux d'installations aidées** = Nombre d'installations avec DJA / Nombre d'installations de moins de 40 ans
- **Taux de départs** = Nombre de départs / Nombre total d'agriculteurs

NB : toutes les données « installations » sont calculées en excluant les transferts entre époux. Les taux ci-dessus sont calculés uniquement pour les CE.

Typologie INOSYS Nouveau Regard - RA2020 :

Initiée en 2011, la typologie INOSYS des Chambres d'Agriculture a permis de classer les exploitations agricoles du RA2010 sur la base de critères de tri objectifs, définis par des experts. En 2022, le réseau des chambres d'agriculture, en partenariat avec les DRAAF et le ministère de l'agriculture ont réalisé la mise à jour et l'adaptation de la typologie INOSYS à partir des données du RA2020. Cette nouvelle version baptisée « Nouveau regard » a été finalisée en 2024. Voir infographie p.58.

Les unités de main-d'œuvre (UTA ou UTH) :

Mesure du travail fourni par la main-d'œuvre. Une UTA/UTH correspond au travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière. On peut distinguer les UTA/UTH selon leur statut salarié ou non et selon leur origine familiale ou non. Contrairement aux ETP, les UTA et UTH ne sont pas ramenés aux 35 h hebdomadaires.

Un ETP (Équivalent temps plein) correspond au temps de travail d'une personne à plein-temps pendant une année entière. Cette unité de mesure permet d'apprécier la quantité de travail réalisé, et de prendre en compte de façon homogène des situations d'emploi différentes (emploi salarié ou non, à temps plein ou temps).

Définitions des éléments économiques :

- **Charges** : Charges hors amortissements et frais financiers
- **Charges de structure** : Charges de structures hors amortissements et frais financiers. Elles comprennent les charges de main-d'œuvre salariée
- **EBE** : Excédent Brut d'Exploitation = Résultat courant + dotations aux amortissements + frais financiers : c'est le potentiel de ressources créé par l'entreprise
- **Engagements financiers** : Annuités + frais financiers CT
- **CAF** : Capacité d'autofinancement : c'est la part d'EBE disponible après prélèvements privés et remboursement des annuités
- **Capital d'exploitation** : Actif hors foncier
- **Fonds de roulement** : C'est le révélateur de l'équilibre financier de l'entreprise. Il représente la partie des capitaux à long terme « finançant » des stocks, des créances et du disponible
- **Investissement net** : Investissement hors cession et subvention d'équipement
- **Taux d'endettement** : Total des dettes/capital d'exploitation
- **Taux d'endettement CT** : Dettes CT / Capital d'exploitation
- **Trésorerie nette globale** : Elle permet de mesurer si les créances, les comptes bancaires positifs et la caisse couvrent le remboursement des dettes à court terme de l'entreprise.

Données d'immatriculation de la Mutualité Sociale Agricole :

Le champ des chefs d'exploitations et des entreprises agricoles de la MSA ne recouvre pas exactement celui des recensements et enquêtes structures réalisés par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP) du Secrétariat Général du Ministère de l'Agriculture.

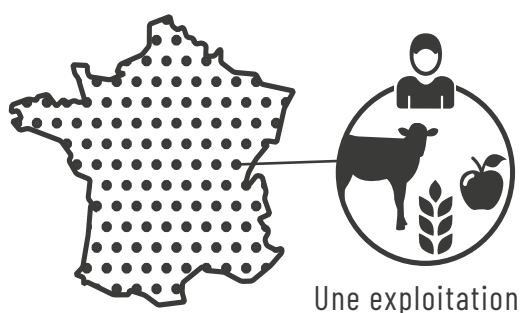
Les données de la MSA intègrent tous les chefs d'exploitations ou d'entreprises en activité, qui cotisent à l'une ou à l'ensemble des 4 branches : maladie, prestations familiales, vieillesse, ATEXA (accidents du travail et maladies professionnelles).

Le champ de donnée inclut une partie de la filière bois (sylviculture, exploitation de bois, scieries fixes), une partie des métiers de la mer (conchyliculture, pêche côtière et en eau douce, aquaculture, marais salants), les entreprises de travaux agricoles, de jardins, paysagistes, de reboisement, ainsi que des professions du monde hippique (centres d'entraînement, centres équestres). Il exclut les exploitants agricoles dont l'exploitation est de taille inférieure à un 1/4 de la surface minimale d'assujettissement (SMA).

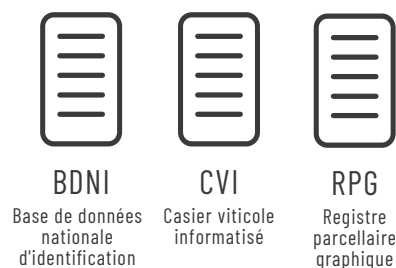
UNE TYPOLOGIE QUALITATIVE POUR CARACTÉRISER NOTRE AGRICULTURE !

Une typologie basée sur le recensement agricole 2020, visant à simplifier son approche et à la valoriser sous forme de types et modèles de production.

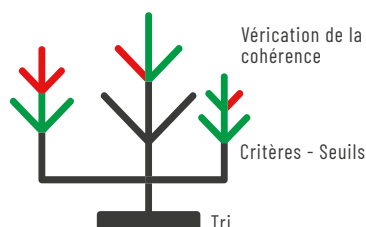
1 TYPOLOGIE BASÉE SUR LE RECENSEMENT AGRICOLE 2020



2 ENRICHISSEMENT AVEC DES DONNÉES COMPLÉMENTAIRES



3 ARBRE DE TYPOLOGIE RÉALISÉ À DIRE D'EXPERT



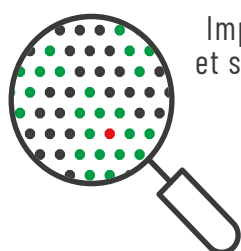
Application d'une arborescence nationale et déclinée en régions

4 CLASSEMENT DES EXPLOITATIONS



Mise en évidence d'une combinaison d'ateliers significatifs à l'exploitation

5 CARACTÉRISATION DES TERRITOIRES ET FILIÈRES AGRICOLES



Importance en nombre et surface des systèmes significatifs

Positionnement d'une exploitation par rapport à ses pairs

Analyses transversales (AB, circuits courts, etc.)

EXEMPLE EN OCCITANIE !

52 294
exploitations agricoles typées INOSYS en 2020

57% Spécialisées cultures ou polycultures
35% Spécialisées élevage ou polyélevages
8% Polyculture-élevage



CA France



CRA Occitanie

RESSOURCES EN LIGNE



Retrouvez nos publications communes :

- sur le site internet de la Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie :

<https://occitanie.chambres-agriculture.fr/>

- sur le site internet Cerfrance :

<https://region-occitanie.cerfrance.fr/pages/nos-publications>



Cette publication a été réalisée
par le PEP de la Chambre régionale et des Chambres
départementales d'agriculture d'Occitanie
en collaboration avec les Cerfrance d'Occitanie

Auteurs & autrices

Pôle Économie et Prospective des Chambres d'agriculture d'Occitanie
Chargés d'études CERFRANCE Région Occitanie

Équipe de rédaction

Nelly Dubosc (CRA Occitanie)
Magali Roubière (Cerfrance Région Occitanie)
Cathy Bigouin (Cerfrance Garonne et Tarn)
Sabine Calmettes (CDA 11)
Lucie Canon (Cerfrance Lot)
Didier Cayroche (Cerfrance Lozère)
Claude Cerdon (CDA 34)
Benjamin Devaux (Cerfrance Midi-Méditerranée)
Annabel Fourcade (CRA Occitanie)
Lyderic Giudicelli (Cerfrance Midi-Méditerranée)
Audrey Hirondelle (CDA 12)
Sylvia Julien (CDA 81)
Thomas Lobry (CDA 82)
Charlotte Rajade (CDA 32)
Clio Randimbivololona (Cerfrance Gascogne Occitane)
Cathy Robby (Cerfrance Midi-Méditerranée)
Sandrine Sabatier (Cerfrance Gascogne Occitane)
Zhour-Lila Tighremt (CRA Occitanie)

Conception graphique : Ogham, septembre 2025

Crédits photos : Jérôme Morel ; JM Thévier ; CRA Occitanie ; Cerfrance Région Occitanie ; Photothèque des Chambres d'agriculture ; Fotolia ; Shutterstock ; AdobeStock ; iStock ; CRCM ; Midiporc ; ©Baptiste Hamousin / Osez l'agriculture en Occitanie, CRA Occitanie



**CHAMBRES
D'AGRICULTURE**
OCCITANIE

CERFRANCE
RÉGION OCCITANIE